

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7<sup>e</sup> Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983  
(3<sup>e</sup> SEANCE)

### COMPTE RENDU INTEGRAL

1<sup>re</sup> Séance du Mercredi 6 Avril 1983.

#### SOMMAIRE

##### PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

1. — Dépôt et déclaration de l'urgence d'un projet de loi (p. 43).
2. — Réunion de la conférence des présidents (p. 43).
3. — Politique générale. — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 43).

M. Mauroy, Premier ministre.  
M. Labbé.

##### PRÉSIDENCE DE M. ALAIN CHÉNARD

MM. Lajoinie,  
Gaudin, Labarrère, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement; le président.

Christian Goux,  
Royer,  
Evin.

Renvoi de la suite du débat.

4. — Demandes de vote sans débat (p. 70).
5. — Ordre du jour (p. 70).

★ (i f.)

#### PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

#### DEPOT ET DECLARATION DE L'URGENCE D'UN PROJET DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution diverses mesures financières.

Le projet de loi sera imprimé sous le n° 1401, distribué et renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Travail, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

Sur ce projet de loi, le Gouvernement déclare l'urgence.

— 2 —

#### REUNION DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS

M. le président. Je réunirai demain matin, à neuf heures trente, la conférence des présidents.

— 3 —

## POLITIQUE GENERALE

**Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.**

**M. le président.** L'ordre du jour appelle une déclaration de politique générale du Gouvernement, faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution, et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur divers bancs des communistes.*)

**M. Pierre Mauroy, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, le 23 mars, le Président de la République s'est adressé à l'ensemble des Françaises et des Français. Il les a appelés à la mobilisation.

Chacun d'entre nous a encore en mémoire ses propos.

Chacun d'entre nous se souvient de son appel à redoubler d'énergie et de ténacité pour le redressement national.

Le chef de l'Etat m'a confié la responsabilité de mener cette action et d'arrêter les mesures qui nous permettront de sortir au plus vite du creux de la tempête.

Ces mesures sont le prolongement de la politique économique que j'ai exposée le 4 novembre dernier. Elles sont un élément de l'effort de redressement national dans lequel nous sommes engagés.

Ensemble, nous avons déjà beaucoup réalisé.

Nous avons mis en œuvre un exceptionnel programme de réformes qui marquent un élargissement du secteur public et modifient les relations entre les citoyens et l'Etat.

Nous avons permis une avancée sociale sans précédent. Une avancée qui, par son ampleur et ses prolongements, prend place à côté de ce qui a été réalisé en 1936, puis à la Libération. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et divers bancs des communistes.*)

**M. Claude Labbé.** Rien de plus ?

**M. le Premier ministre.** Ce progrès social, pour être durable, doit être garanti par une économie saine.

**M. Robert-André Vivien.** Voilà qui est vrai !

**M. le Premier ministre.** Cette politique a toujours bénéficié de la confiance du Parlement. Je vous en remercie et je souhaite que cette confiance soit clairement renouvelée lors du scrutin qui suivra cette déclaration de politique générale.

Dans son allocution télévisée, le Président de la République a évoqué le grand dessein qui est le nôtre et en vue duquel nous entendons mobiliser les ressources de la nation.

Ce grand dessein repose sur un triple projet :

Un projet industriel, source de richesses et qui permettra à la France de se situer au tout premier rang des grandes nations industrialisées. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

**M. Pierre Mauger.** Il faudra vous mettre d'accord avec Krawczyk !

**M. le Premier ministre.** Un projet social, dont l'un des aspects, et qui n'est pas le moindre, est de réconcilier les Français et leurs entreprises.

Un projet culturel enfin, car nos deux objectifs précédents seraient sans signification si les femmes et les hommes de France n'étaient pas préparés à se saisir de la fantastique mutation que nous connaissons depuis une décennie. Car, ne nous y trompons pas, la crise est aussi une naissance. Et mieux que d'inventorier les décors, conséquences de cette crise, nous devons déchiffrer, dire et préparer l'avenir.

La vraie question n'est pas de s'interroger sur les difficultés du temps présent, mais d'œuvrer pour construire la nouvelle société industrielle. (*Murmures sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Pour que ce triple projet puisse être mené à son terme, encore faut-il, dans l'immédiat, rétablir nos grands équilibres et d'abord nos équilibres extérieurs. Nous avons pris les mesures nécessaires.

Le projet industriel est au cœur même de notre démarche. Je vous l'ai dit dès le premier jour où je suis monté à cette tribune comme chef du gouvernement.

Dans l'analyse de notre situation économique actuelle, la conjoncture pèse évidemment et j'y reviendrai tout à l'heure. Nous aurions cependant tort de ne retenir que cet aspect.

Nous avons effectivement opéré, de juin 1981 à juin 1982, une relance mesurée de la consommation destinée à soutenir l'activité économique du pays.

Cette relance de la consommation correspondait à nos engagements. Elle constituait la quatorzième des propositions faites devant le pays par le Président de la République.

Elle était politiquement indispensable pour asseoir la légitimité de la gauche. Comment pourrions-nous appeler aujourd'hui le pays à l'effort, si nous n'avions pas, au préalable, rempli le contrat passé avec lui ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur divers bancs des communistes.*)

**M. Jacques Marette.** Vous vous êtes « planté » !

**M. Jacques Toubon.** Creuser des trous pour les boucher ensuite !

**M. le Premier ministre.** Elle a permis à l'ensemble des catégories sociales de réaliser un gain significatif de pouvoir d'achat. C'est vrai des salariés. C'est vrai des commerçants et des artisans. C'est vrai aussi des agriculteurs qui auront connu, en 1982, leur plus belle année depuis huit ans. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

**M. Jean-Louis Goasdouff.** C'est pour cela qu'ils manifestent !

**M. le Premier ministre.** Cette relance était non seulement mesurée mais socialement sélective. Elle a été en effet largement fondée sur une augmentation des prestations sociales. Selon l'I. N. S. E. E., près de la moitié de la croissance du pouvoir d'achat du revenu en 1982 découle des mesures nouvelles en faveur des prestations sociales. Cette relance aurait pu être relayée par une reprise annoncée pour l'été 1982...

**M. Philippe Séguin.** Par qui ?

**M. le Premier ministre.** ... par la plupart des experts, reprise internationale qui ne s'est pas produite.

Force est pourtant de constater qu'en dépit de ce soutien à l'activité économique du pays, alors même que notre consommation demeurait exceptionnellement forte, nous avons assisté à une contraction de l'investissement et à un recul de la valeur ajoutée industrielle.

Là est l'élément essentiel qui doit retenir notre attention.

**M. Robert-André Vivien.** C'était prévisible !

**M. le Premier ministre.** L'histoire de l'industrialisation française a, il est vrai, toujours été singulière. Comme dans tous les pays, elle obéit à une double logique à la fois individuelle et nationale. L'épanouissement des volontés individuelles — l'esprit d'entreprise, si vous préférez — dépend en effet de l'environnement institutionnel.

Les deux périodes d'industrialisation rapide du pays — le Second Empire et les années soixante — ont correspondu à deux moments de notre histoire où la France a, d'une part, accepté de renoncer au protectionnisme et a, d'autre part, vu l'Etat prendre largement en charge ce développement industriel.

Les Français ne sont pas naturellement portés vers l'industrie. Le handicap est rude. Vous le connaissez tous. Il s'impose à tous les gouvernements, au-delà des changements d'équilibres politiques.

C'est pourquoi je ne cesserai d'en appeler au dynamisme des chefs d'entreprise.

C'est pourquoi je ne cesserai de m'adresser aux cadres qui, par leur dévouement et par leur compétence, sont l'élément clé de notre développement industriel. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

**M. Gabriel Kasperoît.** Complètement ridicule !

**M. Charles Miossec.** Vous n'êtes plus crédible !

**M. le Premier ministre.** Je les appelle à la vigilance technique, à la lutte contre les gaspillages, à la recherche de la productivité par une meilleure utilisation des équipements.

C'est pourquoi je ne cesserai de me tourner vers l'ensemble des travailleurs pour leur dire : rassemblons nos forces.

Il faut donner la priorité à la France.

Peut-être parce que je viens des terres de Flandres et que j'ai vu se développer, à ma porte, un autre modèle industriel, celui de l'Europe du Nord ; peut-être parce que je suis, avec mes amis de la majorité, l'héritier des victimes de la première révolution industrielle ; toujours est-il que j'ambitionne avec tout le Gouvernement de faire de mon pays la grande puissance industrielle qu'il devrait être !

**M. Emmanuel Aubert.** Ce n'est pas demain la veille !

**M. le Premier ministre.** J'ambitionne avec tout le Gouvernement de réconcilier les Français et leurs entreprises ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur de nombreux bancs des communistes.*)

**M. Jean-Louis Goasdouff.** Vous avez beaucoup à faire !

**M. le Premier ministre.** Déjà, ensemble, nous avons commencé à rattraper le retard accumulé depuis dix ans (*exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*), depuis le début de la crise mondiale.

**M. Antoine Gissinger.** Vous vous moquez du monde !

**M. le Premier ministre.** Une crise que la France a abordée sans avoir tous les traits d'une grande nation industrielle, et je pense en particulier au sous-investissement et à une inflation non maîtrisée.

Une crise qui a considérablement dégradé la situation de notre industrie. Ce qui explique d'ailleurs qu'elle n'ait pas su répondre à la relance de 1981-1982. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Pour bien juger de la politique que nous menons, il convient d'avoir à l'esprit les données suivantes : de 1973 à 1981...

**M. Jean-Louis Goasduff.** Parlez-nous de l'avenir et non du passé !

**M. le Premier ministre.** ... — je dis bien de 1973 à 1981 — l'investissement industriel dans le secteur productif a reculé de 15 p. 100. Seuls les investissements réalisés par les grandes entreprises nationales du secteur énergétique, c'est-à-dire le programme nucléaire, ont permis de masquer cette réalité dans les statistiques.

**M. Maurice Pourchon.** Très juste !

**M. le Premier ministre.** Dans les secteurs des biens de consommation et des biens intermédiaires, l'âge moyen des machines était, en 1981, supérieur à celui de 1963, alors qu'il s'agit de domaines à évolution technologique rapide.

Sur cinq ans, les actionnaires privés des groupes que nous avons nationalisés ont pris aux entreprises plus qu'ils ne leur ont donné pour investir. Les dividendes versés ont, en effet, été de 4 milliards de francs, alors que les apports en capital n'ont pas dépassé un milliard et demi. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Jacques Marette.** L'indemnisation vous coûte plus cher !

**M. le Premier ministre.** Entre 1974 et 1981, 700 000 emplois industriels ont été perdus. (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

De 1973 à 1981, la part des productions étrangères sur le marché intérieur a augmenté de 25 à 37 p. 100. Les contre-performances du commerce extérieur français, à la fin des années soixante-dix, sont dues davantage à une explosion des importations qu'à la baisse de nos exportations.

Cet affaiblissement de notre appareil industriel s'est traduit, dès 1978, et plus particulièrement en 1980, par une dégradation profonde de nos échanges extérieurs.

**M. Robert Wagner.** Parlez-nous donc de l'avenir !

**M. le Premier ministre.** Une dégradation structurelle, hélas ! et non simplement conjoncturelle.

De 1978 à 1980, notre déficit vis-à-vis de la République fédérale d'Allemagne a augmenté de 65 p. 100. Notre déficit vis-à-vis des Etats-Unis a plus que triplé pendant la même période.

**M. Gabriel Kaspereit.** Et depuis ?

**M. Jean-Louis Goasduff.** Oui, et après ?

**M. Antoine Gissinger.** Et en 1982, il a doublé !

**M. le Premier ministre.** C'est à partir de 1980 que les positions de notre industrie automobile commencent à s'effriter. Jusqu'en 1978, la part des importations est contenue entre 20 et 22 p. 100 du marché français. Elle augmente brutalement à partir de 1980 et atteint 25 p. 100 au second semestre de 1980. A la veille de l'élection présidentielle, le pourcentage est passé à 27 p. 100.

**M. Antoine Gissinger.** Et il est à 34 p. 100 !

**M. le Premier ministre.** Telle est la réalité de la situation dont nous avons hérité, et ces chiffres sont précis. (*Vives exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Antoine Gissinger.** Parlez-nous plutôt de 1981 à 1983 !

**M. Robert-André Vivien.** C'est un menteur !

**M. Gabriel Kaspereit.** Nous n'avions pas encore compris ce merveilleux raisonnement ! Il faudrait vous renouveler, monsieur le Premier ministre ! Vous radotez !

**M. le président.** Monsieur Kaspereit, je vous en prie !

**M. le Premier ministre.** Les Françaises et les Français nous regardent et nous écoutent.

**M. Gabriel Kaspereit.** Votre refrain du passé est usé !

**M. le président.** Monsieur Kaspereit !

**M. Gabriel Kaspereit.** Nous ne sommes pas ici pour écouter des propos aussi ridicules !

**M. le Premier ministre.** Les Françaises et les Français nous regardent et nous écoutent, disais-je...

**M. Gabriel Kaspereit.** Ils vous ont déjà désavoué en mars !

**M. le Premier ministre.** ... et ils attendent de l'opposition d'autres dispositions d'esprit ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Antoine Gissinger.** Les clignotants sont au vert !

**M. le Premier ministre.** Telles sont les faiblesses de l'appareil industriel français.

**M. Jacques Toubon.** Qui disait que les difficultés sont derrière nous ?

**M. le Premier ministre.** Il ne servirait à rien de vouloir les ignorer. Et je m'étonne de l'attitude de l'opposition, car j'ai dressé...

**M. Jean-Louis Goasduff.** Parlez-nous de l'avenir !

**M. le Premier ministre.** Je parle de ce que je veux, monsieur le parlementaire ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Et, sans le regretter, j'ai un discours qui est différent du vôtre !

**M. Gabriel Kaspereit.** Vous dites la même chose depuis deux ans !

**M. le Premier ministre.** Il ne servirait à rien de vouloir ignorer ces faiblesses. J'ai dressé ce constat sans esprit polémique, et c'est pourquoi je regrette ces mouvements... (*Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

**M. Gabriel Kaspereit.** Vous n'avez pas parlé du choc pétrolier !

**M. le Premier ministre.** ... afin que chaque Française et que chaque Français puisse, en conscience, apprécier l'ampleur de l'effort que nous avons à réaliser. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.*)

Cet affaiblissement de notre économie, cet affaiblissement de notre capacité concurrentielle tiennent notamment à certaines carences de notre appareil industriel.

C'est vrai, en premier lieu, des biens d'équipement industriel. Depuis deux siècles, c'est sans doute notre véritable talon d'Achille. Nous le mesurons en particulier, aujourd'hui, dans le secteur de la machine-outil.

Dès le mois de juin 1981, le Président de la République a marqué son intérêt pour cette branche décisive. Près de 850 000 machines-outils sont utilisées en France dans les industries de transformation. En 1974, notre parc était l'un des plus anciens des pays industrialisés avec une moyenne d'âge de quatorze ans. En 1981, il était encore plus vétuste puisque la moyenne d'âge était passée à seize ans !

Notre industrie de la machine-outil a vu son marché intérieur diminuer de 30 p. 100 de 1974 à 1981 au moment où se produisait la révolution technologique de la commande numérique.

Si je prends le cas des machines-outils à commande numérique, qui sont l'une des clés de la survie des industries manufacturières en France, nous étions, en 1981, dans un état de sous-développement. Notre parc de machines-outils à commande numérique n'était que de 10 000 contre 20 000 pour l'Italie, 25 000 pour l'Allemagne et plus de 50 000 pour le Japon et pour les Etats-Unis.

Nous avons, sans attendre, entrepris de redresser cette situation.

Trois milliards 300 millions de francs d'aide pour les contrats d'entreprise ; 200 millions pour un programme d'innovation technologique et 1 200 millions d'achats publics sont prévus pour la période 1983-1985 dans le cadre du plan de développement de la machine-outil. Ce plan, élaboré en concertation avec les partenaires sociaux, a permis des regroupements et une rationalisation entre les groupes français. Il va donner naissance à une industrie du robot et de la productique.

Pour les biens de consommation courante, la dégradation de notre balance commerciale est constante depuis dix ans. Sous la pression des nouveaux pays industrialisés d'Asie du Sud-Est, certes, mais aussi sous la pression des Etats-Unis et des pays de l'Europe du Sud.

En dépit des prouesses réalisées dans de nombreuses branches par certaines entreprises, notre adaptation d'ensemble à l'évolution technologique et commerciale a été insuffisante.

Pour illustrer ce déclin, je prendrai l'exemple d'un secteur qui emploie encore plus de main-d'œuvre que l'industrie automobile au sens large, et je veux parler du textile.

Depuis 1973, les effectifs étaient passés de plus de 700 000 personnes à 500 000; les importations ont doublé; la production a baissé de 10 p. 100 et les investissements se sont effondrés.

Retards techniques et sous-investissements expliquent ce résultat. Le Gouvernement, par le biais d'un allègement des charges sociales et d'aides directes à l'investissement, a permis aux entreprises de se moderniser tout en sauvegardant l'emploi. Au terme de la première année, nous enregistrons des résultats satisfaisants.

**M. Philippe Séguin.** Boussac !

**M. le Premier ministre.** Nous allons donc reconduire cette procédure des contrats emploi-investissement pour une seconde année en veillant à encourager les entreprises qui s'équipent des technologies les plus récentes, et par exemple de découpes par lasers.

Pour un coût de trois milliards environ, sur deux ans, nous allons permettre à une industrie qui semblait vouée à disparaître de rester largement présente sur notre territoire. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.)*

Je pourrais multiplier les exemples...

**M. Philippe Séguin.** Multipliez ! Multipliez !

**M. le Premier ministre.** ... et rappeler comment nous avons, en moins de deux ans, réalisé une restructuration des grands chantiers de construction navale qui achoppait depuis dix ans.

Je pourrais détailler les mesures prises en faveur de l'agro-alimentaire, secteur primordial pour notre commerce extérieur, et souligner l'importance de l'effort d'investissement qui est, là encore, accompli.

**Un député du rassemblement pour la République.** Faux !

**M. le Premier ministre.** Je pourrais insister sur le fait que la priorité en faveur du développement de la filière électronique sera maintenue en cette période de rigueur.

Je voudrais simplement répéter que le Gouvernement mettra tout en œuvre afin de favoriser la création, dans les prochains mois, de plusieurs milliers d'entreprises nouvelles. Nous nous fixons l'objectif de 10 000 entreprises. *(Murmures sur des bancs du rassemblement pour la République.)*

**M. Emmanuel Aubert.** Ça, ce n'est pas sûr !

**M. le Premier ministre.** Parmi ces mesures, figure la généralisation, dans tous les départements, des centres de formalités uniques. Figure également la mise en place effective d'un congé de deux ans pour la création d'entreprises. Cette mesure permettrait notamment aux cadres des grandes entreprises de tenter leur chance avec un droit à réintégration en cas d'échec.

Notre effort est, vous le voyez, général. Car avec la relance de l'investissement et de l'activité industrielle, c'est notre avenir qui se joue.

En ce qui concerne les entreprises publiques, l'Etat assume pleinement ses responsabilités d'actionnaire. En 1983, il va apporter aux entreprises publiques du secteur concurrentiel vingt milliards de francs...

**M. Gérard Chessequet.** Ce sont les contribuables qui vont les apporter !

**M. le Premier ministre.** ... leur permettant ainsi d'investir vingt-sept milliards de francs.

En ce qui concerne les entreprises privées, les engagements que j'avais pris en septembre 1981 ont été tenus.

Non seulement les prêts bonifiés ont été substantiellement augmentés quant à leurs enveloppes, mais encore les conditions ont été améliorées grâce, notamment, à une importante réduction des taux. Des procédures plus simples et déconcentrées ont permis à près de 4 000 petites et moyennes entreprises de bénéficier de prêts participatifs simplifiés.

**M. Francis Geng.** Eh bien ! Tout va bien !

**M. le Premier ministre.** Dans le même temps, nous avons entrepris de réorienter le système bancaire français vers la prise de risque industriel, en particulier au profit des petites et moyennes entreprises.

La création d'un fonds national de garantie associant la communauté financière de l'Etat a permis de mutualiser le risque industriel. Trois milliards de prêts participatifs seront disponibles cette année afin de renforcer la structure financière des P.M.E.

De nouveaux organismes capables de fournir des fonds propres ont été créés lorsqu'un besoin particulier se faisait sentir aussi bien dans la machine-outil que dans les composants automobiles ou pour l'emploi en milieu rural.

Dans le même temps, les charges financières des entreprises ont été allégées grâce, bien sûr, à la baisse des taux d'intérêt, mais aussi grâce à la procédure exceptionnelle d'allègement mise en place pour les entreprises endettées à taux fixe et élevé qui investissent en 1983.

**M. Robert-André Vivien.** Et le nombre de faillites, monsieur Mauroy ?

**M. le Premier ministre.** Parce que le projet industriel est au cœur même de la société que nous voulons bâtir, nous lui consacrons l'essentiel de notre effort. C'est sur ce front que se joue la bataille décisive, celle qui décidera de notre avenir collectif. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.)*

C'est aussi pour financer cet effort d'investissement que nous avons décidé un emprunt obligatoire égal à 10 p. 100 de l'impôt sur les grandes fortunes et de l'impôt sur le revenu *(exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française)*, emprunt dont sont dispensés les contribuables payant un impôt inférieur à 5 000 francs, c'est-à-dire 14 des 22 millions de foyers fiscaux.

Ainsi se vérifie que le plan de rétablissement de nos équilibres extérieurs s'inscrit également dans une logique d'avenir, dans une logique de développement.

**M. Charles Miossec.** Aucune logique !

**M. le Premier ministre.** C'est cette même logique à plus long terme qui, lors du sommet des pays industrialisés réunis à Versailles. *(Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

**M. Robert-André Vivien.** Un succès !

**M. le Premier ministre.** ... avait conduit le Président de la République à demander la mise en place d'un groupe de travail intitulé « Technologie, croissance, emploi ». *(Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

**M. Emmanuel Aubert.** On est sauvé !

**M. le Premier ministre.** Un premier bilan pourra être dressé lors du sommet de Williamsburg au mois de mai prochain. Dix-huit projets concrets ont, en effet, pu être dégagés. La France, quant à elle, s'est portée chef de file pour huit de ces projets. *(Exclamations sur les mêmes bancs.)*

Certains contribueront à la relance de la coopération européenne comme les trains rapides, en liaison avec la République fédérale d'Allemagne, les biotechnologies et les technologies alimentaires, avec la Grande-Bretagne, et la revitalisation des tissus industriels anciens, avec l'Italie.

Les autres projets permettront de mener un nouveau dialogue avec le Japon, par exemple, sur la robotique avancée.

**M. Jacques Toubon.** Baratin !

**M. le Premier ministre.** ... avec le Canada sur les nouvelles technologies de formation et d'éducation; et avec les Etats-Unis sur les réacteurs à neutrons rapides. *(Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

Les projets retenus deviendront ainsi la composante internationale de nos programmes nationaux prioritaires.

**M. Jacques Marete.** Tout le monde sait qu'il s'agit d'une mystification planétaire.

**M. le Premier ministre.** L'Etat, je le confirme devant vous, ne cessera d'aider les entreprises qui innovent, les entreprises qui embauchent et les entreprises qui exportent. Et dans ce domaine nous ferons mieux que ce qui a été fait précédemment. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

Si la production de richesse est décisive...

**M. Pascal Clément.** Abordez le sujet !

**M. le premier ministre.** ... les conditions de cette production resteront toujours, pour nous, une préoccupation majeure. Il n'y a pas, dans la société contemporaine, de projet industriel sans un grand projet social.

Nous ne réconcilierons pas les Français et leurs usines si nous ne faisons pas entrer la citoyenneté à l'entreprise. Les relations au sein de l'entreprise sont la base de cette nouvelle société industrielle que nous voulons bâtir.

C'est là que se situe l'origine même de l'aliénation. C'est là qu'est la source même des idées dont nous sommes aujourd'hui porteurs. C'est là, en un mot, que se situent les racines de la gauche, son authenticité.

**M. Pierre Mauger.** Sa faillite.

**M. Jean-Paul Charié.** Les racines du mal !

**M. le Premier ministre.** Dans ce domaine, nous continuerons à aller de l'avant, résolument.

Nous avons, c'est vrai, déjà fait beaucoup pour instituer la liberté d'expression des travailleurs et faire des salariés des citoyens à part entière.

**M. Yves Lancien.** A Aulnay ?

**M. le Premier ministre.** La loi du 4 août 1982 a modifié le droit disciplinaire et le contenu du règlement intérieur. Elle a mis en place le droit d'expression individuel pour tous les travailleurs sur les conditions d'exercice de leur travail. Il s'agit là d'une innovation majeure. Nous devons la faire connaître, la valoriser. Près de six mille négociations sur le droit d'expression sont en cours et de nombreux accords ont été signés.

Le changement passe ainsi, de plus en plus, dans la vie quotidienne.

Nous avons également adopté les lois relatives au développement des institutions représentatives du personnel, à la négociation collective et au règlement des conflits du travail, aux comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail. Elles doivent maintenant s'appliquer. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale veillera à ce que l'ensemble des décrets d'application qui restent encore à adopter le soient avant l'été.

L'exercice du droit syndical et la négociation collective, en particulier l'obligation annuelle de négocier, font partie de cette transformation des rapports sociaux que nous devons continuer de mettre en œuvre.

C'est la preuve que la politique contractuelle continue et s'approfondit.

C'est, là encore, une des formes d'adaptation de la France au monde contemporain.

Je voudrais citer également les ordonnances sur la durée du travail, le travail temporaire et les contrats de travail à durée déterminée. Elles ont considérablement modifié les conditions d'exercice des emplois. Les textes d'application, qui ont fait l'objet de nombreuses consultations, doivent être maintenant adoptés pour parachever le travail ainsi entrepris.

Enfin, la loi de démocratisation du secteur public viendra en débat au Parlement dès cette session. Il s'agit là, vous le savez, d'un texte essentiel. La démocratie dans l'entreprise sera ainsi complétée pour les entreprises qui relèvent du secteur public. Les salariés pourront être élus dans les conseils d'administration. Des conseils d'atelier et de bureau seront mis en place pour permettre au secteur public d'être un exemple en matière de droit d'expression des travailleurs.

Si les conditions de travail ne cesseront pas de s'améliorer, encore faut-il que les Françaises et les Français bénéficient réellement de leur droit au travail.

Je veux donc réaffirmer solennellement à cette tribune que la lutte contre le chômage demeure une des priorités essentielles du Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Robert Wagner.** Il faut le dire vite !

**M. Gérard Chasseguet.** Nous en voyons les résultats !

**M. le Premier ministre.** Je veux le réaffirmer avec d'autant plus de force qu'il est vrai que les mesures d'assainissement de notre économie peuvent rendre nos objectifs plus difficiles à atteindre.

**M. Edmond Alphandéry.** Tiens !

**M. le Premier ministre.** Notre préoccupation première sera de veiller à ce que ne s'accroisse pas le nombre des demandeurs d'emploi.

Nous bénéficions pour cela de la meilleure politique de l'emploi des pays industrialisés.

**M. Edmond Alphandéry.** Ah !

**M. le Premier ministre.** Nous avons, dans un premier temps et à travers les contrats de solidarité, mis en œuvre les possibilités que nous offraient les retraites anticipées.

Nous allons, à présent, faire porter l'essentiel de l'effort...

**M. Jean-Paul Charié.** Sur les Français !

**M. le Premier ministre.** ... sur les jeunes de seize à vingt-cinq ans et notamment sur les jeunes femmes qui sont les premières victimes du manque de formation professionnelle.

Dans le même temps, nous devons nous poser le problème du développement du travail à temps partiel.

On estime que de 700 000 à 1 million de personnes pratiquent le travail à temps partiel, c'est-à-dire un horaire inférieur à trente heures. Cela représente 5 p. 100 des salariés. Cette population augmente régulièrement, mais lentement. Plus de 75 p. 100 des salariés à temps partiel sont des agents familiaux, des manœuvres, des employés sans grande qualification.

Or, pour l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne, le travail à temps partiel est plus développé. Il concerne environ 10 p. 100 de la population active. Nous avons donc une marge de manœuvre que nous devons exploiter. Trois moyens sont à notre disposition.

Premièrement, amener les employeurs à accepter les demandes individuelles de temps partiel. Il y a encore de nombreuses entreprises, en particulier des entreprises du secteur public, qui ne satisfont pas les demandes individuelles qui leur sont présentées. Il devrait être possible, même dans des entreprises dotées de nombreux établissements à faible effectif, d'organiser le travail à temps partiel.

Deuxièmement, promouvoir les horaires collectifs à temps partiel. Il s'agit que les entreprises proposent, non pas à des salariés pris individuellement, mais à des groupes de salariés volontaires, un horaire à temps partiel.

Troisièmement, développer et encourager les formules d'insertion professionnelle, de départs progressifs à la retraite ou de congés sabbatiques.

A plus long terme, nous n'atteindrons pas, à mon avis, nos objectifs en ce qui concerne la réduction du chômage sans recourir à un partage plus général du travail, d'autant que cette voie m'apparaît comme la mieux adaptée à l'évolution technologique actuelle. Les fonds salariaux, qui pourront être créés par voie contractuelle, pourraient prévoir d'affecter tout ou partie des sommes ainsi collectées à favoriser cette politique de réduction de la durée du travail. J'en ai parlé avec les partenaires sociaux que je viens de rencontrer et je leur demande d'y réfléchir.

Il y a là un choix dont nous devons débattre et que nous nous efforçons d'ores et déjà de faire prendre en compte au niveau de la Communauté européenne car, compte tenu de l'interdépendance des économies européennes, de tels choix ne peuvent être faits qu'en liaison avec nos partenaires. La solidarité européenne, une coopération plus poussée, des politiques communes plus nombreuses et plus actives sont, en effet, le meilleur moyen de permettre à l'ensemble de nos économies de retrouver enfin les voies de la croissance, une croissance sans laquelle, chacun le sait bien, le problème de l'emploi ne trouvera pas de solution définitive.

Nouvelles relations au sein de l'entreprise, défense du droit au travail, certes, mais notre politique sociale ne se limite pas à ces deux aspects essentiels.

En ce qui concerne la politique salariale, les clauses signées lors des accords passés à l'issue de la période de blocage des prix et des revenus seront respectées. Les réunions prévues par ces accords se tiendront aux dates convenues. Les discussions interviendront quand sera connue l'évolution des prix pour 1983, c'est-à-dire au début de l'année prochaine. Elles tiendront compte de la situation économique générale.

Pour notre part, nous efforcerons de rendre ces clauses sans objet en faisant tout pour respecter notre objectif de 8 p. 100 d'augmentation des prix en 1983.

La première réunion de préparation du projet de budget pour 1984 s'est tenue hier. Il est prévu une augmentation des prix de 5 p. 100 en 1984...

**M. Pierre Mauger.** Si c'était vrai !

**M. le Premier ministre.** ... conformément à ce que nous avons toujours annoncé. (Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Robert-André Vivien.** Vous nous prenez pour des sots !

**M. le Premier ministre.** Je comprends que vous n'aimiez pas que l'on parle de ce problème, puisque quand nous sommes arrivés au pouvoir l'inflation était de 14 p. 100 par an. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.) Il est normal, dans ces conditions, que moins de 10 p. 100 — 8 p. 100 en 1983 et 5 p. 100 en 1984 — cela vous paraisse incompréhensible. (Applaudissements sur les mêmes bancs. — Vives exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Plusieurs députés socialistes. Silence ! Silence !

**M. le Premier ministre.** Je répète devant la représentation nationale que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 1981, l'inflation était de 14 p. 100, que nous l'avons ramenée à moins de 10 p. 100 en décembre dernier, que nous serons à 8 p. 100

en décembre 1983 et à 5 p. 100 en décembre 1984. Voilà la réalité de notre politique ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Protestations prolongées sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Je dois sans doute, mesdames, messieurs de l'opposition, expliquer aux Françaises et aux Français qui nous regardent et qui nous écoutent que les bruits qu'ils entendent sont la manifestation de vos remords ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Nouvelles protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.) Je comprends que cela ne vous fasse pas plaisir, mais il faudra vous y habituer !

**M. le président.** Mes chers collègues, veuillez vous calmer, je vous prie !

**M. le Premier ministre.** Monsieur le président, il faudra sans doute quelques minutes pour que l'opposition se remette. Elle ne permet pas que l'on dise qu'avant que nous arrivions au pouvoir l'inflation était de 14 p. 100 par an ! (Protestations et bruit sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Enfin, et pour la première fois, le Parlement va pouvoir traiter dans toute son ampleur du budget social de la nation, et cela dès cette session !

**M. Alain Madelin.** On se le demande !

**M. le Premier ministre.** Il s'agit là d'un progrès considérable.

**M. Jean-Louis Goasduff.** Y compris pour les faillites !

**M. le Premier ministre.** Nous voulons que chaque Française et que chaque Français aient une vision claire des données de la situation...

**M. Jacques Toubon.** Du fond du gouffre !

**M. le Premier ministre.** ... et que les choix effectués le soient en toute connaissance de cause.

Dans cet esprit, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale recevra les partenaires sociaux avant le débat parlementaire.

Trop de chiffres contradictoires circulent qui alimentent des polémiques inutiles.

**M. Francis Gang.** C'est vrai !

**M. le Premier ministre.** Désormais, les représentants de la nation examineront chaque année l'évolution des dépenses et des recettes des différents régimes, au vu d'un rapport.

Chaque année, en fonction des prévisions disponibles, les parlementaires discuteront au cours de la session de printemps, c'est-à-dire avant le vote du budget, de la contribution de l'Etat aux régimes sociaux. Ils le feront en tenant compte des mesures sociales adoptées, dont beaucoup relèvent du législateur. Chacun comprend que les gestionnaires des régimes devront assumer, de leur côté, leurs responsabilités en prévoyant les économies et les recettes nécessaires au maintien de l'équilibre.

L'élection des administrateurs des caisses de sécurité sociale, qui aura lieu aussi vite que possible à l'automne, correspond au souci d'accroître leur responsabilité.

L'institution prochaine d'un budget global pour les hôpitaux aura pour effet de confier aux conseils d'administration une responsabilité plus grande. Il conviendra donc de donner à leurs membres des moyens d'assumer cette responsabilité supplémentaire.

Enfin, les parlementaires seront placés en situation d'apprécier, périodiquement, l'effort contributif de chaque catégorie d'assurés, en fonction du niveau des prestations auxquelles ils ont droit. Une première étude sur ce thème va être publiée. Il nous paraît en effet relever de la justice sociale que chacun consacre la même part de son revenu à sa protection sociale, si les droits sont identiques.

Chacun comprend bien que la réforme de l'assiette des cotisations se trouve dès lors posée. C'est donc à une réforme d'ensemble que nous vous convions.

Le prélèvement de 1 p. 100 sur le revenu imposable décidé par le Gouvernement prend ainsi tout son sens. Il permet d'éviter d'augmenter les cotisations salariales et correspond à un changement d'assiette. Ce choix sera, j'en suis sûr, confirmé pour les années à venir.

**M. Jacques Blanc.** C'est intéressant !

**M. Jean-Pierre Solsson.** Ah oui !

**M. le Premier ministre.** Ainsi se trouve expliqué l'effort demandé à nos concitoyens, un effort dont, je le souligne, sont exclus sept millions de foyers fiscaux, ceux des familles dont les revenus sont les plus modestes.

Dans le même ordre d'idées, l'étude de la réforme du financement des prestations familiales devra être, elle aussi, accélérée. Elle devrait trouver sa réalisation progressive sur la durée d'exécution du IX<sup>e</sup> Plan. Ainsi, les engagements qui ont été pris à Figeac par le Président de la République et que j'avais confirmés le 4 novembre seront intégralement tenus.

Vous le voyez, notre politique économique, notre politique de réindustrialisation continuent d'aller de pair avec une profonde modernisation de notre politique sociale.

Car la politique économique, la politique industrielle et la politique sociale sont étroitement liées, et je souhaite que ceux qui se préparent à ces professions sociales, et notamment aux professions de santé, aient une claire vision de ce champ d'avenir qu'ouvre, pour eux, le Gouvernement (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Gabriel Kasperit.** Ça c'est la meilleure !

**De nombreux députés du rassemblement pour la République.** Ils sont tous dans la rue !

**M. Jacques Blanc.** Ils sont tous en grève !

**M. le Premier ministre.** Ainsi pourraient-ils mesurer l'ampleur du dessin collectif dans lequel ils doivent prendre leur place par rapport à leurs revendications catégorielles de suppression d'un examen de fin d'année. La jeunesse n'a pas le droit de se tromper de mobilisation. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Jacques Blanc.** Ce n'est pas croyable d'entendre cela !

**M. le Premier ministre.** Projet industriel, projet social donc, mais aucun de ces deux objectifs ne pourra être atteint sans un exceptionnel effort de formation des hommes. Une formation technique et intellectuelle, bien sûr, mais aussi une formation de citoyen et de responsable.

Là encore, que de retards ont été accumulés !

**M. Antoine Gissinger.** Depuis 1981 !

**M. le Premier ministre.** Comment pourrions-nous nous satisfaire du fait que la France ne se situe plus qu'au huitième rang pour la proportion de jeunes par classe d'âge qui poursuivent des études supérieures alors qu'il y a quinze ans, elle se plaçait en tête des pays occidentaux ? (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Georges Tranchant.** Qui était au Gouvernement, il y a quinze ans ?

**M. le Premier ministre.** Elle est à présent devancée par des pays comme la Suède, le Canada, les Pays-Bas, le Danemark, la République fédérale d'Allemagne, sans parler, bien sûr, des Etats-Unis et du Japon !

**M. Georges Tranchant.** Parlez-en !

**M. le Premier ministre.** Comment pourrions-nous nous satisfaire de constater que sur deux millions de chômeurs, près de la moitié ont moins de vingt-cinq ans et que 450 000 sont dépourvus de toute formation digne de ce nom.

**M. Pierre Forgues.** Par votre faute, messieurs de l'opposition !

**M. le Premier ministre.** Ce retard accumulé au cours des quinze dernières années peut être considéré comme un des facteurs de notre manque de compétitivité sur les marchés internationaux. Il suffit d'ailleurs de comparer les performances du Japon qui, pendant cette période, a triplé le taux de scolarisation de ses jeunes de vingt à vingt-quatre ans, aux performances de la France pour comprendre...

**M. Yves Lencien.** ... qu'ils n'ont pas de socialisme là-bas !

**M. le Premier ministre.** ... que nous n'avons pas su investir dans le secteur le plus stratégique pour les nouveaux modes de croissance économique : le capital humain.

Il est donc indispensable de rattraper ce retard.

L'innovation n'est plus, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, le fait de quelques inventeurs géniaux. Elle ne peut être aujourd'hui que le produit d'un effort collectif de recherche scientifique et de transfert des apports de cette recherche dans le système de production.

Les établissements d'enseignement supérieur, qu'il s'agisse des universités ou des écoles, sont le lieu privilégié de ces transferts. Il convient donc de développer les formations de haut niveau, intégrant en permanence les apports de cette recherche, donnant aux étudiants la connaissance des langages fondamentaux du monde actuel et la maîtrise de l'évolution des technologies.

Vous aurez l'occasion d'en débattre au cours de cette session en vous penchant sur le projet de loi consacré aux enseignements supérieurs.

La France a besoin d'ingénieurs et de techniciens supérieurs, aussi bien dans le domaine industriel que dans le domaine des services. Les sorties actuelles du système de formation sont insuffisantes en nombre. Le nombre de diplômés des I.U.T. n'est actuellement que de 20 000.

C'est pourquoi j'ai demandé au ministre de l'éducation nationale de préparer un plan de développement des I.U.T., qui doit permettre de doubler en quatre ans les capacités d'accueil des I.U.T. dans certaines disciplines liées aux technologies de pointe. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des socialistes.*)

Cette volonté de préparer les hommes aux évolutions de la technologie prend tout son sens avec l'extraordinaire effort engagé dans le cadre de la filière électronique.

La mutation qui se réalise dans ce domaine, sous nos yeux, va toucher notre vie quotidienne comme celle des entreprises. De la télévision par câble à l'ordinateur domestique, nous ne pouvons nous permettre d'ignorer ces nouvelles données si nous voulons nous maintenir dans la compétition mondiale.

Sans attendre, nous avons entrepris de former les futurs utilisateurs.

Un programme de mise au point est en cours avec le centre mondial de l'informatique et les conférences des directeurs de grandes écoles et des présidents d'université. Il s'agit d'assurer la formation de jeunes demandeurs d'emploi aux techniques de l'informatique. Les formations seront assurées par des diplômés de grandes écoles, d'universités ou d'instituts universitaires de technologie pendant la durée de leurs obligations militaires.

En plus des opérations qui ont déjà permis l'équipement de 700 lycées et lycées d'enseignement professionnel en ordinateurs, près de 3 000 micro-ordinateurs de type grand public, de fabrication française bien sûr, vont être mis en place dans les établissements à la rentrée 1983. Trois mille autres implantations auront lieu au début de 1984.

Ces implantations, qui concerneront non seulement les lycées et les L.E.P. mais aussi les collèges et, dans certains cas, les écoles, seront faites dans quinze départements qui ont décidé de participer financièrement à l'opération.

Un plan de formation, qui doit permettre aux enseignants d'intégrer l'usage de l'outil informatique dans leur méthode pédagogique, est simultanément mis en place. A la fin de la présente année scolaire, 20 000 enseignants auront reçu cette formation.

Au-delà de cet aspect particulier, que j'ai retenu à titre d'illustration, l'adaptation de notre appareil éducatif s'effectuera également à travers un mouvement décentralisé de transformation des collèges, dont le ministre de l'éducation nationale a tracé les grandes lignes en février dernier.

Dans l'immédiat, nous entendons toutefois porter l'accent sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de seize à vingt-cinq ans.

Un plan a été arrêté au début de l'année par le Gouvernement. Il comprend quatre volets.

Le premier consiste à prolonger l'action éducative de l'école et de l'université.

Aux 35 000 élèves et étudiants qui devront être accueillis à la prochaine rentrée en surcroît des effectifs existants nous avons décidé d'ajouter un effort supplémentaire pour 40 000 jeunes. A cet effet, des actions nouvelles seront offertes. Elles sont destinées à faciliter le maintien ou le retour en formation initiale des jeunes tentés de sortir du système scolaire et universitaire avant d'avoir acquis une formation complète.

**M. Yves Lancien.** Pour les statistiques !

**M. le Premier ministre.** Elles doivent aussi développer des formations complémentaires en alternance pour des jeunes diplômés, sous la responsabilité du service public de l'éducation, en collaboration avec des entreprises ou des groupements professionnels.

Outre l'apprentissage, qui concerne annuellement 130 000 jeunes, nous entendons développer les stages de formation professionnelle.

Déjà notre programme de stages avec alternance avait accueilli, au 1<sup>er</sup> mars dernier, plus de 70 000 jeunes, dont la moitié dans le cadre de l'éducation nationale.

Cette action sera poursuivie. Le programme « seize—dix-huit ans » accueillera à nouveau 80 000 jeunes à partir de septembre 1983.

Cet effort considérable ne doit pas faire oublier les stages de formation professionnelle pour les jeunes demandeurs d'emploi, au travers des actions du fonds de la formation professionnelle, de l'A.F.P.A. et des 35 000 stages « dix-huit—vingt et un ans » mis en place par le ministère de la formation professionnelle.

Cent mille jeunes environ en bénéficient et nous avons décidé l'ouverture immédiate de 10 000 places de stages supplémentaires pour les « dix-huit—vingt et un ans ».

De plus, nous voulons faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi.

Les incitations financières de l'Etat ont été développées pour aider à la libération et à la création d'emplois pour les jeunes. On peut estimer à 145 000 les « moins de vingt-cinq ans » qui seront recrutés en 1983 en vertu d'un contrat de solidarité.

A cela s'ajoutent les contrats emploi-formation. Il s'agit de contrats de travail, en général à durée déterminée, qui incluent une obligation de formation financée par l'Etat.

Le nombre de contrats signés en 1982 était de 70 000. Il a été porté, dans la loi de finances pour 1983, à 100 000. Dans le cadre du plan d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, nous avons décidé de porter ce nombre à 200 000 contrats signés d'ici à la fin de 1983, notamment en développant des conventions-cadres.

Il dépendra des entreprises et de leurs organisations professionnelles que l'objectif de 200 000 contrats soit atteint.

Je débattrai de l'ensemble de ce plan avec les partenaires sociaux à l'occasion d'une table ronde qui sera réunie ce mois-ci. L'Etat est disposé à proposer aux partenaires d'accentuer encore cet effort de formation en portant le total des effectifs pris en compte par l'ensemble de ces filières à 850 000 jeunes.

Huit cent cinquante mille jeunes, monsieur le président, mesdames et messieurs les parlementaires...

**M. François d'Aubert.** Il faut applaudir !

**M. Gabriel Kaspereit.** Il n'arrive pas à réveiller sa majorité !

**M. le Premier ministre.** ... c'est-à-dire un nombre équivalent à celui des « moins de vingt-cinq ans » qui sont actuellement sans emploi. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Car le choix du Gouvernement est simple : mieux vaut un jeune en formation qu'un jeune au chômage ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

**M. Gabriel Kaspereit.** Ce ne sont pas des créations d'emplois !

**M. Marc Lauriol.** Ce n'est pas une richesse, cela !

**M. le Premier ministre.** A ce point de mon exposé, je veux répéter ce qui a été souligné à plusieurs reprises et qui doit être parfaitement clair...

**M. Pascal Clément.** On ne vous croit plus !

**M. le Premier ministre.** ... à savoir que le Gouvernement s'est fixé pour objectif de maintenir le chômage sur la crête des deux millions de chômeurs. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Plusieurs députés du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. Ça, c'est nouveau !

**M. le Premier ministre.** Il n'a jamais caché au pays que, pour obtenir ces deux millions de chômeurs, il fallait un taux de croissance que nous n'avons pas à cause de la crise. Nous avons traité socialement le chômage et nous avons mis en place les contrats de solidarité. Nous avons estimé — et vous êtes ici une majorité à avoir estimé avec nous — que mieux valait des ouvriers en retraite que des ouvriers au chômage.

**M. Marc Lauriol.** Des chômeurs déguisés en retraités.

**M. le Premier ministre.** C'est ainsi qu'il y a eu 300 000 contrats de solidarité. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

De la même façon, devant l'un des plus grands défis de la société actuelle, qui est de relever près d'un million de chômeurs — sur les deux millions — qui ont moins de vingt-cinq ans, il est absolument indispensable de promouvoir un plan de formation professionnelle sans précédent. C'est ce que je viens de vous exposer.

C'est bien ce que l'on pense sur la majorité de ces bancs, j'en suis persuadé et tel est en tout cas l'avis du Gouvernement : mieux vaut un jeune en formation qu'un jeune au chômage. Voilà une logique comprise par le pays ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

**M. Marc Lauriol.** Ce n'est pas un emploi productif !

**M. Pierre Mauger et M. Yves Lancien.** Il faut créer l'activité !

**M. Jean-Paul Charié.** Les jeunes veulent travailler !

**M. le Premier ministre.** Vous le voyez, la politique que nous menons entend de soigner le mal à la racine.

Cette politique est mise en œuvre depuis près de deux ans.

**M. Antoine Gissinger.** Avec quel succès !

**M. le Premier ministre.** Elle demande un effort de l'ensemble de la collectivité nationale pour des succès qui ne peuvent pas être immédiats. (Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Mais là se trouve la voie du redressement national. Là se trouve l'avenir.

Cette politique qui est la nôtre, et que nous n'entendons pas abandonner, doit être menée de pair avec des mesures plus conjoncturelles destinées à adapter notre situation économique à l'environnement international, notamment européen, afin de redresser en deux ans notre commerce extérieur.

**M. Emmanuel Aubert.** Eh bien voyons !

**M. le Premier ministre.** Depuis deux ans, la France s'est trouvée en situation de jouer le rôle de locomotive au niveau de la Communauté économique européenne. (Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Jacques Marette.** C'est pitoyable !

**M. le Premier ministre.** Je rappelle qu'un point de croissance chez nous représente, compte tenu de l'interdépendance des économies européennes, une croissance de 0,2 p. 100 en République fédérale d'Allemagne (Mêmes mouvements.)

Nous étions donc en droit, du fait de cette situation, de demander à nos partenaires de faire preuve d'une solidarité active, en particulier dans le domaine monétaire, et c'est d'ailleurs ce qu'ils ont compris. (Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Philippe Séguin et M. Jacques Toubon.** Ridicule !

**M. le Premier ministre.** C'est ce qu'ils ont compris, mais l'opposition ne semble pas le comprendre ! (Nouvelles exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Gabriel Kasperait.** Vous devriez vous cacher au lieu de dire cela ! C'est honteux de la part d'un Premier ministre !

**M. Jacques Marette.** Ce sont des insanités.

**M. le Premier ministre.** Dans le même temps, nos partenaires ont accentué leurs politiques de déflation, creusant non seulement l'écart entre leur niveau de consommation et le nôtre — écart qui existait déjà en mai 1981 — mais menaçant d'augmenter, à notre détriment, le différentiel d'inflation... (Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République.)

**M. Yves Lencien.** Nous y voilà !

**M. le Premier ministre.** ... entre eux et nous.

Je rappelle une fois de plus qu'en mai 1981 (exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française), alors que le rythme d'inflation avait commencé à balser chez nos principaux partenaires, il était encore en France sur une courbe ascendante. L'inflation était chez nous sur une pente de 14 à 14,5 p. 100. Depuis 1982, nous avons diminué de deux points le différentiel d'inflation par rapport à nos huit principaux partenaires commerciaux. Telle est la réalité. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Yves Lencien.** Et les chiffres de janvier et de février ?

**M. le Premier ministre.** Quant au décalage des niveaux de consommation, il s'explique notamment...

**M. Antoine Gissinger.** On ne parle pas de l'endettement ?

**M. le Premier ministre.** ... par la baisse de notre niveau d'épargne. Les transferts sociaux réaffectés au cours des deux dernières années n'ont pas permis un meilleur contrôle de la consommation, car les Français les plus favorisés ont préféré utiliser leur épargne plutôt que de faire baisser leur niveau de consommation.

Cette situation ne pouvait manquer d'avoir des répercussions sur le volume de nos importations et donc sur l'équilibre de notre commerce extérieur. Le recours à l'endettement était donc inévitable. Il est vrai que le rythme de cet endettement, l'an dernier, ne pouvait se prolonger sans risque.

**M. Pierre Mauger.** Ah oui !

**M. le Premier ministre.** De la même manière que par le blocage des prix et des revenus, nous avons cassé les anticipations inflationnistes, nous allons à présent casser le processus d'endettement et de dégradation de notre commerce extérieur... (Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Emmanuel Aubert et M. Michel Noir.** Casseur !

**M. le Premier ministre.** ... avec la même vigueur et la même résolution, et avec le même souci d'efficacité et de justice sociale. (Mêmes mouvements.)

Vous pourrez en débattre prochainement lorsque la loi d'habilitation permettant au Gouvernement de prendre les ordonnances nécessaires (ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française) vous sera soumise.

**M. Roger Corréze.** C'est la trique !

**M. le Premier ministre.** Le Gouvernement a décidé ce matin de recourir à cette procédure, conforme à la lettre comme à l'esprit de la Constitution (exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République), dans un souci de détermination, mais aussi de rapidité, comme cela avait déjà été le cas pour les ordonnances sociales.

**M. Marc Lauriol.** Quelle urgence !

**M. le Premier ministre.** Ce plan, je vous en rappelle les grandes lignes.

**Un député de l'union pour la démocratie française.** Pourquoi ne l'avez-vous pas fait avant ?

**M. le Premier ministre.** Il porte d'abord sur la réduction des déficits publics et comprend quatre séries de mesures :

La limitation du déficit du budget de l'Etat à 3 p. 100 du produit intérieur brut en 1983 comme en 1984 ;...

**M. Edmond Alphandéry.** C'est beaucoup trop !

**M. le Premier ministre.** L'équilibre de la sécurité sociale ; Sept milliards d'économies nouvelles sur les grandes entreprises nationales ;

Deux milliards d'économie sur l'enveloppe d'emprunts des collectivités locales.

Il porte également sur l'épargne et la maîtrise de la monnaie.

**M. Edmond Alphandéry.** Nous vous l'avions conseillé l'année dernière, mais vous n'écoutez pas !

**M. le Premier ministre.** Outre l'emprunt obligatoire que j'ai déjà évoqué, nous allons notamment opérer une relance de l'épargne-logement et relever le plafond des livrets A de caisse d'épargne.

**M. Edmond Alphandéry.** Grotesque !

**M. le Premier ministre.** Nous allons, en outre, ramener de 10 à 9 p. 100, pour 1983, l'objectif d'augmentation de la masse monétaire.

**M. Edmond Alphandéry.** On verra bien si vous y parvenez !

**M. le Premier ministre.** Enfin, un carnet de change touristique est rétabli.

Nous avons veillé à ce que ces mesures répartissent équitablement l'effort demandé aux Français. Car notre objectif est bien de diminuer le moins possible le pouvoir d'achat... (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Yves Lencien.** Diminuer !

**M. Marc Lauriol.** C'est un aveu !

**M. le Premier ministre.** ... et, en tous les cas, de préserver celui des plus démunis, voire de l'améliorer.

Ce que nous voulons, c'est mobiliser l'épargne et, dans ce domaine, nous nous fixons trois objectifs prioritaires :

D'abord, orienter l'épargne vers le financement des investissements productifs, c'est-à-dire vers les placements longs.

Le marché des émissions obligataires a atteint, en 1982, le montant record de 155 milliards de francs, dont environ 50 p. 100 ont été, directement ou indirectement, attribués aux entreprises.

L'encouragement fiscal à l'achat d'actions — qui revêtait la forme d'un abattement sur le revenu, procurant ainsi un avantage d'autant plus important que les revenus étaient plus élevés — a été remplacé par le mécanisme plus équitable d'une réduction d'impôt : le compte d'épargne en actions.

Des formes plus novatrices d'épargne seront développées par la négociation contractuelle dans l'entreprise à travers les fonds salariaux pour le développement industriel et la création d'emplois.

Ensuite, renforcer l'épargne des ménages investie dans le logement. Le Gouvernement a déjà pris ou va prendre un ensemble de mesures : baisse décidée en janvier d'un point du taux des prêts d'accession à la propriété ; possibilité offerte aux occupants de H.L.M. de devenir propriétaires de leur logement ; relance de l'épargne-logement par le relèvement des taux de rémunération des plans et le doublement des plafonds de dépôt et de prêts.

Enfin, en encourageant l'ouverture de livrets roses, protéger l'épargne populaire, dont la collecte progresse de façon satisfaisante.

Je voudrais souligner que ce plan de rétablissement de nos équilibres extérieurs se distingue ainsi fondamentalement des sept plans de stabilisation qui ont été mis en œuvre dans ce pays depuis la Libération.

Les plans de stabilisation sont d'ordinaire fondés sur des restrictions monétaires aveugles qui, en resserrant les trésoreries des entreprises, compromettent la réalisation de leurs programmes d'investissement.

**M. Edmond Alphandéry.** Et qu'allez-vous faire ?

**M. le Premier ministre.** Tel a été le cas des plans de stabilisation ou de refroidissement présentés en 1952 par M. Antoine Pinay ; en 1957-1958 et en 1963 par M. Giscard d'Estaing ; à l'automne 1968 et à la fin de 1972 par M. Couve de Murville et M. Giscard d'Estaing à nouveau. Tel a été le cas aussi, en mai 1974, pour M. Chirac, puis, à l'automne 1976, pour M. Raymond Barre. Leurs plans comportaient en outre des augmentations de charges fiscales et sociales pour les entreprises.

**M. Edmond Alphandéry.** Et que faites-vous ? C'est ahurissant !

**M. le Premier ministre.** Dans la plupart de ces cas, l'arme essentielle utilisée pour rétablir les grands équilibres a été la politique monétaire.

Notre plan s'attache au contraire à modérer l'évolution de la demande interne. Nous le faisons grâce à un double effort. Un effort de l'Etat d'abord. Le prélèvement sur la dépense publique est, en effet, de l'ordre de 25 à 30 milliards. Un effort aussi au niveau de la consommation des ménages, à hauteur de 35 à 40 milliards.

**M. Robert-André Vivien.** Vous n'y comprenez rien !

**M. Jacques Marette.** Qui a écrit ces stupidités que vous lisez à la tribune ? C'est insensé !

**M. le Premier ministre.** Ce qui est insensé, c'est la politique que vous avez faite pendant vingt ans. Voilà la réalité ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Jacques Marette.** C'est ridicule et pitoyable !

**M. le Premier ministre.** Cet effort, nous le faisons sans augmenter les charges fiscales et sociales des entreprises.

Nous le faisons sans toucher aux 45 milliards de crédits spéciaux destinés à l'investissement des entreprises.

Nous le faisons sans remettre en cause l'effort budgétaire en faveur des groupes industriels nationalisés.

Nous le faisons en ne demandant aucun effort supplémentaire à un tiers des Français, ceux dont les revenus sont les plus modestes.

**M. Jean-Paul Charié.** Et les autres ?

**M. le Premier ministre.** Le rétablissement de nos équilibres extérieurs est ainsi conçu de manière à préserver l'avenir.

**M. Gabriel Kaspereit.** C'est la consternation partout !

**M. le Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les parlementaires, nous entendons aussi faire preuve, dans l'action engagée en vue de redresser notre commerce extérieur, du même souci de justice que celui qui nous anime dans la lutte contre l'inflation.

A cet égard, l'effort réalisé par les salariés à travers la pré-détermination des hausses de salaires, sans indexation, doit être à présent complété par un effort équivalent des non-salariés.

Les ministres concernés, notamment le garde des sceaux et le ministre de l'économie, des finances et du budget, vont engager en liaison avec les représentants des professions intéressées une concertation. Elle visera à déterminer le champ et les modalités d'intervention de ces professions, à alléger les formalités administratives associées à leurs interventions et à dégager les mesures susceptibles de réduire les coûts et les délais pour les usagers.

En même temps, pour certaines autres professions fermées ou protégées mais dont les tarifs ne sont pas réglementés, les pouvoirs publics poursuivront leur action contre les effets infla-

tionnistes des rémunérations en pourcentage et des barèmes émanant d'organisations professionnelles, en s'appuyant en particulier sur l'avis de la commission de la concurrence. Ils chercheront, avec les représentants des professions, la mise en œuvre de nouveaux modes de rémunérations mieux adaptés aux services rendus.

Cette action de régulation des professions fermées ou réglementées obtient déjà ses premiers résultats. Ainsi, une réduction moyenne de 20 p. 100 des courtages des agents de change sur les obligations a été mise en œuvre.

La réduction des causes structurelles de l'inflation passe aussi par une meilleure connaissance des revenus des non-salariés.

Dès cette année, la connaissance des revenus des petits commerçants et artisans doit progresser significativement avec l'institution du salaire fiscal. En effet, toutes ces petites entreprises peuvent, à condition de tenir une comptabilité en termes réels et non plus forfaitaires, avoir désormais accès à des centres de gestion agréés dont les règles de fonctionnement offrent de meilleures garanties.

Enfin, dans certains domaines de la distribution de produits frais, j'ai demandé au ministre de l'économie, des finances et du budget de relancer les contrôles du respect des règles de facturation.

Dans le même esprit, la réforme des circuits de distribution va être accélérée. Certes, par leurs caractéristiques les circuits de distribution ne se prêtent pas à des réformes globales et étatiques. Ils exigent des mesures à la fois précises et pragmatiques par produit ou famille de produits et en concertation avec les intéressés.

La productivité et la compétitivité, ce n'est pas seulement l'affaire du secteur industriel. Il est nécessaire d'améliorer la transparence et l'efficacité des marchés organisés, tels les marchés d'intérêt national. Les mécanismes de cotation, la mécanisation et l'informatisation de certaines fonctions, le rôle du périmètre de protection des marchés d'intérêt national sont autant de points qui seront réexaminés en liaison avec les professionnels concernés.

Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, appeler l'ensemble des Français à l'effort implique que cet effort soit justement réparti. Le Gouvernement y veillera avec un soin tout particulier.

Voilà la différence entre la rigueur de gauche et l'austérité de la droite ! (Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Antoine Gissinger.** Heureusement !

**M. Gabriel Kaspereit.** Soyez un peu plus digne, monsieur le Premier ministre !

**M. le Premier ministre.** Je pense avoir visé juste. Vous vous sentez concernés. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Pour reprendre le mot d'un responsable syndical, je dirai moi aussi que l'austérité, c'est la rigueur sans ambition qui était la vôtre

**M. Gabriel Kaspereit.** Comme c'est beau ! Cela restera dans les lettres françaises !

**M. le Premier ministre.** Telle n'est pas, au-delà des tromperies, la caractéristique de la politique que je viens de vous exposer, bien au contraire.

Mais pour réaliser nos ambitions...

**M. Edmond Alphandéry.** L'ambition sans rigueur !

**M. le Premier ministre.** ... il convient que le pays tout entier se mobilise. Le Gouvernement ne peut rien...

**M. Jean-Louis Goetsdoff.** Ça, c'est vrai !

**M. Gabriel Kaspereit.** Depuis deux ans, il ne peut pas grand-chose, sinon nous mener à la ruine !

**M. le Premier ministre.** ... s'il n'est pas porté par une volonté collective. (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

La reconquête... (Exclamations sur les mêmes bancs.)

**M. le président.** Messieurs, s'il vous plaît, laissez s'exprimer M. le Premier ministre !

**M. le Premier ministre.** Messieurs, vous allez me faire croire que le Gouvernement ne peut pas compter sur vous ! (Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Gabriel Kaspereit.** Pas pour cela !

**M. le Premier ministre.** Mais fort heureusement, je peux compter sur ceux qui siègent sur les autres bancs ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

La reconquête de notre marché intérieur, par exemple...

**M. Antoine Gissinger.** Vous l'appauvrissez !

**M. le Premier ministre.** ... dépend de chaque Français.

**M. Antoine Gissinger.** Nous n'aimons pas l'échec, nous !

**M. le Premier ministre.** L'échec, c'était le vôtre en mai 1981 (Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.) lorsque François Mitterrand a été élu Président de la République ; l'échec, c'était le vôtre, lors des élections législatives de juin 1981. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

**M. Jean-Claude Gaudin.** Vous n'avez plus la majorité dans le pays !

**M. le Premier ministre.** L'échec, ce sont les municipales que vous avez manquées. Voilà la réalité. (Vifs applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Gabriel Kaspereit.** Maintenant, vous n'êtes plus rien !

**M. Etienne Pinte.** Trois dévaluations, c'est l'échec !

**M. Gabriel Kaspereit.** Vous avez ruiné le pays !

**M. le Premier ministre.** Vous êtes obligés de recommencer, mais j'espère que dans l'opposition, vous profiterez au moins des erreurs que vous avez faites. Vous vouliez aller trop vite à la revanche, ...

**M. Gabriel Kaspereit.** Mais bien sûr !

**M. le Premier ministre.** ... vous avez le temps d'attendre maintenant, alors patientez (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.) et tenez-vous convenablement dans un débat de politique générale. (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.)

Ce qui intéresse les Français, messieurs de l'opposition, ce ne sont pas vos cris, mais les propositions du Gouvernement. (Vifs applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Gabriel Kaspereit.** Merci !

**M. Dominique Taddei.** Silence, l'extrême-droite !

**M. le Premier ministre.** La reconquête de notre marché intérieur, par exemple, dépend effectivement de chaque Français, disais-je. Par son comportement de consommateur...

**M. Marc Lauriol.** Et de contribuable !

**M. le Premier ministre.** ... il doit contribuer à la réussite de la politique engagée. Il en va de l'avenir de notre économie, des emplois d'aujourd'hui et de ceux de demain.

Chaque jour, chaque Française et chaque Français a ainsi entre les mains, personnellement, le moyen de contribuer efficacement au rétablissement de nos équilibres extérieurs.

Cette nécessité de consommer différemment, de manière plus sélective et plus nationale, le Président de la République l'a soulignée en appelant à préférer, à qualité égale, les productions françaises.

Nous avons voulu l'illustrer cette année avec le phénomène des vacances. (Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.) Nous avons voulu que s'opère ainsi une véritable prise de conscience.

**M. Gabriel Kaspereit.** Quelle inconscience !

**M. le Premier ministre.** Mesdames, messieurs les députés, je ne peux laisser passer sans réponse l'argument selon lequel le renforcement du contrôle des changes constituerait une atteinte aux libertés. (Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Vous l'avez suffisamment affirmé, messieurs de l'opposition ; écoutez donc la réponse du Gouvernement.

D'abord, parce que permettre à une famille française moyenne de partir avec plus de 10 000 francs ne me paraît pas scandaleux.

Ensuite, parce que c'est ignorer la réalité sociale d'un pays — et vous l'avez superbement ignorée pendant tout le temps où vous étiez au gouvernement (protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française) — dans lequel la moitié de nos concitoyens ne prennent pas du tout de vacances. C'est cela la réalité ! (Vifs applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Gabriel Kaspereit.** Lamentable !

**M. le Premier ministre.** Pourquoi ceux qui errent aujourd'hui à l'atteinte aux libertés ne se sont-ils jamais préoccupés de ces Français-là ? Qui a créé le chèque-vacances et offert ainsi, à ceux qui en étaient privés, des possibilités d'évasion ?

**M. Philippe Séguin.** André Henry, et vous l'avez « viré » !

**M. le Premier ministre.** Dès lors que le Président de la République demande aux Français de se mobiliser, leur demande « ce qui est dû à l'intérêt public », passer pour un éné — je dis bien un éné — ses vacances en France ne semble pas être un effort démesuré.

Nous, en tout cas, qui avons instauré la décentralisation (exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française), nous qui avons supprimé les tribunaux d'exception, nous qui reconnaissons enfin les droits des citoyens dans l'entreprise, nous n'avons de leçon à recevoir de personne en ce qui concerne les libertés ! (Vifs applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Qu'en est-il de la liberté du chômeur miné par le désespoir, de la liberté du travailleur immigré courbé sur sa chaîne, ...

**M. Gabriel Kaspereit.** Ne faites pas du Zola !

**M. le Premier ministre.** ... de la liberté des exploitants agricoles rivés à leur terre ?

Ce faux procès masque un vrai débat. Un débat sur les réalités de la société française. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Gabriel Kaspereit.** C'est d'un ridicule achevé.

**M. Philippe Séguin.** C'est au-delà de la démagogie !

**M. le Premier ministre.** Ce débat, nous sommes prêts à l'engager...

**M. Gabriel Kaspereit.** Vous avez cent ans de retard.

**M. le Premier ministre.** ... et alors chacun verra où sont les défenseurs authentiques de la liberté.

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. Chiche !

**M. le Premier ministre.** C'est justement parce que nous connaissons les réalités de la société française que nous nous attachons à surmonter ses handicaps et à corriger ses faiblesses, dans un strict souci de justice sociale. C'est justement parce que nous connaissons les réalités de la société française que nous sommes en mesure d'appeler l'ensemble de nos compatriotes à l'effort : pour construire l'avenir, pour que la France gagne !

Pour conclure cette déclaration de politique générale qui engage le Gouvernement tout entier, j'aimerais terminer, si vous le permettez, monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, sur une note un peu plus personnelle.

J'entends que l'on me reproche parfois de faire montre d'un optimisme excessif. (Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

C'est vrai que je crois en l'avenir de la France. Je viens de vous le répéter et de vous le prouver.

Je voudrais toutefois m'expliquer sur cet optimisme.

Sur l'optimisme en politique, je ne connais rien de mieux que les propos de Saint-John Perse.

« Des raisons d'optimisme ? » demandait-il. « Elles sont avant tout d'ordre vital : la vie rend mille à qui lui donne cent ; elle enlève mille à qui lui refuse cent. »

« Malheur aux incertains et aux pareimonieux ! On périt par défaut bien plus que par excès. »

**M. Philippe Séguin.** Oh ! là ! là !

**M. le Premier ministre.** « Ainsi, pour les sociétés comme pour les individus, le goût de l'énergie, source première d'optimisme, est un instinct foncier de rectitude organique. Le pessimisme n'est pas seulement une faute contre nature, c'est une erreur de jugement autant qu'une désertion... »

**M. Philippe Séguin.** C'est la gauche maso !

**M. le Premier ministre.** « ... c'est le « péché de l'esprit », le seul irrémédiable. »

Et Saint-John Perse concluait : « Aucune raison d'en faire un péché français. »

Tel est aussi l'avis du Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

**M. François d'Aubert.** C'est le péché socialiste !

**M. le Premier ministre.** Mesdames, messieurs les députés, je vous demande de répondre à l'appel lancé le 23 mars par le Président de la République.

Je vous demande de vous mobiliser au service de la France.

Je vous demande de tourner résolument le dos aux incertains et aux parcimonieux et d'offrir au pays de nouvelles raisons d'espérer, de nouveaux motifs d'optimisme.

Comme m'y a autorisé le conseil des ministres et conformément à l'article 49, alinéa 1, de la Constitution, j'engage la responsabilité du Gouvernement sur cette déclaration de politique générale.

Et par avance, mesdames, messieurs les députés, je vous remercie. (*Applaudissements vifs et prolongés sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. le président.** Dans le débat, la parole est à M. Labbé, premier orateur inscrit.

**M. Claude Labbé.** Monsieur le président, mesdames, messieurs, c'est un grand moment : nous voici à l'Assemblée nationale et vous voici, monsieur le Premier ministre, devant nous, à la tête d'un gouvernement complètement renoué (*rires sur les bancs du rassemblement pour la République*), chargé de conduire une politique entièrement nouvelle et nous présentant un plan cohérent, efficace, de redressement national.

Pardonnez-moi : ce n'était qu'un moment de rêve, monsieur le Premier ministre ! C'est pourquoi la procédure de l'article 49 nous apparaît, dans le contexte qui nous entoure aujourd'hui, et sous cette lumière, comme un simulacre. Chacun attendait un changement, ce n'est même pas un remaniement.

La seule leçon que le Président de la République semble avoir tirée de l'échec des siens aux élections municipales, c'est la persistance de sa vision dans un esprit de revanche sur lui-même et de punition pour les autres. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Et vous voici donc reconduit avec la même équipe, y compris les ministres les plus impopulaires et ceux que le suffrage universel a sanctionnés même quand, au second tour, il les a épargnés.

Vous voici accompagné du même vide politique, sans un véritable plan adapté aux exigences de notre pays, de notre temps et du monde tel qu'il va.

Le socialisme est bon puisqu'on nous le dit — on ne cesse de le répéter. Mais il ne réussit nulle part. En France, nous sommes condamnés à continuer cette poursuite vers le vide, guidés comme des moutons de Panurge ou poussés comme les chevaux sur la roche de Solutré. (*Exclamations et rires sur les bancs des socialistes.*)

Avec vos alliés communistes, vous ne manquez pas cependant d'une certaine volonté et même d'une obstination certaine : imposer ce socialisme qui fait reculer la France. Qu'importe alors si vous passez sans transition, monsieur le Premier ministre, des paroles qui réchauffent à celles qui glacent, de ce que nous appelions hier « votre démagogie » à ce que vous baptisez aujourd'hui « votre rigueur ».

Et vous évoluez avec une telle incohérence, avec une telle inconséquence, que l'on peut se demander, comme dans le titre d'un film : « Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? » (*Applaudissements et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

**M. Jean-Claude Cassaing.** Vous, vous ne voyez pas bien haut !

**M. Claude Labbé.** Votre personne, monsieur le Premier ministre, incarnait, aux yeux de bien des Français, un certain optimisme, solide et rassurant — et vous persistez dans ce style. Autrefois, il nous apparaissait hors de saison : et vos déclarations optimistes ne témoignaient guère du sens de la nuance. C'était, il est vrai, avant les élections municipales.

Le 16 février, au cours de *L'Heure de vérité*...

**M. Pierre Mauger et M. Antoine Gissingier.** Quelle vérité ?

**M. Claude Labbé.** ... — de vérité ! passons... — vous affirmez : « Les gros problèmes sont derrière nous. Tous les indicateurs se remettent tranquillement au vert... »

**M. Antoine Gissingier.** Il est daltonien !

**M. Claude Labbé.** « ... Il n'y aura aucun plan d'austérité pour 1983. Nous avons fixé la ligne de la politique gouvernementale ; elle a été un succès. Mon rôle est de maintenir strictement en ligne la politique du Gouvernement. »

Et, le 27 février, vous ajoutez : « S'agissant de la dévaluation, je l'écarte complètement ! »

**M. Marc Lauriol.** Complètement !

**M. Jacques Marette.** C'est un menteur ! (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

**M. Claude Labbé.** Arrêtons là ce cruel florilège.

Comment, après cela, monsieur le Premier ministre, croire encore un seul mot de ce que vous affirmez aujourd'hui à cette tribune ? (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Vous venez donc de découvrir la rigueur. Et le mot, et la chose. Le mot est important : il sonne bien, il est gaullien, il a le mérite d'éviter des termes plus directs et plus crus : austérité, sacrifice, restriction. Il vous plaît, ce terme de « rigueur », et vous en abusez ; mais il ne me paraît pas adapté aux circonstances. En politique, la rigueur n'a pas le sens que vous entendez donner à ce mot. C'est la recherche d'une grande exactitude ; c'est l'obligation de s'y tenir.

Un budget rigoureux, par exemple, c'est un budget qui n'admet pas le déséquilibre acrobatique, l'endettement excessif, la cavalerie et le recours aux expédients, même quand ceux-ci sont drastiques.

Par nature, le gaullisme est rigoureux, à l'opposé du socialisme brouillon. (*Exclamations sur les bancs des socialistes. — Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*) La rigueur, c'est le refus du mensonge, c'est la marche sur la voie étroite d'une volonté qui, pour être sévère, n'est pas forcément restrictive ou rétrécie.

Sous cette lumière, monsieur le Premier ministre, vous-même et votre équipe ne donnez pas l'image de la vraie rigueur, et ce n'est pas très vif à votre égard que de prétendre — en jugeant vos déclarations présentes et vos propos d'hier — que vous n'êtes pas personnellement très rigoureux.

**M. Marc Lauriol.** Qu'en termes élégants ces choses-là sont dites !

**M. Claude Labbé.** Mais, au-delà des mots, il y a les faits et ces mesures que vous imposez à l'ensemble des Français.

**Un député socialiste.** On attend toujours vos propositions !

**M. Claude Labbé.** Qu'est-il donc arrivé à la France entre la période rose et ce printemps noir ? De quelle malédiction notre peuple se trouve-t-il frappé ? De quel prix doit-il payer on ne sait quelle faute, ce peuple à qui, il y a peu de temps encore, vous cachiez délibérément la vérité ?

« Il n'y a pas une politique pour avant les municipales et une autre pour après » disait M. Jospin le 3 février. Avec le groupe socialiste, votre premier secrétaire, qui en tenait pour la politique d'avant les municipales, va voter en toute conscience pour la politique d'après.

**M. Jean Brocard.** Très bien !

**Un député du rassemblement pour la République.** M. Jospin n'est pas là !

**M. Claude Labbé.** En quoi les Français peuvent-ils être collectivement tenus pour responsables de l'accumulation de vos erreurs et de vos échecs depuis plus de vingt mois ?

Que s'est-il donc passé pour que le ton de votre prêche passe de la palénote à la remontrance ? La réponse est simple. Elle tient dans deux événements politiques étroitement liés : je constate de votre échec et sa sanction par un vote qui engageait l'ensemble du corps électoral français. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Il y a au moins deux exigences auxquelles vous ne pourrez pas vous soustraire.

Elles concernent votre responsabilité et votre solidarité.

Il y a une autre exigence — mais peut-être n'y êtes-vous pas sensible ? — c'est celle de la considération.

La première exigence tient à votre responsabilité. Vous avez inventé — pour reprendre une expression présidentielle — une véritable « machine infernale ». Mais cette fois, il s'agit d'une machine à tuer l'économie, à tarir l'initiative, à bloquer le progrès social. Elle explose aujourd'hui entre vos mains. Vous ne pourrez même plus continuer de truquer les indices et de maquiller les statistiques. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**Plusieurs députés socialistes.** Vous étiez des spécialistes !

**M. Claude Labbé.** Vos décisions elles-mêmes sont un aveu. Ne cherchez pas à éluder ou à déplacer vos responsabilités comme vous le faites constamment, comme vous l'avez fait encore de cette tribune il y a un instant...

**M. Edmond Alphandéry.** Exactement !

**M. Claude Labbé.** ... comme si vous veniez de prendre le pouvoir alors que vous êtes là depuis vingt mois. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*) Non, ne cherchez pas à

éluder ou à déplacer vos responsabilités. Elles vous appartiennent, elles vous collent à la peau comme la tunique de Nessus. Elles n'ont pas fini de vous brûler. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

On vous savait irresponsable.

**M. Pierre Forgues.** C'est scandaleux !

**M. Claude Labbé.** On n'imaginait pas à quel point vous alliez jouer de l'irresponsabilité. Vous vous ingéniez à rechercher tous les prétextes. Tout y passe : les Etats-Unis, isolationnistes et sacrifiant tout au culte du dollar, selon votre caricature éculée ; les Européens, égoïstes et arrogants quand ils refusent de vous aider à vous enliser : un peu plus avant dans une expérience absurde ; les patrons, toujours rétrogrades et bornés ; la crise mondiale ; notre industrie vieillotte ; l'opposition, que vous n'hésitez pas à qualifier de « factieuse » dès qu'elle gagne les élections ; et vos plus récents boucs émissaires : les commerçants.

Franchissant un nouveau pas, c'est maintenant à l'ensemble des Français, accusés de « nombrilisme » et dénoncés comme porteurs de tous les vices gaulois, que vous vous en prenez. Avec quel mépris pour ceux que vous classez « à droite » parce qu'ils ne votent pas ou qu'ils ne votent plus pour vous ! Ces Français coupables d'un péché capital : celui de non-adhésion au socialisme. Vous n'hésitez pas ainsi à rejeter la majorité des Français dans les ténèbres extérieures.

Ceux qui ont voté pour vous, et qui ont persévéré...

**M. Pierre Mauger.** Commentent à déchanter !

**M. Claude Labbé.** ... ne sont guère mieux considérés puisque vous vous efforcez de les maintenir dans votre camp en les trompant. Sans vergogne, vous avez agité l'épouvantail de la grande peur de la « droite ». Comme si nous voulions revenir sur les acquis sociaux ! (Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Clément Théaudin.** Absolument !

**M. Didier Chouat.** Bien sûr !

**M. Claude Labbé.** Rappelons une fois de plus, mesdames, messieurs, que les acquis sociaux sont notre fait (rires et vives exclamations sur les mêmes bancs) et pas le vôtre ! (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Pierre Forgues.** C'est scandaleux !

**M. Paul Balmigère.** Rigolo !

**M. Claude Labbé.** Soyez sérieux, messieurs (protestations sur les bancs des socialistes et des communistes)...

**M. Philippe Séguin.** Silence, les godillots !

**M. Claude Labbé.** Je sais que cela vous gêne d'entendre certaines vérités, messieurs. Mais laissez-moi poursuivre, et vous pourrez juger.

Dans son principe, la retraite à soixante ans procède d'une évolution engagée il y a bien longtemps (exclamations sur les bancs des socialistes) autour de la retraite volontaire.

**M. Pierre Forgues.** Et les trente-neuf heures, c'est vous ?

**M. Claude Labbé.** Dans son application, chacun a pu constater — et les intéressés surtout — qu'elle était moins avantageuse pour les retraités que les mesures de préretraite prises avant vous. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République. — Exclamations sur les bancs des socialistes.)

Au passage, vous abandonnez également ces cinq années préférentielles accordées aux femmes grâce à une proposition de loi qu'avec notre groupe j'avais déposée et qui avait été adoptée unanimement par le Parlement, c'est-à-dire par vous-mêmes, messieurs les socialistes et messieurs les communistes. Cette mesure, vous l'avez complètement laissée de côté. Il n'y a pas de progression sociale dans ce domaine aujourd'hui. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Exclamations sur les bancs des socialistes.)

**M. Marc Lauriol.** Voilà le problème !

**M. Claude Labbé.** Mais la vraie question qui se pose consiste surtout à savoir si une économie en faillite peut soutenir une ambition de progrès social.

**M. Didier Chouat.** La faillite, c'était vous !

**M. Claude Labbé.** La réponse à cette question est forcément négative. Vous ne pourrez aller plus loin que nous ; et parviendrez-vous seulement à maintenir ce que nous avons réalisé ? (Exclamations sur les bancs des socialistes.)

A qui ferez-vous croire qu'en 1981 il n'existait pas en France un système exemplaire de garantie, de solidarité et de prévention sociale ?

**M. Clément Théaudin.** D'injustice !

**M. Claude Labbé.** Vous ne pouvez escamoter vingt-trois années d'avancées sociales sous la V<sup>e</sup> République qu'au détour d'un propos de meeting, mais jamais sérieusement. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)

Heureusement pour les Français, il existe un recours : c'est celui que nous constituons. (Rires et exclamations sur les bancs des socialistes.)

C'est par nous et avec nous...

**M. Pierre Forgues.** Sans vous et contre vous !

**M. Claude Labbé.** ... que pourront être préservés demain les acquis sociaux...

**M. Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine).** Et le retour des scandales !

**M. Claude Labbé.** ... mais ce n'est pas dans la banqueroute sociale qui se dessine.

La seconde exigence, c'est votre solidarité. Elle ne saurait être uniquement électorale et tactique. Elle doit s'exercer jusqu'au bout et sans réserve. Il serait trop commode de laisser entendre que tel ministre qui rassure va s'opposer à tel ministre qui fait peur.

**M. Jacques Toubon.** Ils font tous peur !

**M. Claude Labbé.** On prétend, monsieur le Premier ministre, que vous avez conservé votre poste notamment parce que vous détenez la clef de l'accord avec les communistes.

Vous allez donc recueillir, je le pense, sans peine leur approbation à des mesures qu'ils récuseraient toutes dans le détail, mais qu'ils vont accepter en bloc.

C'est pourquoi nous n'avons pas voulu vous donner la facilité d'une certaine stratégie en déposant une motion de censure qui aurait bien pu vous servir d'échappatoire. (Exclamations et rires sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Puisque rien ne change, l'article 49 ne paraît s'imposer qu'à vous-même, qu'à votre majorité. Alors, de cette façon, dans un seul vote essentiel et clair, et non par deux scrutins qui risqueraient d'être plus confus, vous aurez à vous prononcer nettement, mesdames et messieurs, pour ou contre le soutien à l'austérité décidée par le Gouvernement. Vous en répondrez un jour devant vos électrices et vos électeurs, et cela ne réjouit ni les communistes, ni votre aile progressiste, ni même votre aile conservatrice. (Rires sur les bancs des socialistes.)

Nous ne pouvons pas l'ignorer car bien des propos exempts de l'esprit de solidarité ont été tenus ces jours-ci. Et puis, monsieur le Premier ministre, j'observais, tout à l'heure, les rangs de votre majorité quand vous étiez à cette tribune : il ne me semblait pas que le courant passait vraiment. (Protestations sur les mêmes bancs.)

Plusieurs députés du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. Très bien !

**M. Claude Labbé.** Les applaudissements vous étaient ménagés, et vous n'avez pas fait l'objet de nombreux rappels ! J'ai vu aussi que, dans les rangs du groupe communiste, le soutien était particulièrement mitigé ! (Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Georges Hage.** De quoi je me mêle !

**M. Claude Labbé.** Il faut payer la solidarité à son juste prix !

**M. Yves Lancien.** Ni la joie ni... (sourires) la foi !

**M. Claude Labbé.** Et vous n'aurez pas cette fois-ci — car nous ne déposerons pas de motion de censure — l'occasion de vous unir contre une opposition qui vous laisse entièrement en face d'une responsabilité que vous ne pourrez plus dissimuler...

**M. Parfait Jans.** Quel stratège !

**M. Claude Labbé.** ... et d'une solidarité active qui comporte ses exigences.

Parlons aussi de la considération ; mais n'est-ce pas engager avec vous un dialogue de sourds ?

Vous considérez mal les Français en évoquant à tout propos la droite et la gauche et, pis encore, en vous référant au « peuple de gauche », comme si vous aviez le monopole du peuple...

Plusieurs députés socialistes et communistes. Eh oui !

**M. Claude Labbé.** ... et comme s'il n'existait pas un seul peuple français.

Où est-il le temps où le général de Gaulle rassemblait, avec nous, ce peuple français ?

Vous ne cessez de rechercher toutes les lignes de faille et de raviver les querelles internes, comme la lutte des classes et la guerre scolaire (*protestations sur les bancs des socialistes — applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République*) comme si vous gardiez la nostalgie de l'âge d'or du socialisme : la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Vous êtes en retard de cent ans ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

La recherche d'une justice sociale ne consiste pas à montrer du doigt certaines catégories, comme vous le faites constamment, à rêver d'une France où les riches seront moins riches et les pauvres encore plus pauvres. (*Murmures sur les bancs des socialistes.*) C'est un tout autre dessein, et qui n'est pas le vôtre.

Vous n'accordez pas non plus beaucoup de considération au Parlement.

**M. Jean-Pierre Balligand.** Encore une proposition constructive !

**M. Claude Labbé.** Serions-nous des interlocuteurs subalternes ?

**M. Alain Vivien.** Oui !

**M. Philippe Séguin.** Merci pour le Parlement, monsieur Vivien !

**M. Claude Labbé.** L'un de vous, messieurs, a répondu « oui ». Et je pense qu'il a tout à fait raison car en disant : « Serions-nous des interlocuteurs subalternes ? », je pensais non pas à l'opposition, mais à l'ensemble des députés réunis dans cet hémicycle. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Pour la première fois, vous avez refusé de répondre à l'invitation de nos députés à la commission des finances. Pourtant, il s'agissait d'un train de mesures notamment fiscales, c'est-à-dire législatives ou ayant une incidence sur le budget.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Ils ont eu peur !

**M. Claude Labbé.** Que vous ne manifestiez aucun désir de venir vous expliquer devant nous...

**M. Jean-Jacques Benetière.** C'est faux !

**M. Claude Labbé.** ... je le conçois, et ce n'est d'ailleurs pas nouveau.

Mais vous deviez surtout redouter les critiques et les suggestions de vos propres amis ! Cependant, il ne s'agissait pas là d'une simple procédure, mais d'une réelle obligation morale. Devons-nous vous le rappeler ?

Aujourd'hui vous franchissez un pas supplémentaire dans ce sens en ayant recours aux ordonnances. Votre attitude, monsieur le Premier ministre, doit choquer tout député que n'aveugle pas l'esprit partisan, qu'il siège du côté de la majorité ou dans les rangs de l'opposition. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Responsabilité, solidarité : mais surtout pour quoi faire ? Levant les bras au ciel, attitude fréquente chez vous, monsieur le Premier ministre, vous dites : « Comme il est difficile de faire une politique de gauche quand les pays qui nous entourent font tous des politiques de droite ! » Voilà bien la signature de votre condamnation !

**M. Michel Noir.** Eh oui !

**M. Claude Labbé.** Mais pas plus qu'un peuple, une politique moderne ne se classe à gauche ou à droite. (*Exclamations et rires sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**Plusieurs députés du rassemblement pour la République.** Très juste !

**M. Claude Labbé.** Une politique est seulement bonne ou mauvaise pour le pays, sans procéder d'un quelconque à priori !

Au fait, malgré tous vos propos, que reste-t-il du « grand dessein » ? Où sont les « avancées sociales », les réformes, tout ce qui devait faire de la France l'Eden du socialisme ?

Le rêve s'est vite achevé : dans l'inquiétude d'abord, dans la morosité ensuite et, à présent, dans la colère. Le processus poursuivi au travers des contradictions et des exigences circonstancielles n'est pas celui qui conduit au bonheur dans la liberté !

Chaque jour apporte sa nouvelle entrave dans un système qui restreint notre espace de liberté (*vives protestations sur les bancs des socialistes et des communistes*), qui décourage nos ambitions et nos espérances.

**M. Robert Cabé.** Dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement ?

**M. Claude Labbé.** Insensiblement, sous le couvert d'une légalité que vous prétendez avoir reçue une fois pour toutes, sous l'anesthésie du verbe, le glissement s'affirme.

La confiance s'est perdue, les ressorts de l'économie sont brisés, la propagande s'installe au lieu et place de l'information. (*Vives exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Le pouvoir démocratique, celui des élus, le vôtre, le nôtre, recule au profit d'un pouvoir parallèle de plus en plus constitué par les syndicats politisés et les groupes de pression. (*Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Claude Estier.** La C.G.C. peut-être ?

**M. Parfait Jans.** Ou la C.S.L. ?

**M. Claude Labbé.** C'est ainsi, prenez-y garde, que s'ouvrent les voies de l'aventure.

Dans ce contexte que nous avons prévu, mais bien en deçà de sa réalité présente, vient s'insérer votre dispositif d'austérité.

Il ne s'agit pas là, en effet, d'un plan qui serait une construction structurée de mesures équilibrées et complémentaires. Un plan fixe un objectif : vous n'en avez pas ! Un plan assigne des étapes et prévoit une durée : vous nous renvoyez aux calendes ! Vous parlez en termes d'années, alors qu'il vous faudra bien compter, et nous nous en apercevrons rapidement, en mois, voire en semaines, et vous ne l'ignorez pas !

**M. Gérard Houteer.** Il vous fallait un demi-siècle !

**M. Claude Labbé.** Un plan, c'est l'instrument d'une politique au service d'une ambition.

Au lieu d'un plan, vous nous présentez un ensemble flou d'expédients fiscaux, sans imagination, mais non sans danger, sans autre lien entre eux et sans autre finalité que de renflouer très provisoirement, et sous l'emprise des circonstances, des caisses vides.

Toutes ces mesures sont dictées en fait par l'échec, et elles en portent la marque !

Incapables d'inspirer la confiance, de susciter et d'orienter l'épargne, vous ne trouvez d'autre moyen que de la rendre obligatoire.

Incapables de redresser et d'aménager de l'intérieur la sécurité sociale, vous faites appel à l'impôt général, en taxant tout le monde y compris ceux qui ne relèvent pas de ce régime. Vous ne tenez aucun compte du fait familial. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

Incapables de redresser le déficit du commerce extérieur, vous établissez un contrôle des changes sévère qui « boucle » les Français à l'intérieur de l'Hexagone. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

**M. Gérard Houteer.** Et 1958 ! Et 1968 !

**M. Claude Labbé.** Attitude de grihouille qui ne rétablira en rien l'équilibre de notre balance commerciale.

Un pays qui ferme les frontières à ses propres ressortissants n'engage pas les étrangers à venir chez lui ! (*Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Alain Vivien.** Vous l'avez fait vous-même.

**M. Michel Bérégovoy.** Bien sûr !

**M. Claude Labbé.** Vous savez bien qu'il faut qu'une frontière soit ouverte ou fermée ! (*Exclamations et rires sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Vous allez provoquer des pertes induites considérables : chiffre d'affaires en baisse et chômage dans les agences de voyages, ou perte de recettes pour nos compagnies aériennes, sans oublier l'incitation à la fraude comme dans toute mesure de prohibition ressentie justement par chacun en France — notamment pour les jeunes — dont vous parliez tout à l'heure, et qui découvrent un peu au travers de cette restriction le fond du système qu'on leur impose — comme une atteinte à la liberté ! (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.* — *Protestations sur les bancs des socialistes.*)

**M. Dominique Dupilet.** Déplorable !

**M. Claude Labbé.** En réalité, les causes de notre déficit sont ailleurs...

**M. Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine).** Vous ne faites pas une proposition, rien !

**M. Dominique Dupilet.** Pas l'ombre d'une proposition !

**M. Claude Labbé.** ... dans une image ternie de notre façade commerciale...

**M. Dominique Dupilat.** Baratin !

**M. Claude Labbé.** ... dans des propos maladroits ou inutilement agressifs...

**M. Charles Miossec.** Ils sont nerveux !

**M. Claude Labbé.** ... dans le découragement des énergies.

Vous ne pouvez pas ignorer ce qui se vend le mieux aujourd'hui : les « cerveaux », ceux de nos jeunes cadres qui « s'exportent » à l'étranger ! (Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. André Soury.** C'est vous qui le dites !

**M. Claude Labbé.** Comment ne pas en ressentir une humiliation au moment où vous restreignez la possibilité de circuler librement, nous plaçant ainsi au rang de certains pays que nous ne sommes pas fiers de rejoindre ! (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. Très juste !

**M. Claude Labbé.** Incapables de donner aux collectivités territoriales les vrais moyens d'une décentralisation...

**M. Didier Chouat.** Vous n'en vouliez pas !

**M. Claude Labbé.** ... que vous placez plus dans les textes, dans les discours que dans les faits (protestations sur les bancs des socialistes), vous rognez encore les fonds qui leur étaient dévolus, retardant ainsi l'aménagement et l'équipement des collectivités locales...

**M. Philippe Séguin.** Exact !

**M. Claude Labbé.** ... et plaçant en plus grande difficulté nos entreprises de travaux publics. (Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Philippe Séguin.** Très exact !

**M. Claude Labbé.** Quand le bâtiment va, tout va, dit-on : aujourd'hui, le bâtiment et les travaux publics vont très mal.

**M. Jean-Pierre Balligand et M. Jacques Fleury.** Et vos propositions ?

**M. Claude Labbé.** Incapables de tenir vos promesses sur le maintien du pouvoir d'achat, vous décidez une flambée des prix des tarifs publics et de l'énergie qui va peser lourd sur toutes les activités, la croissance intérieure et sur les investissements : très vite, elle deviendra insupportable aux plus défavorisés.

Incapables de maintenir la monnaie, vous êtes contraints de dévaluer dans des conditions humiliantes, que vous avez l'audace de maquiller en une sorte de succès.

Vous voilà contraints d'expliquer devant l'étranger que l'expérience socialiste de croissance intérieure a échoué !

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, comment éviterez-vous qu'une nouvelle dévaluation ne soit pas nécessaire...

Plusieurs députés socialistes. Vous la souhaitez ?

**M. François Loncle.** Vous n'avez pas le droit de dire cela, monsieur Labbé !

**M. Jacques Fleury.** Vous l'espérez, peut-être, monsieur Labbé ?

**M. Pierre Mauger.** Il faut regarder les choses en face, c'est tout !

**M. Claude Labbé.** ... puisque nos partenaires s'obstinent à pratiquer une bonne politique, que vous dites « de droite », et que vous persistez dans la voie d'une mauvaise politique que vous dites « de gauche ».

**M. André Soury.** Vous n'êtes pas drôle !

**M. Claude Labbé.** Tous les Français paieront le prix de cet affaiblissement.

**M. Pierre Mauger.** Bien sûr !

**M. Claude Labbé.** Je pense, par exemple, à notre agriculture, dont vous n'avez pas dit un seul mot, monsieur le Premier ministre. (Vives protestations sur les bancs des socialistes. — Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Gabriel Kasperelt.** Le Premier ministre a seulement dit qu'elle allait bien, comme tout le reste ! (Rires sur les bancs du rassemblement pour la République.)

**M. Claude Labbé.** Notre agriculture connaîtra forcément en 1983 une baisse de ses revenus, car les agriculteurs devront subir une hausse de leurs coûts de production qu'ils n'auront

pas la possibilité de répercuter sur leurs prix de vente, puisque les cours de soutien resteront fixés en francs dévalués et que vous n'obtiendrez pas la réduction des montants compensatoires...

**M. Robert Cabé.** C'est vous qui les avez créés !

**M. Raoul Bayou.** Exactement !

**M. Claude Labbé.** ... alors que nos partenaires vont s'efforcer énergiquement de les maintenir, en face d'une France affaiblie, et que votre propre logique vous conduira à éviter de créer des tendances inflationnistes. (Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Raoul Bayou.** Qui a institué les montants compensatoires ?

**M. André Soury.** C'est Chirac, monsieur Labbé !

**M. Claude Labbé.** C'est bien l'ensemble de nos activités, c'est-à-dire l'ensemble des Français qui seront touchés par des mesures inséparables de leur contexte...

Plusieurs députés socialistes. Et vos propositions ?

**M. Claude Labbé.** ... et, au premier chef, par une dévaluation qui nous a été imposée, que vous avez subie, après avoir gaspillé 65 milliards pour un soutien artificiel du franc avant les élections municipales ! (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Au-delà, sans doute, de leur gravité et de leur injustice, ce qui importe le plus, c'est que ces mesures ne serviront à rien.

Depuis de longs mois, capitaine d'un vaisseau qui fait eau de toute part. (Exclamations et rires sur les bancs des socialistes et des communistes.)...

**M. Jean Jarosz.** Tout à l'heure, c'était un avion !

**M. Philippe Séguin.** De l'Aéroflot !

**M. Claude Labbé.** ... vous passez votre temps à écoper et à colmater les brèches mais, dès que vous bouchez une fuite, une autre se produit !

Ainsi, l'endettement de la France, dont nul n'ose prononcer le montant véritable, devient une menace, non seulement pour notre économie, mais pour notre indépendance !

Dans ces conditions, comment pourrions-nous affirmer que ces mesures vont dans le bon sens, alors qu'elles ne mènent nulle part !

Face à un plan véritable, nous pourrions vous opposer ou vous proposer le nôtre. (Exclamations et rires sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Plusieurs députés socialistes. Ah ! Enfin !

**M. Alain Vivien.** Cela ne risque pas !

**M. Louis Maissonnet.** On a déjà donné, monsieur Labbé !

**M. Claude Labbé.** D'ailleurs, vous le connaissez...

**M. Alain Vivien.** Le plan qui propose une augmentation du chômage : 600 000 chômeurs de plus !

**M. Claude Labbé.** ... puisque Jacques Chirac l'a présenté aux Français publiquement le 23 janvier dernier. (Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Alain Vivien.** On connaît, malheureusement !

**M. Claude Labbé.** Si vous le souhaitez, ce plan est à votre disposition, monsieur le Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)

**M. Alain Vivien.** Ce n'est pas un best-seller !

**M. Claude Labbé.** Dans cette journée des faux-semblants, il n'y a malheureusement pas de place pour le vrai débat.

**M. Robert Cabé.** Vous ne croyez pas à ce que vous dites !

**M. Claude Labbé.** Pourtant, monsieur le Premier ministre, nous croyons que la France n'est pas condamnée à la non-croissance, à l'austérité frileuse, au repli sur elle-même.

Nous ne croyons pas à la fatalité politique qui n'est que la raison ultime de ceux qui échouent.

Il vous faut, paraît-il, la durée.

**M. Robert Cabé.** Vingt-trois ans !

**M. Claude Labbé.** Vous nous promettez la « moisson » dans quelques années, ce qui doit bien faire sourire nos paysans intrigués par ces curieuses récoltes quinquennales. (Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Vous continuez de semer votre mauvaise graine, mais le temps ne fera qu'accentuer le poids de vos erreurs.

En refusant de vous soumettre au fond aux seules lois qui doivent s'imposer aux dirigeants d'une nation moderne, vous venez de franchir un cap dangereux.

Demain, nous serons plus isolés sans être indépendants, moins libres sans être en sécurité, moins riches sans être plus égaux.

Un jour, quand ils devront vous juger, les Français se souviendront que vous leur avez menti, que vous les avez trompés et que vous n'avez tenu, avec mépris, aucun compte de l'avertissement qu'ils vous ont lancé.

Pour une majorité d'entre eux, la cause est déjà entendue, et nous n'aurons plus à faire la démonstration de votre incompetence : elle éclate aux yeux de tous — et, malheureusement, aussi aux yeux du monde.

Ce qui nous reste à faire, c'est à préparer votre relève sans spéculer sur les malheurs de la France, sans volonté de retour au passé. (*Ah ! sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Sans autre esprit de revanche que celui de voir notre pays retrouver son visage et sa place en face de toutes les autres nations : une revanche, mais pour la France : l'opposition connaît bien son devoir !

**M. Robert Cabé.** Vous êtes tristes !

**M. Claude Labbé.** En lui jetant l'anathème il y a déjà un certain temps, vous l'avez soudée, s'il en était besoin. (*Rires sur les bancs des socialistes.*)

Elle se veut et elle est multiforme, mais elle parle d'une seule voix. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Elle est prête pour remplir sa mission, sa seule mission ; reprendre les rênes d'un pouvoir égaré, réussir là où vous avez échoué, rassembler les Français que vous divisez.

**M. Gérard Houter.** Vous avez eu du temps !

**M. Claude Labbé.** Nous le ferons, mesdames, messieurs, monsieur le Premier ministre, avec la détermination et l'assurance tranquille de ceux qui savent qu'au-delà des péripéties et des polémiques, l'avenir leur appartient. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

(*M. Alain Chénard remplace M. Louis Mermaz au fauteuil de la présidence.*)

#### PRESIDENCE DE M. ALAIN CHENARD, vice-président.

**M. le président.** La parole est à M. Lajoinie.

**M. André Lajoinie.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre...

**M. Philippe Séguin.** Parlez-nous des espions ! (*Protestations sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

**M. André Lajoinie.** Je n'ai pas de leçon à recevoir de vous, monsieur Séguin ! (*Vifs applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

Ni pour le patriotisme, ni dans d'autres domaines !

Et je vous invite à vous taire !

**M. Philippe Séguin.** Vous n'allez pas nous parler un peu des espions ?

**M. Guy Béche.** C'est indigne de la part d'un vice-président de cette assemblée !

**M. le président.** Mes chers collègues, je vous en prie !

M. Lajoinie a seul la parole !

**M. André Lajoinie.** Monsieur le Premier ministre, le nouveau gouvernement se présente devant l'Assemblée nationale au lendemain des élections municipales et d'une violente spéculation monétaire, contre le franc, qui a conduit le conseil des ministres à adopter un plan de rigueur dont vous venez de parler.

**M. Jacques Blanc.** Un peu...

**M. André Lajoinie.** Des élections municipales, la droite espérait une poussée, qui lui aurait permis de porter un coup sévère à la politique gouvernementale et de mettre en cause la légitimité de la majorité, montrant ainsi, une fois de plus, qu'elle ne trouve les institutions valables que dans la mesure où elle exerce elle-même le pouvoir. (*Très bien ! sur plusieurs bancs des socialistes.*)

Malgré une campagne violente et démagogique (*exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française*), la droite n'a pas atteint ses objectifs. Elle a subi un échec. (*Rires et protestations sur les mêmes bancs.*)

**M. Philippe Séguin.** Et c'est le parti communiste qui a gagné, bien sûr !

**M. André Lajoinie.** Il n'y a pas eu de glissement à droite de l'électorat populaire. (*Rires sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Philippe Séguin.** Ni à Nîmes, ni à Sète, ni à Béziers !

**M. André Lajoinie.** La gauche a tenu bon ! (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

**M. Jacques Toubon.** C'est Quilès qui a gagné, n'est-ce pas monsieur Lajoinie ?

**M. André Tourné.** Mais taisez-vous un peu !

**M. le président.** La parole est à M. Lajoinie et à lui seul ! Veuillez poursuivre, monsieur Lajoinie.

**M. André Lajoinie.** Les provocations ne me dérangent pas ! Comme en 1981, les communistes ont contribué pleinement à ce résultat. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Alain Madelin.** Par la fraude électorale !

**M. André Lajoinie.** Ils l'ont fait avec l'objectif d'apporter une contribution efficace et unitaire à l'œuvre engagée.

**M. Jacques Toubon.** Nîmes, Sète, Béziers !

**M. André Lajoinie.** Comme ils l'ont fait depuis bientôt deux ans, les communistes entendent continuer à exercer toutes leurs responsabilités pour poursuivre dans la voie ouverte en 1981. Au Gouvernement, au Parlement, dans les municipalités et dans le pays, ils ont à cœur de contribuer à l'union des forces populaires et d'assurer l'action de la majorité de gauche dans le respect des engagements pris en commun.

Ils le font avec les moyens que leur a donnés le suffrage universel.

Cette attitude de leur part n'a rien de conjoncturel. Elle s'inscrit dans la stratégie de nos derniers congrès, qui est de tout mettre en œuvre pour transformer progressivement la société au rythme voulu par les Français vers plus de justice, de liberté, de progrès social et économique, vers le socialisme démocratique pour la France.

Notre pays a amorcé un redressement sensible au cours de ces vingt-deux derniers mois...

**M. Jacques Toubon.** Encore un pas, et hop !

**M. André Lajoinie.** ... marqués pourtant par l'aggravation de la crise et le recul de la production industrielle dans les pays capitalistes industrialisés. Le nombre de chômeurs dépasse 11 millions aux Etats-Unis, 3 millions en Grande-Bretagne, 2,5 millions en République fédérale d'Allemagne.

**M. Philippe Séguin.** Et 47 de plus en Union soviétique !

**M. André Lajoinie.** La France est le seul pays à avoir stabilisé le niveau du chômage et à avoir augmenté son activité économique.

**M. Jacques Toubon.** C'est faux !

**M. Jean Valleix.** Oui, c'est faux ! Vous savez, les statistiques !...

**M. André Lajoinie.** Vous êtes bien timides, messieurs, dans vos protestations ! (*Rires sur les bancs des communistes.*)

La France est aussi le seul pays dans lequel le pouvoir d'achat des petits salariés a été amélioré, grâce notamment au relèvement du S.M.I.C. et à l'amélioration du montant des prestations sociales. Mais, dans le même temps, les milieux financiers internationaux, le grand patronat et la droite de notre pays ont lancé une grande offensive monétaire pour tenter de faire échec à la politique de la France et imposer le retour à l'austérité.

La crise que nous subissons...

**M. Edmond Alphandéry.** Vous avez nationalisé les banques, et les banques nationalisées ne font pas leur travail !

**M. André Lajoinie.** ... c'est la crise d'une économie donnant la priorité au capital sur le travail, recherchant le profit dans la déqualification et la compression des salaires, c'est la crise d'un monde où l'accroissement des patrimoines capitalistes constitue une fin en soi.

**M. Alain Madelin.** Vraiment, M. Lajoinie n'a pas changé !

**M. André Lajoinie.** Cette fuite en avant a conduit le capitalisme, particulièrement en France où les comportements « rentiers » sont fortement ancrés, à rechercher de plus en plus le profit dans des activités spéculatives.

**M. Edmond Alphandéry.** Mais non !

**M. André Lajoinie.** Durant la dernière décennie, les milieux économiques et financiers ont pratiqué une politique de redéploiement et d'austérité. La recherche et l'investissement productif ont été sacrifiés.

Les équipements et les machines ont vieilli, ainsi que vous le rappelez tout à l'heure, monsieur le Premier ministre. L'effort de recherche a décliné par rapport au niveau des années soixante. L'enseignement est lui aussi entré en crise. Quant à la formation professionnelle, elle n'a que peu bénéficié aux ouvriers et aux employés. Près d'un million d'emplois en sept ans ont été supprimés dans l'industrie.

Les profits réalisés n'ont pas servi à développer la production nationale. Il y a même eu recul de l'investissement. Au contraire, avec l'aide de l'Etat, le patronat a investi à l'étranger, cassé des usines en France, vidé de leur substance des régions entières.

La gauche a donc trouvé en arrivant au gouvernement un appareil de production dégradé et, dans certains secteurs, abandonné. Notre industrie n'a pu entièrement répondre au surcroît de demande qu'a entraîné la relance en 1981. Elle n'a pu répondre à l'évolution des goûts et des besoins des Français.

Ainsi l'état de notre appareil productif a pesé lourdement sur les résultats du commerce extérieur enregistrés en 1982.

**M. Edmond Alphandéry.** Vous ne vous en rendez compte que maintenant ?

**M. André Lajoinie.** Ces faiblesses ont entraîné une dépendance accrue vis-à-vis des pays étrangers pour les biens d'équipement et, plus récemment, pour les biens de consommation.

**M. Edmond Alphandéry.** Vous êtes cynique.

**M. André Lajoinie.** L'aggravation des comptes commerciaux en 1982 s'est concentrée sur les pays industrialisés et particulièrement sur la Communauté économique européenne, puisque le solde négatif a été plus que multiplié par deux pour atteindre 64 milliards de francs.

Cette tendance a été amplifiée par la flambée du dollar dont les variations brutales ont donné lieu à une spéculation effrénée contre le franc.

Cette faiblesse structurelle de notre économie, c'est l'héritage des forces de l'argent et de la droite.

**M. Philippe Séguin.** Ben voyons !

**M. André Lajoinie.** C'est pourquoi la droite est disqualifiée pour s'ériger en donneuse de leçons. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.)

Elle a montré dans le passé son incompétence pour résoudre les problèmes de la France.

**M. Edmond Alphandéry.** Et la vôtre ?

**M. André Lajoinie.** Elle s'avère incapable de proposer une perspective à long terme. D'ailleurs M. Labbé était peu fier, tout à l'heure, de l'action passée de cette droite. Il l'a avoué. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

**M. Robert-André Vivien.** Ne déformez pas les propos de notre collègue. Il est vrai que vous êtes un spécialiste.

**M. André Lajoinie.** Comment les Français pourraient-ils donner quelque crédit à ceux qui s'élèvent aujourd'hui comme des censeurs de la gauche ?

**M. Philippe Séguin.** Vous êtes sur la défensive !

**M. André Lajoinie.** Ces derniers dénoncent la facture extérieure. Mais peut-on oublier la lourde responsabilité qu'ils ont dans ces abandons successifs qui ont réduit et appauvri notre appareil productif ? Ne sont-ils pas responsables d'une inflation galopante : 100 p. 100 durant le septennat précédent ? Dans le même temps, le franc perdait 40 p. 100 de sa valeur par rapport au deutschemark.

Ces mêmes censeurs n'ont pas hésité à entretenir la spéculation contre notre monnaie. Leur campagne apocalyptique servait de paravent à ceux qui jouaient contre le franc, contre notre économie et qui ont su, à l'occasion du réaménagement monétaire, empêcher de substantiels profits.

Cependant, d'ores et déjà, avec les réformes fondamentales votées depuis 1981, la France dispose d'atouts décisifs pour redresser la situation, car ces réformes constituent la réponse nécessaire aux maux dont souffre notre pays.

Des avancées sociales essentielles, favorables à l'emploi, ont été acquises : le redressement des petits salaires et des prestations sociales ; l'allègement de la durée du travail ; la retraite à soixante ans ; la formation professionnelle des jeunes ; l'accroissement des droits des travailleurs dans les entreprises ; le relèvement du revenu des payés dont vous avez parlé, monsieur le Premier ministre, mais M. Labbé n'écoutait alors pas.

Sur le plan économique, la nationalisation des grands groupes industriels, c'est la chance d'un nouveau dynamisme au service du pays. Les quatre années précédentes, les actionnaires privés avaient prélevé sur ces entreprises trois fois plus qu'ils n'avaient apporté en fonds propres. Ils avaient lancé ces dernières dans une stratégie d'internationalisation forcée conduisant au déclin de l'investissement en France et à l'endettement, à l'effacement de pans entiers de production au profit de l'étranger. Les moyens existent aujourd'hui pour inverser ce processus.

Quant à la nationalisation des banques, elle doit contribuer à mettre fin aux gaspillages des ressources financières, à leur détournement vers des opérations spéculatives, à la fuite des capitaux, aux prélèvements excessifs de la banque sur l'industrie. C'est le moyen d'une mobilisation des ressources vers le financement de la rénovation de l'appareil productif.

En matière de décentralisation, une œuvre a été engagée qui tend à donner aux collectivités locales leur autonomie et les moyens d'une intervention réelle dans la vie économique.

Tels sont les atouts dont la France s'est dotée au cours de vingt-deux mois de gouvernement de la gauche.

Il s'agit d'autant moins de renoncer à poursuivre la politique nouvelle engagée au lendemain de mai 1981 que la majorité possède des moyens importants pour avancer dans la voie du redressement national. Il faut aujourd'hui donner pleinement vie à ces réformes et les utiliser efficacement pour répondre aux besoins du pays et de notre peuple.

La France a besoin d'une plus grande rigueur dans la mise en œuvre d'une politique économique et sociale de gauche, et plus particulièrement pour le redressement de l'appareil productif. Telle doit être à nos yeux la tâche essentielle du Gouvernement.

La solution aux problèmes posés au pays ne réside pas dans un quelconque programme d'austérité pour les travailleurs qui aggraverait encore nos difficultés, mais au contraire dans la mobilisation des forces vives autour de l'effort de redressement, afin de surmonter les obstacles dressés par ceux qui placent leur intérêt égoïste et partisan avant l'intérêt national. (Applaudissements sur les bancs des communistes et sur divers bancs des socialistes.)

Nous ne sous-estimons pas les retombées de la crise internationale sur notre économie. Mais nous n'acceptons pas l'idée que la crise serait fatale et que nous n'aurions qu'à baisser la tête. Les travailleurs ne sont en rien responsables de la crise. Nous pouvons agir sur ses causes en France même ; d'ailleurs, nous avons obtenu de meilleurs résultats que nos voisins.

Il faut donc accroître l'efficacité de l'action gouvernementale sur les questions dont dépendent la croissance économique, l'indépendance nationale et la justice sociale. Vaincre le chômage, réduire l'inflation et assainir la situation du commerce extérieur constitue un impératif national, et les communistes ont la ferme volonté d'y contribuer.

Tel est donc le sens que nous donnons à l'effort demandé aux Français. Il ne peut s'agir de l'acceptation passive d'une austérité dont le passé a montré qu'elle ne faisait qu'affaiblir l'appareil productif. Nous leur demandons au contraire une participation active à la mise en œuvre de la nouvelle politique et à l'utilisation des outils dont nous disposons maintenant. Les députés communistes inscrivent leurs réflexions et leurs propositions dans cette attitude de lutte contre le déficit extérieur, le chômage et l'inflation.

Si nous faisons nôtres ces objectifs, nous sommes toutefois inquiets de certaines mesures contenues dans le dispositif gouvernemental qui, ne faisant pas à notre avis assez de place à la justice sociale, pourraient rendre fragile l'économie et rendre plus difficile la lutte contre le chômage et l'inflation sans assurer pour autant l'équilibre durable de notre balance commerciale et de notre balance des paiements.

Nos propositions pour compléter et améliorer le plan gouvernemental ne visent qu'à rendre plus efficace la politique mise en œuvre. Je résumerai ces propositions en deux grandes séries de réflexions.

En premier lieu, il est décisif de fixer des perspectives qui dépassent l'action conjoncturelle du plan gouvernemental et d'examiner les moyens de réaliser ce dernier. C'est ce que vous avez fait, monsieur le Premier ministre, en évoquant les projets industriels et sociaux du Gouvernement.

Nous sommes convaincus de la nécessité de s'appuyer sur le secteur public pour le développement économique national en impulsant la modernisation des secteurs industriels traditionnels, de relancer l'effort de recherche et de formation, de poursuivre la mise en place du fonds de grands travaux, d'ouvrir pour des conditions meilleures de financement de l'industrie et du logement.

Il est important également que le Gouvernement poursuive son action pour mener à bien la démocratisation du secteur public et l'extension des droits des travailleurs tout comme la lutte contre le chômage.

Nous croyons que l'action gouvernementale doit se fixer les objectifs suivants : redresser l'industrie et l'économie française, combattre le chômage et l'inflation tout en réduisant les déficits extérieurs.

Ces objectifs sont absolument inséparables. Tout relâchement pour atteindre l'un d'eux remettrait en cause la réalisation des autres. La régression du pouvoir d'achat des travailleurs, par exemple, ne pourrait que réduire et affaiblir les débouchés de notre appareil industriel, augmenter le chômage et aggraver le déficit extérieur.

Pour redresser l'industrie et l'économie françaises, nous croyons que le secteur public doit jouer un rôle moteur. C'est pourquoi nous proposons de mettre au point des contrats de plan dans les entreprises nationalisées, comportant des objectifs de productions compétitives pour remplacer les importations excessives et développer de nouvelles techniques afin de rendre sa priorité à la reconquête du marché intérieur.

Ces contrats devraient préciser les coopérations à établir entre les entreprises françaises et, éventuellement, étrangères fondées sur l'intérêt réciproque, les entreprises publiques s'engageant à faire progresser l'emploi, à rechercher la stabilité des prix et à réduire systématiquement leurs exportations de capitaux.

Il est temps que cesse cette tentation permanente des groupes industriels, y compris publics, d'investir à l'étranger plutôt que de produire français.

**M. Parfait Jans.** Très bien !

**M. André Lajoinie.** Les banques nationalisées devraient également conclure des contrats de plan donnant la priorité au financement des productions nationales compétitives et créatrices d'emplois.

L'Etat doit reviser les dispositions d'encadrement du crédit, en conséquence contrôler rigoureusement l'exportation de crédit en devises afin d'en limiter l'extension et en modifier les objectifs dans l'intérêt de nos productions et de coopérations équilibrées.

Toujours pour aider au redressement économique, nous proposons que le montant de l'emprunt obligatoire de 10 p. 100 serve, d'une part, au financement de la formation professionnelle, dont nous ne soulignerons jamais le rôle d'avenir pour le développement industriel et de lutte contre le chômage, et, d'autre part, au financement de la création d'emplois productifs en priorité dans les branches déficitaires.

Les banques se doivent d'accorder des crédits préférentiels aux entreprises qui accueillent des stagiaires et s'engagent à embaucher, notamment, des jeunes et des chômeurs.

Enfin pour que les ressources créées dans les entreprises servent au développement de la production, des mesures doivent être prises pour dissuader les sorties de capitaux et la spéculation par des taxations appropriées et des contrôles rigoureux.

La réduction des montants compensatoires monétaires résultant des récents aménagements monétaires au sein du système européen doit être entreprise résolument, car ces taxes à l'exportation et ces subventions à l'importation dans le commerce agro-alimentaire pénalisent la France, aggravent son déficit extérieur et défavorisent nos agriculteurs.

Pour impulser cet effort de redressement national, le Gouvernement devrait engager une grande campagne en vue de la promotion de la production française.

Aucun appui, aucun atout ne doit être négligé.

Cela doit être le rôle de la délégation interministérielle qui est prévue, ainsi que celui des collectivités territoriales régionales dont les pouvoirs économiques doivent être étendus dans le cadre de la décentralisation, ou encore celui de nos commissions parlementaires, qui doivent prendre les initiatives nécessaires.

De même, doivent être appelés à cet effort national les travailleurs, leurs organisations et les comités d'entreprise, qui doivent trouver dans les lois étendant leurs droits dans les entreprises les moyens d'intervention efficaces en faveur du redressement industriel, de l'emploi, de l'équilibre extérieur et de la lutte contre les gâchis.

Mais cette mobilisation populaire, monsieur le Premier ministre, ne se fera pas sans justice sociale.

De nombreux travailleurs et leurs familles connaissent de graves difficultés d'existence qui vont être encore aggravées par les hausses de tarifs publics ou des mesures déjà décidées comme l'injuste forfait hospitalier.

On ne gagnera pas la bataille économique nationale si on sacrifie leurs intérêts et si on porte atteinte à leur pouvoir d'achat, tandis que les détenteurs de gros capitaux seraient pratiquement dispensés de l'effort demandé. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Ce sont ces aspects du dispositif gouvernemental qui suscitent nos réserves et appellent des améliorations significatives, notamment pour élargir les conditions d'exonération du prélèvement de 1 p. 100 pour la sécurité sociale et de l'emprunt obligatoire de 10 p. 100.

Tel est le sens de ma deuxième série de réflexions. Nous croyons possible d'alléger les charges prévues par le plan gouvernemental sur les familles au revenu modeste tout en maintenant le montant des ressources envisagé, et je vais en faire la preuve.

N'oublions pas les grandes inégalités existantes. Un salarié sur deux gagne moins de 5 000 francs par mois — et ne parlons pas du sort des chômeurs — alors que 170 000 familles possèdent en moyenne près d'un milliard de centimes chacune.

Nous proposons donc d'augmenter le taux de l'impôt sur les grandes fortunes.

Je rappelle que, sur proposition des députés communistes, la commission des finances avait adopté un amendement prévoyant la création d'une nouvelle tranche de l'impôt sur les grandes fortunes au taux de 2 p. 100 pour la valeur d'un patrimoine excédant 1,5 milliard de centimes — vous voyez bien que ceux-là pouvaient vraiment payer ! Vous-même, monsieur le Premier ministre, aviez déclaré le 26 janvier 1982 que le Gouvernement tiendrait compte de cet amendement au cours de l'année 1983.

Toujours pour faire payer ceux qui en ont les moyens et économiser les deniers de l'Etat, nous proposons de transformer en obligations l'emprunt Giscard de 1973, indexé sur l'or. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et sur quelques bancs des socialistes.*)

Vous ne pouvez pas, messieurs de la droite, car c'est là votre enfant. Et quel enfant : un véritable monstre !

Une telle mesure, qui n'aboutirait en rien à spolier les souscripteurs — ces obligations porteraient intérêt au taux normal des emprunts d'Etat — mettrait fin à un grave scandale peut-être sans précédent dans notre histoire, qui consiste à faire payer aux contribuables des sommes énormes et indues.

Il faut savoir que pour cet emprunt qui, en 1973, avait rapporté au Trésor 6,5 milliards de francs seulement, les contribuables français ont déjà payé — je liens ce chiffre d'un rapport récent — 13,97 milliards de francs d'intérêts.

**M. Parfait Jans.** C'est scandaleux !

**M. Edmond Alphandéry.** Et les emprunts que vous avez faits à l'étranger et qui ont été dilapidés un mois après ?

**M. André Lajoinie.** Vous, les giscardiens, vous avez intérêt à mettre la pédale douce sur cette question, je vous le conseille. Vous n'avez pas à en être fiers ! (*Applaudissements sur les bancs des communistes et sur divers bancs des socialistes. — Proclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

**M. Parfait Jans.** Ils ont volé l'Etat !

**M. André Lajoinie.** Et on prévoit pour 1988 un remboursement d'un montant qui s'élèvera à 100 milliards de francs, intérêts et capital additionnés, pour un emprunt initial de 6,5 milliards de francs... (*Applaudissements sur les bancs des communistes et sur divers bancs des socialistes.*)

**M. Edmond Alphandéry.** Ce sont les Français qui en ont profité !

**M. André Lajoinie.** ... soit plus que le déficit extérieur et plus de quinze fois le capital souscrit. Pour de l'usure, c'est de l'usure !

La transformation en obligations ferait économiser au budget environ 3 milliards de francs d'intérêts chaque année et des dizaines de milliards sur le capital en 1988.

**M. Edmond Alphandéry.** Vous vous moquez de nous !

**M. André Lajoinie.** Pour le financement de la sécurité sociale, nous proposons d'affecter le produit d'une nouvelle taxe sur les revenus des capitaux, intérêts et dividendes qui, contrairement aux autres revenus, ne sont pas mis à contribution dans les dispositions gouvernementales, en exceptant, bien entendu, les rémunérations des livrets de caisse d'épargne.

Ces mesures permettraient d'élargir le nombre des familles exonérées du prélèvement de 1 p. 100 sur le revenu imposable prévu par le plan gouvernemental.

Il convient de prévoir un abattement pour les familles à petit ou moyen revenu, en tenant compte de leurs charges familiales et des changements intervenus dans leur situation. En effet,

l'examen des conséquences de cette imposition de 1 p. 100 montre que la contribution de ces familles serait majorée de manière bien plus lourde que pour celles qui disposent de revenus élevés.

Il en serait de même du prélèvement pour l'emprunt obligatoire qui, pour les gros revenus, ne sera qu'un transfert d'épargne. En revanche, il constituerait une ponction sévère pour les autres. La barre d'exonération devrait être relevée. Il faudrait également tenir compte des diminutions de revenus intervenues pour ces familles et envisager un taux progressif, ce qui rendrait équitable cette mesure.

Je ne voudrais pas terminer cette analyse du plan gouvernemental sans exprimer notre préoccupation concernant les conséquences sur l'emploi que risquent d'avoir les suppressions de crédits dans des entreprises publiques et dans certains budgets. Je ne saurais trop insister auprès du Gouvernement pour que les conséquences sociales de ces décisions soient limitées au maximum, ainsi que celles qui pourraient affecter les investissements préparant l'avenir.

Telles sont les principales observations que les députés communistes voulaient faire sur les dispositions du plan gouvernemental. Nous les formulons avec la volonté de renforcer l'efficacité de ce plan afin de contribuer à la poursuite de la politique nouvelle engagée en France depuis mai-juin 1981.

Ces propositions, nous voulions les préciser par nos amendements aux textes devant venir en discussion. Or vous venez d'annoncer, monsieur le Premier ministre, la décision gouvernementale de prendre ces mesures par voie d'ordonnances, c'est-à-dire par des décisions non soumises à la discussion parlementaire tout au moins au sens large du terme.

**M. Edmond Alphandéry.** Cela vous arrange !

**M. André Lajoinie.** Je tiens à exprimer nos plus expresses réserves sur cette procédure qui n'a pas, à nos yeux, de justification et surtout pas celle de la rapidité d'exécution du plan gouvernemental.

**M. Edmond Alphandéry.** Ce n'est pas ce que vous pensez vraiment !

**M. André Lajoinie.** Nous sommes en effet prêts, nous, députés communistes, à siéger sans désespérer pour mettre ce plan au point en exerçant les prérogatives constitutionnelles du Parlement afin d'améliorer ce qui mérite de l'être.

Dans ces conditions, et sans renoncer à tenter d'amender le projet de loi d'habilitation, qui va venir prochainement devant notre assemblée, dans le sens que je viens d'indiquer, le groupe communiste se réserve la possibilité de ne pas voter ce projet de loi si ses amendements ne sont pas pris en considération. (*Exclamations sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

La politique de la France, après le réaménagement monétaire, doit permettre au pays de conserver sa pleine liberté de décision dans tous les domaines. Il faut refuser la domination du dollar sur le système international comme la soumission au mark dans le cadre ouest-européen. Quel que soit l'environnement européen et international, la France a les moyens de faire respecter la liberté du choix de sa politique, approuvée par le suffrage universel.

Nous ne manquons pas d'atouts pour nous faire respecter des pays partenaires de la France, même de ceux qui ont des gouvernements de droite.

**M. Edmond Alphandéry.** Pour cela, il faut avoir une monnaie forte !

**M. André Lajoinie.** Simultanément, la coopération internationale doit être développée en Europe, avec les pays socialistes et les pays en développement, pour contribuer à un nouvel ordre économique mondial équitable, profitable aux peuples et garant de la paix.

La France s'est donné depuis les mois de mai et juin 1981 des atouts majeurs. Il faut d'autant moins hésiter à les utiliser que les acquis démocratiques inscrits dans les textes restent encore trop souvent des potentialités à réaliser. Le Gouvernement et sa majorité doivent tenir compte du courant d'inquiétude et de mécontentement qui s'est récemment exprimé parmi l'électorat de gauche, courant qui n'a pas été causé par la politique sociale du Gouvernement, mais par la persistance du chômage, l'insuffisance du pouvoir d'achat des petits et moyens salaires, la dureté des conditions de vie et de travail.

L'importance des réformes accomplies n'est pas toujours perçue en conscience parce que le changement n'est pas passé dans la vie quotidienne et sur le lieu de travail.

Or la démocratie, c'est aux travailleurs de la créer, de l'enrichir par leurs capacités d'innovation. Il ne suffit pas qu'une majorité s'exprime par la voie du suffrage universel. Le respect de ce choix démocratique appelle la mobilisation des travailleurs pour faire échec à toutes les manœuvres de la réaction.

La France a besoin de plus de démocratie. Avec l'aggravation de la crise, le capital a éloigné les citoyens de l'Etat et condamné les travailleurs au silence. Sortir de la crise, c'est inverser ce processus et développer la démocratie dans toutes ses dimensions. Il faut une nouvelle citoyenneté des travailleurs sur le lieu de travail.

Simultanément, les réformes profondes qui sont en cours élèvent l'enjeu des luttes. Le Gouvernement et sa majorité doivent donc s'appuyer résolument sur les travailleurs.

Gouvernement et majorité doivent d'autant plus engager les travailleurs à être les acteurs du changement, à lutter, que les moyens d'information déforment fréquemment ou passent sous silence la politique gouvernementale.

**M. Georges Hage.** C'est bien vrai !

**M. André Lajoinie.** Les travailleurs ont montré que leurs interventions étaient indispensables pour appliquer les orientations de la gauche et ils ont remporté des succès significatifs pour l'emploi, le pouvoir d'achat, l'exercice des libertés.

La présente session doit voir, à cet égard, la discussion de projets très importants. La loi sur la démocratisation du secteur public doit permettre aux travailleurs des entreprises nationales, notamment par l'intermédiaire de représentants élus dans les conseils d'administration, d'être à l'avant-garde de la nouvelle citoyenneté.

Les lois sur le IX<sup>e</sup> Plan, la prévention des difficultés des entreprises, le nouveau statut général des agents publics doivent, chacune dans leur domaine propre, contribuer à cet élargissement indispensable de la vie démocratique sur le lieu de travail. Cela est d'autant plus important que le C.N.P.F. prétend toujours faire dépendre la totalité de la vie de l'entreprise du seul pouvoir patronal. Les travailleurs doivent pouvoir faire des propositions concrètes et suivies d'effet pour lutter contre les gâchis, les importations abusives, pour contrôler les prix, la destination des investissements et les choix de productions compétitives, pour améliorer les conditions de travail, pour négocier les salaires, dont le pouvoir d'achat doit progresser pour les petits et moyens salariés.

Une telle orientation répond à l'intérêt du peuple et de la nation.

Les travailleurs ne veulent pas du retour de la droite qui a conduit le pays à la faillite. Ils l'ont dit fortement à l'occasion des élections municipales. (*Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Guy Ducloné.** C'est vrai !

**M. Jacques Blanc.** Comme à Saint-Etienne !

**M. Jean-Paul Charié.** Comme à Béziers !

**M. Georges Hage.** Et à Marseille ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** A Marseille, nous avons eu trois mille voix de plus que M. Defferre !

**M. André Lajoinie.** La vérité vous déplaît !

Les travailleurs sont prêts à consentir l'effort qui leur est demandé à condition que celui-ci s'inscrive dans une perspective de résolution de la crise. Les communistes ont à cœur de contribuer à l'union des hommes et des femmes victimes de l'exploitation capitaliste sur la base de ce qui est leur intérêt commun.

Les communistes sont à l'offensive, dans l'Union, pour défendre les travailleurs et les familles, réduire la plaie insupportable du chômage, maintenir les entreprises en activité, donner à chaque jeune une formation professionnelle et un emploi stable, étendre les libertés, pour que la démocratie soit une réalité vivante.

C'est parce que nous voulons que soient tenus tous les engagements pris en commun en 1981 et que réussisse la politique de l'union de la gauche approuvée par le suffrage universel que nous voterons la confiance. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

**M. le président.** La parole est à M. Gaudin.

**Plusieurs députés socialistes et communistes.** Battu ! Battu !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Battu avec 3 438 voix de plus que l'union de la gauche. Voilà le battu, tricheurs ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Plusieurs députés socialistes et communistes. Battu ! Battu !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Avec 3 438 voix d'avance !

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. Tricheurs ! Tricheurs !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Monsieur le Premier ministre, le 23 juin dernier, après la deuxième dévaluation du franc, vous annoncez à cette tribune votre premier plan d'austérité.

**M. Edmond Alphandéry.** Il n'écoute pas !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Après l'étape de plaine, disait M. Mitterrand, le Gouvernement abordait l'étape de montagne. Aujourd'hui, après la troisième dévaluation du franc, vous nous présentez votre deuxième plan d'austérité. Votre étape de montagne se prolonge donc par une étape de haute montagne. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

**M. Jacques Blanc.** Il change de braquet !

**M. Jean-Claude Gaudin.** 23 juin 1982 - 6 avril 1983 : ces deux dates s'inscrivent dans la même logique, mais elles comportent aussi entre elles deux différences fondamentales.

**M. Guy Bêche.** Ce sont deux dates différentes.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Ce qui les rapproche, c'est que, dans les deux cas, ces mesures annoncées sont marquées du double sceau du mensonge et de l'échec.

**M. Charles Fèvre.** Très bien !

**M. Jean-Claude Gaudin.** En juin dernier, la deuxième dévaluation du franc était survenue une semaine après les « fastes de Versailles » et trois jours après la conférence de presse de M. Mitterrand.

Tout avait été fait alors pour cacher aux Français la gravité de la situation.

Aujourd'hui, le plan de « super-austérité » est rendu public deux jours après que M. Mitterrand dans son « appel au secours » télévisé ait indiqué : « Ce que j'attends du nouveau gouvernement, ce n'est pas de mettre en œuvre je ne sais quelle, forme d'austérité nouvelle. » Jusqu'à quand continuera-t-on de traiter les Français avec autant de cynisme confinant au mépris ?

**M. le Premier ministre.** Soyez respectueux, monsieur Gaudin !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Faut-il également rappeler les phrases désormais célèbres que vous avez prononcées, monsieur le Premier ministre, et qui figurent déjà toutes dans l'anthologie du mensonge ? (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

**M. Guy Bêche.** Vous vous faites applaudir à bon marché !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Je cite : « Il est faux de dire que nous avons un plan caché dans je ne sais quel tiroir du Gouvernement pour après les élections... »

« Les problèmes sont derrière nous. Tous les indicateurs se remettent tranquillement au vert. »

**M. Marc Lauriol.** C'est du daltonisme !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Je cite encore : « Il n'est pas question de dévaluer. Je ne serai pas l'homme d'une troisième dévaluation. »

Toutes ces déclarations, et bien d'autres encore, étaient faites au moment précis où la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances annonçait qu'il faudrait une troisième, puis une quatrième dévaluation avant la fin du premier semestre 1984 et que le chômage atteindrait 2,4 millions de personnes à cette époque.

Ces déclarations, vous les faisiez, monsieur le Premier ministre, au moment où M. Edmond Maire vendait la mèche sur le perron de l'Élysée, et où le « monsieur météo » du Gouvernement, qui est maintenant passé des calamités économiques aux calamités agricoles, annonçait des lendemains difficiles.

Il est vrai que M. Jospin — s'il était présent, je pourrais le lui rappeler — déclarait au début du mois de février, que le tournevis n'était pas le seul outil de politique économique.

**M. Raymond Forni.** C'est digne de l'almanach Vermot !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Il y a aussi dans votre arsenal — les Français viennent de s'en rendre compte — le coup de massue. (Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

En réalité, monsieur le Premier ministre, vous saviez parfaitement, vous et vos amis, que la situation était très grave, mais vous l'avez caché pendant trois mois aux Français aux seules fins de limiter la casse aux élections municipales. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

**M. Guy Bêche.** Et vous avez été battu !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Pour sauver quelques mairies, vous avez dépensé, que dis-je, vous avez « flambé » quelques dizaines de milliards de francs en pure perte.

**M. Pierre Mauger.** Soixante-cinq milliards de francs !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Uniquement entre les deux tours des élections, les interventions de la Banque de France ont dépassé, dit-on, vingt milliards de francs.

Vingt milliards de francs, cela représente mille francs par famille française en une seule semaine. Voilà le vrai prix des quelques mairies sauvées au soir du second tour.

Voilà le vrai prix des 47 p. 100 de voix que vous avez obtenus. Oui, monsieur le Premier ministre ! Vous avez eu les municipales les plus chères du monde ! (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Présent tout au long des derniers mois, le mensonge a également été au centre des déclarations sur le réajustement monétaire de Bruxelles.

Pendant les journées qui ont précédé la troisième dévaluation, M. Delors a utilisé toutes les ressources de la propagande officielle — et elles sont nombreuses — pour tenter de faire croire que c'était le mark allemand qui était sous-évalué et non pas le franc qui était surévalué.

Mais si c'était vrai, pourquoi donc avoir réévalué en même temps trois autres monnaies européennes, le florin hollandais, la couronne danoise et le franc belge ?

Si c'était vrai, pourquoi aurait-on constaté immédiatement sur le marché des changes une réévaluation du dollar de 5 à 7 p. 100 par rapport au franc ?

Si c'était vrai, pourquoi faudrait-il que les Français subissent aujourd'hui un plan d'austérité sans précédent depuis la guerre ?

**M. Gilbert Bonnemaison.** Vous avez la mémoire courte !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Mensonge avant la dévaluation... Mensonge pendant la dévaluation... Mensonge après la dévaluation ! (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Delors voudrait nous faire croire que la dévaluation limitée est un succès qu'il a arraché grâce à ses nerfs d'acier sur l'arrogance allemande et que c'est par solidarité européenne qu'il y a consenti. Mensonge encore !

M. Delors est dans la situation d'un pompier incendiaire qui, après avoir lui-même fait brûler la moitié de la ville, viendrait se vanter d'avoir éteint l'incendie dans l'autre moitié.

On voudrait aussi nous faire croire que, à part le commerce extérieur et l'inflation, les autres indicateurs sont bons et qu'il ne faut pas exagérer l'importance de l'indicateur que constitue la monnaie. Mensonge !

Les chiffres sur lesquels s'appuie cette démonstration sont manipulés. Les principaux instruments de mesure de l'économie ont été faussés ou sont devenus artificiels. Nous vivons aujourd'hui dans le maquillage généralisé. C'est la politique du cosmétique ; les prix sont bloqués ou semi-bloqués ; le montant du déficit réel du budget de l'État n'est pas connu de façon certaine ; les chiffres officiels du chômage sont désormais dépourvus de signification. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est *Le Canard enchaîné* ! (Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes.)

**M. Guy Bêche.** L'indicateur de Gaudin, c'est le Canard. Ce n'est pas étonnant qu'il ait été battu !

**M. Jean-Claude Gaudin.** A côté de cela, la valeur de la monnaie est un des seuls indicateurs qu'on ne puisse pas truquer. C'est donc, pour les Français, l'indicateur le plus important, celui qui les renseigne sur la véritable situation économique du pays.

M. Delors voudrait également nous faire croire que le Gouvernement socialiste n'est en rien responsable des difficultés actuelles. Mensonge !

M. Delors en apporte la preuve lorsqu'il affirme lui-même que tout le mal vient de ce que nous consommons plus que nous produisons. « Nous produisons 100 et nous consommons 103 », dit-il. Ainsi donc, après avoir fait l'éloge de la relance par la consommation, après avoir poussé les Français à consommer, M. Delors leur reproche maintenant de trop consommer. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

**M. Jean Jarosi.** Ce ne sont pas les mêmes !

**M. Paul Balmigère.** Qui consomme trop ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** Il ne pouvait pas mieux démontrer que le déficit extérieur et, par conséquent, la troisième dévaluation et la super-austérité sont les résultats directs de la politique socialiste.

**M. Jean-Paul Charié.** Merci !

**M. Jean-Claude Gaudin.** M. Delors voudrait aussi faire croire que les difficultés actuelles sont dues au fait que les Français ne travaillent pas assez.

« Il faut remettre la France au travail », dit-il. Là, l'exagération du propos le dispute au mensonge.

Pour un gouvernement qui soutient les grèves de la C.G.T., dans l'automobile et ailleurs, ce propos atteint le comble du cynisme ! A l'égard de tous les Français qui, en dépit de l'incompétence de leurs dirigeants, continuent de donner le meilleur d'eux-mêmes dans leur travail, ce propos atteint le comble de l'insulte.

Enfin, dernier mensonge de l'intoxication socialiste actuelle : on voudrait nous faire croire que la dévaluation n'a pas de conséquence pour les Français.

En France, nous dit-on, un billet de 100 francs vaut toujours 100 francs. Mensonge ! La production nationale incorpore beaucoup de produits importés ; les prix à la consommation vont donc être augmentés, et avec 100 francs on ne pourra plus acheter autant de choses qu'auparavant.

Tous ces mensonges s'expliquent, bien sûr, par la volonté du Gouvernement de masquer son échec.

La troisième dévaluation du franc et la super-austérité sont bel et bien les résultats d'un double échec.

C'est d'abord le résultat de l'échec de la politique économique et sociale conduite entre juin 1981 et juin 1982. Pendant cette période, la politique de la France s'est résumée en trois points : dépenser plus ; travailler et produire moins ; et emprunter la différence. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Les socialistes français se sont crus plus malins que tout le monde.

Ils ont cru pouvoir inventer un nouveau système économique et l'imposer au monde entier, ébahi.

C'était l'époque où M. Mitterrand voulait exporter sa politique.

Alors que tous les autres pays industrialisés pratiquaient une politique d'assainissement et de lutte contre l'inflation — qui a d'ailleurs réussi — les socialistes français ont fait une politique d'expansion à tout prix.

**M. Raymond Douyère.** Et avec quel taux de chômage ?

**M. André Laignel et M. Guy Vadebled.** A quel prix ?

**M. Marcel Wacheux et M. Gilbert Bonnemaison.** Avec combien de chômeurs ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** Les résultats ? Tous les experts économiques les avaient prévus, sauf les experts socialistes !

Puisque M. Mitterrand affectionne ce genre de comparaison, on peut dire que la France est aujourd'hui à l'image d'un coureur cycliste dopé qui, après avoir caracolé quelque temps devant le peloton, s'effondre avant d'arriver en haut de la montée. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Et l'une des conséquences les plus graves de ce décalage de politique est que la France, vous le savez, ne sera pas en mesure de profiter des facteurs d'amélioration de la situation mondiale : baisse du pétrole et reprise économique.

Pour avoir voulu accélérer, alors que les autres pays freinaient, la France va maintenant devoir freiner quand les autres pays vont accélérer. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Raymond Forni.** C'est du mauvais Pagnol !

**M. Jean-Claude Gaudin.** La situation actuelle est donc, avant tout, la conséquence de cette folle période d'inconscience qui a marqué les douze premiers mois du pouvoir socialiste.

Mals, c'est aussi le résultat de l'échec de la deuxième politique socialiste qui a été engagée en juin 1982.

Malgré la deuxième dévaluation du franc, malgré le premier plan d'austérité, les tendances précédentes se sont perpétuées.

« Toute la cohérence de notre démarche », disiez-vous à cette tribune en juin dernier, monsieur le Premier ministre, « se situe dans ce cercle vertueux : maintien des grands équilibres, et donc baisse de l'inflation pour financer la relance de notre production et reconquérir des emplois ».

Aujourd'hui, on est vraiment loin du compte.

L'objectif des mesures relatives à la sécurité sociale, disait M. Bérégovoy en octobre dernier, était « d'assurer l'équilibre des comptes de la sécurité sociale en 1983 ».

Et M. Bérégovoy précisait : « C'est la première fois qu'un gouvernement annonce quinze mois à l'avance les équilibres qu'il se propose d'obtenir en matière de sécurité sociale. Vous nous jugerez à la fin de l'année 1983. » (*Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Eh bien ! il n'a pas été nécessaire d'attendre jusque-là pour connaître les résultats de cette grande première !

Les Français viennent d'apprendre que M. Bérégovoy s'était trompé dans ses comptes et qu'ils devraient payer, de toute urgence, et en plus de tout le reste, 1 p. 100 de leur revenu imposable pour financer les déficits sociaux.

Comme nous l'avions craint, les sacrifices qui ont été imposés en juin dernier auront donc été inutiles.

Aujourd'hui, comme les accidentés ou les grands malades, l'économie française ne survit qu'en recevant au goutte à goutte, chaque jour, chaque semaine, chaque mois, sa dose de nouveaux emprunts : emprunts à l'extérieur, qui ont fait de la France le premier emprunteur mondial ; emprunts à l'intérieur, pour financer le déficit budgétaire, qui ont porté les encours des bons du Trésor de 100 à 300 milliards de francs.

L'échec est donc évident.

Mais, affirment les maîtres à penser du socialisme, il ne faut pas juger les résultats du gouvernement socialiste à l'aide des critères habituels de jugement, les critères de bonne gestion, qui sont prétendument des critères de « droite ».

La gauche est là, comme vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre, pour « gouverner autrement ».

Il faut donc, pour nous, la juger autrement : les seuls critères à utiliser sont, toujours d'après les maîtres à penser du socialisme, le progrès social et la justice sociale.

Voyons donc ce qu'il en est exactement à cet égard.

Les débuts furent certes prometteurs. Ce n'était pas difficile d'ailleurs, puisque le Gouvernement vivait à crédit ou sur notre héritage. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

**Plusieurs députés socialistes et communistes.** Et l'emprunt Giscard ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** L'emprunt Giscard a profité aux Français ! Ceux que l'on concocte actuellement ne leur profiteront pas forcément ! (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Mais, très vite, les premiers signes de régression sociale sont apparus :

Blocage des salaires, qui a entraîné des pertes de pouvoir d'achat pendant le second semestre 1982 — vous l'avez vous-même reconnu, monsieur le Premier ministre ;

Réduction des indemnités de chômage, en dépit des promesses de forte augmentation ;

Réduction des préretraites, en dépit des engagements pris envers ceux que l'on avait incités à libérer leur emploi...

**M. Emmanuel Aubert.** Tout cela est vrai !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Remise en cause du mécanisme de réévaluation des retraites...

**M. Emmanuel Aubert.** C'est vrai !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Remise en cause de la politique familiale et notamment de l'effort en faveur du troisième enfant...

**M. Emmanuel Aubert.** C'est encore vrai !

**M. André Laignel.** Ce n'est pas sérieux !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Ce n'est pas fini ! Instauration d'une cotisation chômage imposée aux fonctionnaires...

**M. André Laignel.** Vous êtes contre la solidarité ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** ... une mesure que M. Mitterrand qualifiait il y a quelque temps d'« anti-sociale » ;

Triplement de la cotisation d'assurance-maladie sur les préretraités : une mesure que M. Mitterrand qualifiait d'« injuste et même doublement injuste », avant son élection.

**M. Emmanuel Aubert.** Vous avez oublié d'en parler, monsieur le Premier ministre !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Sans oublier, bien sûr, l'augmentation du taux normal de T.V.A. au moment même où un rapport de l'I.N.S.E.E. confirmait que cet impôt est socialement injuste.

**M. André Laignel.** Sans oublier la baisse du chômage !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Autant de mesures qui avaient d'ores et déjà abouti à reprendre d'une main ce qui avait été donné de l'autre et qui réduisaient à peu de chose le progrès social dont votre coalition se glorifie si bruyamment.

**M. Guy Bêche.** Vous reconnaissez qu'il y en a eu un !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Mais la publicité faite autour de certaines mesures conduisait encore beaucoup de Français à penser que, sur le plan social, le bilan de la coalition socialo-communiste était positif.

Aujourd'hui, avec la super-austérité, plus aucune illusion ne leur est possible : ils vont devoir payer très rapidement des sommes importantes et supérieures, pour la très grande majorité des ménages, aux avantages distribués depuis mai 1981.

Les choses sont donc claires. Que l'on juge votre politique avec les prétendus critères de droite, à savoir l'efficacité de la gestion, ou avec les pseudo-critères de gauche, à savoir le progrès social, le résultat est le même, c'est l'échec et la régression. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

C'est dans ce contexte que s'ouvre donc la troisième politique socialiste.

Bien sûr, vous direz une nouvelle fois qu'il s'agit de la même politique que précédemment « adaptée » — je cite M. Mitterrand — « à la rigueur des temps ». Mais vous le direz en vain. Personne ne vous croira car les Français sont tout à fait conscients de ce qui distingue votre nouvelle politique de la précédente, à savoir son enjeu et ses modalités.

Au niveau de l'enjeu, l'étape de « haute montagne » qui commence aujourd'hui, c'est, monsieur le Premier ministre, l'étape de la dernière chance.

Si les mesures d'austérité n'atteignent pas rapidement leur objectif, si le Gouvernement ne réussit pas à restaurer la confiance nationale et internationale, le franc sera à nouveau attaqué. Et cette fois, M. Delors ne pourra plus « doubler la rangée de canons pour défendre le franc » car la France a épuisé ses réserves de devises.

A ce moment-là, il est probable que le clan des isolationnistes l'emportera au sein du Gouvernement et imposera une solution qui — et il faut s'en féliciter — a jusqu'à présent pu être évitée.

Ce sera la sortie du franc du système monétaire européen et le protectionnisme, c'est-à-dire l'isolement économique de la France et l'accélération de la décadence.

**M. André Laignel.** Le franc est sorti deux fois du système sous Giscard !

**M. Dominique Taddei.** On croirait entendre Geneviève Tabouis !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Les Français seraient définitivement assignés à résidence à l'intérieur de l'Hexagone et leur situation se rapprocherait — graduellement — mais peut-être est-ce cela que vous cherchez, de celle des habitants des pays de l'Est. En tout cas, nous, nous ne voulons pas cela. (Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Gilbert Bonnemaison.** Que cherchez-vous ? Dites-le nous ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** Voilà le véritable enjeu de la politique économique au cours des prochains mois. Mais, face à l'importance de cet enjeu, on peut craindre que le Président de la République ne se soit pas donné tous les moyens pour réussir.

**M. Dominique Taddel.** Attendez pour savoir !

**M. Jean-Claude Gaudin.** M. Mitterrand avait pourtant dit qu'il tiendrait compte de l'avertissement des municipales.

**M. Guy Bêche.** Et de l'échec de Gaudin ! (Rires sur les bancs des socialistes.)

**M. Jean-Claude Gaudin.** Chacun attendait donc de sa part un sursaut salutaire au niveau des choix des hommes. Mais le sursaut n'a pas été au rendez-vous.

**M. Gilbert Bonnemaison.** C'est creux !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Au banc du Gouvernement, devant moi, c'est le même Premier ministre...

**M. André Laignel.** Et devant nous, le même Gaudin, mais battu ! (Rires.)

**M. Jean-Claude Gaudin.** ... avec un bilan trois fois dévalué, les mêmes ministres...

**M. Guy Chanfrault.** Et à Marseille, c'est le même maire ! (Sourires.)

**M. Jean-Claude Gaudin.** ... une équipe resserrée, nous dit-on, de quarante-quatre à quarante-trois membres. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Dans le charivari qui a entouré ce remaniement, il est clair que le pouvoir de l'imagination que vous évoquez sans cesse dans vos slogans n'a eu droit qu'à la portion congrue. (Sourires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Il est possible aussi — mais ce n'est qu'une hypothèse — que le maintien au Gouvernement de certains ministres particulièrement démeritants s'explique surtout par le souci d'éviter des élections législatives partielles qui seraient tout à fait désastreuses pour le pouvoir. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. André Laignel.** Et pour vous à Marseille ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** A Marseille — puisque vous m'incitez à le dire devant les téléspectateurs — j'ai obtenu 3 438 voix de plus que M. Defferre ! (Vifs applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Vous me provoquez, je vous réponds !

**M. Guy Bêche.** Battu quand même !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Dans ce théâtre d'ombre et de brouillard, il ne manquait plus au Gouvernement qu'un romancier pour tenir la plume de l'histoire ou plutôt celle de la propagande. C'est maintenant chose faite. Car vous persistez toujours à penser que vos déboires avec l'opinion publique et vos déboires électoraux sont uniquement le résultat d'un problème de communication.

**M. André Laignel.** Hersant !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Après vous avoir vu vous tromper, et, surtout, les tromper à deux reprises, après vous avoir vu échouer à deux reprises, les Français doutent maintenant profondément de votre clairvoyance et de votre compétence.

**M. André Laignel.** Ils vous ont vu pendant sept ans !

**M. Guy Bêche.** C'est pour cela que vous avez été battu !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Après avoir été les témoins des chaufferies du Gouvernement, de ses volte-face — je pense à l'affaire des taux d'intérêt des caisses d'épargne, par exemple —, de ses contradictions, les Français doutent maintenant profondément de la cohérence de votre action.

Après vous avoir vu hésiter sur la route à suivre, en changer à trois reprises, les Français doutent maintenant profondément de votre détermination.

Par quelle sorte de miracle, et alors que la situation devient de plus en plus difficile, l'équipe qui a, jusqu'à présent, échoué va-t-elle pouvoir réussir ?

Par quelle sorte de miracle, la clairvoyance, la compétence, la cohérence et la détermination, c'est-à-dire tout ce qui conditionne la confiance, vont-elles soudain surgir ?

**M. André Laignel.** Comment ceux qui ont échoué pendant tant d'années pourraient-ils nous instruire ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** Les atermoiements de ces derniers jours au sujet de certaines mesures du plan d'austérité, ainsi que l'annonce soudaine d'un volet social et d'un volet industriel, montrent d'ailleurs que, malheureusement, l'improvisation est toujours au rendez-vous.

Outre l'enjeu, la seconde différence fondamentale entre votre précédente politique et votre nouvelle politique résulte des modalités retenues : tous les Français vont maintenant payer, personne ne sera épargné.

Au soir de l'annonce de vos mesures de « super-austérité », la France était coupée en deux parties égales : il y avait d'un côté 50 p. 100 de Français qui n'étaient pas surpris. Ils savaient que le socialiste n'apporterait rien de bon. Ils savaient que même les plus modestes devraient payer un jour.

**M. Guy Bêche.** Avec vous, ils payaient tout le temps !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Ils n'avaient jamais cru un seul mot ni de vos promesses ni de vos démentis mensongers et ils étaient tristes pour leur pays. (Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.) Certes, ils n'étaient pas amers. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

De l'autre côté, il y avait tous ceux qui avaient cru en vos promesses, en vos serments, en vos démentis sur la troisième dévaluation et le nouveau plan d'austérité et ces Français, quant à eux, étaient amers parce qu'ils étaient trompés.

D'une certaine manière, vous avez, ce soir-là, pour une part infime et pour quelque temps, contribué à resserrer l'unité nationale, monsieur le Premier ministre, dans une même condamnation de votre action. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Mitterrand a dit aux Français à la télévision : « Sans vous, nous ne pouvons rien faire ».

Les Français aujourd'hui se disent : « Avec vous, avec votre politique, il n'y a rien à faire ». (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*) Tout le monde va pouvoir constater que le socialisme, « c'est cher et ça ne rapporte rien ». (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Jusqu'à présent, vous vous étiez efforcés d'épargner aux ménages les plus modestes le prix à payer pour réparer vos erreurs. Mais aujourd'hui, vous ne le pouvez plus : « La nécessité nous oblige », a reconnu M. Gallo, « à toucher des couches sociales qui nous « soutiennent ». « Qui vous soutenaient », aurait-il dû préciser.

Le prélèvement de 1 p. 100 sur les revenus s'appliquera à tous les ménages impossibles.

**M. Raymond Forni.** Il prend ses désirs pour des réalités !

**M. Jean-Claude Gaudin.** L'emprunt forcé frappera, lui aussi, des ménages modestes, par exemple, comme le dit M. Delors, les familles de deux enfants dont chacun des époux gagne 5 000 francs par mois. Un emprunt forcé dont le remboursement sera, compte tenu de la situation des finances publiques, des plus hypothéqué, mais dont vous avez tenu à préciser qu'il devra être remboursé avant les élections législatives.

N'oubliez pas, par conséquent, de prévoir dans la loi qu'en cas de législatives anticipées le remboursement puisse, lui aussi, être anticipé.

**M. Marcel Wacheux.** Qu'est-ce que cela veut dire ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** S'agissant par ailleurs du carnet de change pour les vacanciers, il est clair aussi que cette mesure pénalisera surtout les familles modestes (*exclamations et rires sur les bancs des socialistes et des communistes*), celles qui choisissaient l'étranger pour profiter de prix moins élevés qu'en France et qui, désormais, devront réduire la durée de leurs vacances. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

**M. Dominique Taddei.** Monsieur Gaudin, vous confondez la France avec votre portefeuille !

**M. Jean-Claude Gaudin.** C'est à juste titre que le journal *Libération* voit d'ailleurs dans cette mesure le reflet d'une conception étriquée du monde, les voyages faisant désormais partie intégrante, alors que ce n'était pas le cas il y a quinze ans...

**M. Dominique Taddei.** Les voyages en Suisse, c'est fini, monsieur Gaudin !

**M. Jean-Claude Gaudin.** ...de l'idée que les Français se font aujourd'hui de la liberté !

Alors, parodiant les *Animaux malades de la peste* — c'est moins bien que *Saint-John Perse* — on peut dire de la super-austérité que tous les Français n'en mourront pas, mais que tous seront frappés. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

J'aurais voulu faire deux propositions, mais on me rappelle que j'ai épuisé mon temps de parole. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Protestation sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

**M. Dominique Taddei.** Quelle chance !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Deux propositions, sur l'emploi et sur l'investissement...

**M. Guy Bêche.** C'est fini !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Mais j'en viens à ma conclusion.

Monsieur le Premier ministre, la confiance que vous sollicitez aujourd'hui de la représentation nationale, vos amis socialistes et communistes vous l'accorderont comme ils vous l'ont accordée en juin dernier. Certes, ils ne le feront pas sans état d'âme ou grincements de dents.

Les déclarations publiées dans la presse ces derniers jours fournissent le témoignage de leurs interrogations, de leur doute et parfois même de leur réprobation.

Mais finalement, après que vous leur aurez fait quelques concessions, ils voteront la confiance.

C'est le jeu des institutions qui l'exige. Ils seront donc pleinement responsables, avec vous, de votre réussite ou de votre échec.

**M. Guy Bêche.** C'est la grande différence avec vous !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Quant à nous, députés du groupe U.D.F., nous souhaitons, comme vous, que la France s'en sorte. (*Vives exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Oui ! nous souhaitons que la France s'en sorte, mais elle ne s'en sortira pas avec votre politique. (*Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Dominique Taddei.** Fossoyeur !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Nous n'avons pas confiance dans une équipe qui, après avoir trompé les Français par ses promesses...

**M. Raymond Forni.** Mensonge !

**M. Jean-Claude Gaudin.** ...les trompe maintenant dans l'analyse des causes de la situation actuelle.

**M. Raymond Forni.** Mensonge !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Nous n'avons pas confiance dans une équipe qui, après avoir échoué une première fois, a échoué une deuxième fois et ne met pas toutes les chances de son côté pour éviter d'échouer une troisième fois.

**Mme Muguette Jacquaint.** Vous, vous avez échoué une bonne fois pour toutes !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Nous n'avons pas confiance — et c'est notre droit — dans le socialisme et dans la coalition socialo-communiste. Sur ce point, 53 p. 100 des Français, à l'occasion des élections municipales, nous ont déjà rejoints...

Plusieurs députés socialistes. Mensonge !

**M. Jean-Claude Gaudin.** ...et notre vote de ce soir sera avant tout le leur : monsieur le Premier ministre, nous vous refusons notre confiance. (*Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

**M. André Lebarrère,** ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement. M. le Premier ministre répondra, comme il convient, aux propos de M. Gaudin. Mais je me dois, en tant que ministre chargé des relations avec le Parlement, de faire ici une mise au point que chacun, sur quelque banc qu'il siège, comprendra.

**M. Philippe Séguin.** C'est une piraterie télévisée !

**M. le ministre chargé des relations avec le Parlement.** Il n'est pas possible de laisser dire que le projet de loi d'habilitation ne fera pas gagner de temps. Tout parlementaire sait fort bien que la détermination du Gouvernement est grande. (*Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*) C'est pourquoi ce projet de loi fera gagner entre trois semaines et un mois. Ce n'est pas vous, messieurs de la droite, qui empêcherez, par vos rires et par vos plaisanteries, le Gouvernement de réussir.

Monsieur Gaudin, vous avez donné l'exemple d'un homme qui, en définitive, s'est moqué de l'institution parlementaire et de la France ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Protestations et claquements de pupitres sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

**M. Jean-Claude Gaudin.** Monsieur le président, je demande la parole.

**De nombreux députés socialistes et communistes.** Non, non !

**M. le président.** Monsieur Gaudin, vous disposiez d'un temps de parole d'une demi-heure, que vous avez dépassé de cinq minutes.

La parole est à M. Christian Goux.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Monsieur le président, j'insiste.

**M. le président.** Je vous donne la parole, avec l'assentiment de M. Goux.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Monsieur le président, je tiens à faire remarquer que je n'avais pas terminé mon intervention. *(Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)* Vous m'avez incité, à deux reprises, à conclure. Je l'ai fait, alors que j'avais, au nom de mes amis, encore des choses à dire au Gouvernement. L'occasion n'est pas si fréquente.

Je répondrai à M. le ministre chargé des relations avec le Parlement que ses remarques étaient peut-être justifiées, mais qu'elles s'adressaient à l'évidence à M. Lajoie qui lui, a parlé des ordonnances alors que je n'en ai pas dit un mot. *(Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

**M. le président.** La parole est à M. Christian Goux.

**M. Christian Goux.** Monsieur le Premier ministre, s'adressant aux Français et aux Français le 23 mars dernier, le Président de la République, après avoir rappelé qu'il vous avait chargé la veille de constituer un nouveau gouvernement, déclarait solennellement : « Ce que j'attends n'est pas de mettre en œuvre je ne sais quelle forme d'austérité nouvelle, mais de continuer l'œuvre entreprise, adaptée à la rigueur des temps, pour que nous puissions sortir au plus vite du creux de la tempête. »

Nous savons, Monsieur le Premier ministre, que votre gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour que la mission que vient de vous définir le Président de la République soit remplie de la meilleure façon possible. Soyez donc assuré de soutien du groupe socialiste, soutien que nous vous donnons, comme par le passé, clairement et sans défaillance, mais aujourd'hui avec un peu plus de gravité, compte tenu de la situation.

**Un député socialiste.** A droite, ils tiennent des concilia-bules !

**M. Robert-André Vivien.** Nous avons bien le droit de nous concerter, sans déranger l'Assemblée. *(Protestations sur les bancs des socialistes.)*

**M. Christian Goux.** J'attends de votre part, monsieur Vivien, un peu plus de courtoisie.

**M. Robert-André Vivien.** Je ne vous interromps jamais, vous le savez bien.

**M. Christian Goux.** Gouverner est difficile. Qui le nierait ? Ni les députés de la majorité, qui depuis vingt-deux mois constatent avec lucidité combien il est difficile de vaincre les résistances de toute nature, ni les députés de l'opposition qui, en d'autres temps, ont su, eux aussi, ce qu'il en coûtait aux gouvernements qu'ils soutenaient d'avancer sur la ligne de crête qu'ils avaient choisie.

Beaucoup de choses ont été dites pendant ces vingt-deux mois. Et les critiques n'ont pas manqué.

Mais si nous n'avons pas gagné, c'est le moins que l'on puisse dire, la bataille du commerce extérieur — dans une conjoncture difficile, le résultat très médiocre est là — ; si nous n'avons peut-être pas suffisamment persévéré pour juguler l'inflation, par contre et, nous pouvons en être fiers, la France est le seul grand pays à avoir réussi à endiguer la montée du chômage. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.)*

**M. Jacques Blanc.** Ce n'est pas vrai !

**M. Christian Goux.** Cette grande priorité, monsieur le Premier ministre, a été maintenue, et je vais y revenir. Il faut que vous gagniez les autres batailles en ne lâchant pas sur ce front-là, car il serait très difficile, vous le savez, de demander au pays des efforts et des sacrifices qui, même s'ils sont mieux répartis, pèsent sur tous si, en même temps, tout ce que nous avons fait depuis deux ans pour l'emploi apparaissait brutalement comme vain.

Certes, ce qui vous est demandé n'est pas simple. Les mesures que vous avez adoptées en conseil des ministres le 25 mars et que vous nous présentez aujourd'hui ont leur logique, et j'en conviens. On ne peut faire une chose et son contraire, refroidir et réchauffer, accepter les règles communautaires devenues, hélas, très injustes dans leur application et les contourner. Mais, si des accélérations sont souvent dangereuses, des coups de frein brutaux peuvent l'être encore plus.

**M. Michel Noir.** Est-ce un avertissement ?

**M. Christian Goux.** Vous soutenir, c'est vous aider à surmonter ces difficultés, à avancer franchement sur le front du commerce extérieur, à lutter pied à pied contre l'inflation, mais aussi à résister sur le front du chômage dont le recul constitue toujours notre priorité, la priorité des priorités.

Quand l'Histoire, dans de nombreuses décennies, regardera les temps présents, elle jugera, j'en suis sûr, les gouvernements de la France à la façon dont ils ont abordé et résolu le problème de l'emploi.

Tout d'abord, diminuer le déficit du commerce extérieur, réduire l'endettement de la France est une nécessité. L'indépendance est à ce prix. Dévaluer ne résout rien et n'a jamais rien résolu. Je l'ai affirmé depuis deux ans du haut de cette tribune et je le répète aujourd'hui encore avec force. Je ne fais pas des taux de change et de l'endettement extérieur une question doctrinale. J'en fais un problème de défense nationale. Mais, de grâce, dépassons un peu les polémiques !

D'octobre 1978 à avril 1983, c'est-à-dire en cinq ans, le franc a perdu 22 p. 100 de sa valeur par rapport au mark. Et à chaque changement de parité dans le système monétaire européen, quel tintamarre !

Par contre, pendant la même période, le dollar est passé de 4 francs à 7,20 francs, soit une perte de 80 p. 100 pour le franc. Et là, quel silence, alors que cette situation a fortement grevé le prix de nos importations.

Mes chers collègues, tant qu'un nouveau système monétaire international digne de ce nom, c'est-à-dire où les parités entre les principales monnaies ne pourraient plus fluctuer aussi sauvagement qu'aujourd'hui, ne sera pas mis en place, la France, notre pays, devra sans dogmatisme, mais avec force, défendre sa monnaie et son équilibre extérieur, sans considérer les règles du jeu actuelles comme immuables. Il y va de son existence même. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des socialistes.)*

**M. Jean Natiez.** Très bien !

**M. Christian Goux.** Pour diminuer le déficit, monsieur le Premier ministre, et pour obtenir un effet rapide, la médecine adoptée vis-à-vis des structures industrielles actuelles passe — les mesures que vous prenez le supposent — par une baisse de la demande. La mécanique économique a, sinon ses lois, bien contingentes, du moins ses régularités. Toutes choses égales par ailleurs, un prélèvement de 50 milliards sur la demande conduit à une baisse de 25 milliards des importations.

Résultat tangible certes, mais victoire à la Pyrrhus si l'on en restait là car, dès la reprise de la demande, le problème du déficit se reposerait.

**M. Robert-André Vivien.** Très juste !

**M. Christian Goux.** C'est la dure logique de ces vingt dernières années qui le montre. C'est un problème politique et économique majeur pour notre pays. Faute d'une industrie à la hauteur, d'une protection du consommateur au niveau de ce qu'elle est ailleurs du fait d'une inflation qui n'est pas du même ordre que celle de nos voisins, nous sommes devenus fortement, et je dirai même tragiquement, déficitaires vis-à-vis de la zone mark, et notamment de l'Allemagne.

Je connais votre réponse car vous en avez parlé dans votre intervention : une grande politique industrielle est nécessaire. Quant à la protection du consommateur, point n'est besoin d'en parler, direz-vous, il faut agir. Certes, mais comme l'a rappelé le Président de la République, cette action doit être non seulement la vôtre, mais celle de tous. « Partout où l'on achète et partout où l'on échange, disait-il, dans notre manière de vivre, de consommer, et même de voyager, vous devez préférer, à qualité égale, les productions françaises. »

Pari ambitieux et difficile. Voilà, mes chers collègues, qui remet à leur vraie place les deux palliatifs conjoncturels qui sont imposés par les circonstances présentes, je veux dire la dévaluation et la réduction de la demande, et qui trace la ligne bien au-delà d'un horizon que les aléas politiques et économiques situent toujours en termes de mois.

En effet, l'ampleur du déficit attendu — 70 milliards de francs — amène à un constat brutal : l'effort fait en comprimant la demande intérieure ne sera pas suffisant pour rétablir l'équilibre extérieur. *(Applaudissements sur quelques bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

Certes, je ne sous-estime pas la progression des exportations, qui vont bénéficier d'une reprise mondiale encore fragile mais qui se confirme, ni l'avantage que procure aux produits français la réévaluation des monnaies européennes par rapport au franc, pour autant, mes chers collègues, que les entreprises ne gardent pas tout le gain de change en haussant leurs marges. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)* Mais cet effet ne sera que progressif et restera insuffisant pour parvenir à l'équilibre.

Dès lors, une question, une grande question se pose ; comment atteindre l'objectif visé ? Comment rééquilibrer le commerce extérieur ? Et même, en allant plus loin, comment dégager à terme l'excédent nécessaire au service de la dette antérieure.

Plusieurs solutions existent. L'une consisterait à prolonger ou à accentuer encore la stagnation de l'activité. Mais prélever davantage sur notre demande intérieure n'est pas dans notre logique, n'est pas dans votre logique, puisque les mesures envisagées vont déjà faire baisser de 1 p. 100 la production intérieure brute, et peut-être davantage si les anticipations des entreprises accentuent le phénomène.

Dans le même sens, attendre une reprise de l'économie mondiale suffisante pour que le niveau de nos exportations rattrape celui de nos importations, serait une politique qui ferait dépendre le devenir de notre pays de ce qui se décide ailleurs. Ce choix aurait un coût social, économique et surtout politique incompatible avec notre ambition.

C'est donc avec la certitude que le Gouvernement a choisi la voie d'une politique dynamique et offensive du commerce extérieur que notre confiance vous est acquise. Puisque le rétablissement de l'équilibre extérieur ne peut pas résulter du seul effet de la baisse de la demande intérieure, le Gouvernement ajoutera, nous en sommes sûrs, au volet défensif un complément offensif pour faire l'autre moitié du chemin. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Cette politique nécessaire pour revenir à l'équilibre en deux ans répond aussi à d'autres impératifs qui s'inscrivent à plus ou moins long terme, dans la perspective des années à venir. C'est la condition indispensable de toute croissance ultérieure. Sans effort pour réduire une dépendance structurelle excessive, il n'y aurait plus en France de croissance possible, et cette croissance est indispensable pour l'emploi. Pour croire sans importer proportionnellement autant que par le passé, il faut rendre la production française moins dépendante des achats à l'étranger.

Enfin, mes chers collègues, il est nécessaire d'équilibrer rapidement nos comptes extérieurs pour continuer à aller de l'avant.

A l'inverse d'autres pays qui, plus vigilants et mieux armés industriellement, ont réussi à contenir ou à arrêter cette invasion des importations, nous avons, chaque année, perdu un peu plus le contrôle de notre marché intérieur.

Cette réalité doit démythifier la vision ordinaire d'un commerce international dont la libéralisation accrue permettrait de résoudre la crise. Car, qui a ses frontières vraiment ouvertes : un pays excédentaire comme l'Allemagne de 150 milliards ou un pays déficitaire de 100 milliards ? Qui respecte les règles du jeu international : un pays, comme le Japon, qui pratiquement sans inflation, dévalue de 25 p. 100 sa monnaie pour vendre à tout prix, ou celui qui se contente de compenser dans le taux de change de sa monnaie les écarts d'inflation avec ses partenaires ? (Très bien ! très bien ! sur les bancs socialistes.)

Qui favorise la sortie de la crise mondiale : un pays qui fait, comme l'Angleterre, de l'austérité la pire forme du protectionnisme ou celui qui mène, comme le nôtre, une politique de relance de la demande intérieure ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Et, monsieur le Premier ministre, qui, enfin, est réaliste : le pays qui protège ses consommateurs pour protéger son industrie ou celui qui se refuse à prendre les mesures indispensables en ce domaine ?

Le Gouvernement ne doit donc pas mettre en avant le nécessaire attachement de la France à l'ouverture sur l'extérieur pour refuser plus longtemps une politique offensive, disons même agressive, pour rétablir l'équilibre de ses échanges. (Applaudissements sur divers bancs des socialistes.)

L'opinion publique attend, compte tenu de l'effort qui lui est demandé, que tous les moyens soient utilisés dans ce but, et elle préférerait — on l'a dit tout à l'heure — une protection temporaire de certaines industries ou une limitation de certaines importations à des restrictions, même temporaires, sur la circulation des personnes. L'une et l'autre sont pourtant aujourd'hui nécessaires.

Ajoutons aussi que l'affirmation d'une politique dynamique, même si elle contrarie certains partenaires, est un signe de force et non l'aveu d'une faiblesse, et je pense à la décision américaine récente qui multiplie par dix la taxe sur les importations de motos.

Enfin, faut-il encore répéter solennellement, mes chers collègues, que pour la survie même de l'Europe à laquelle nous tenons tous, le rééquilibrage des échanges intra-européens est une nécessité parce que, sans rééquilibrage il n'y aura plus de progression ultérieure des échanges. Parce que la France fait aujourd'hui l'effort de ramener la demande intérieure à un niveau compatible avec l'équilibre extérieur, elle est en droit de dire à ses partenaires que d'autres mesures sont nécessaires à l'indépendance de sa politique. Et sans dire comme certains que les Français chôment parce que les Allemands n'aiment pas l'inflation, on ne peut pas pour autant se résoudre à voir le

chômage augmenter chez nous, parce que nos partenaires estiment, eux, que le sous-emploi est un moyen de lutter contre l'inflation. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Quant aux éventuelles mesures de rétorsion dont il ne faut pas exagérer l'importance, elles seraient de bien peu de poids par rapport à ce qui serait imposé à notre pays par ses créanciers si nous ne parvenions pas d'ici deux ans à l'équilibre des échanges.

Faire face de façon durable au déséquilibre que la France connaît depuis trente ans exige donc de faire acheter français et de produire en France une partie de ce qui est actuellement acheté à l'étranger. Economiser ce qui peut l'être sur les importations de biens non indispensables, tout est là.

La mobilisation des Français, condition du succès en ce domaine, sera obtenue si l'Etat prend sa part de responsabilité. Les mesures envisageables sont multiples et il n'appartient pas au Parlement de se substituer au Gouvernement pour en faire le choix. De nombreuses études ont pourtant montré ce qu'il était possible de faire pour protéger le consommateur français, pour dénoncer les pratiques commerciales favorables aux produits importés, pour favoriser dans les entreprises du secteur public la prise en charge, ou au moins la prise en compte de cet impératif.

**M. Edmond Alphandéry.** C'est du protectionnisme !

**M. Christian Goux.** Non, monsieur Alphandéry.

Affirmée à travers quelques mesures spectaculaires, cette détermination de l'Etat serait le signe visible par l'opinion que l'effort qui lui est demandé n'est pas à sens unique et que le redressement extérieur est réellement une entreprise prioritaire pour la nation. Et il va de soi, monsieur le Premier ministre, que cette détermination doit conditionner la politique qui sera menée vis-à-vis du commerce et de l'industrie dans les mois qui viennent.

Je n'ignore pas le souci du Gouvernement de respecter la cohérence de son plan, de ne pas être à la fois au-dedans et en dehors de la communauté européenne. Mais il n'y a pas à mon sens contradiction, mais plutôt complémentarité entre la baisse des importations obtenue par la baisse de la demande intérieure et la baisse des importations obtenue par substitution des productions nationales aux produits importés. Favoriser cette substitution, encourager la progression des entreprises françaises sur les marchés intérieurs, empêcher les *dumping* des produits importés, orienter la demande vers les produits français sont autant d'actions favorables au redressement mis en œuvre. Mes chers collègues, les Français ne consomment pas trop, ils ne consomment pas assez de produits français. Voilà la vérité ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

De même, il est nécessaire de faire prendre conscience à nos partenaires, qui ont largement profité de la relance de notre économie, que nous serons obligés de limiter nos importations dans l'exacte mesure où ils refusent de faire redémarrer leurs économies. C'est dans cette voie que doit être relancée la politique européenne. Cette action commence par la recherche des modifications nécessaires des procédures les plus injustes du fonctionnement communautaire, à commencer par les montants compensatoires agricoles qui favorisent l'agriculture des pays excédentaires et pénalisent les autres. (Applaudissement sur les bancs des socialistes.)

La France, insérée dans les échanges mondiaux, ne peut et ne doit se résigner à des mécanismes qui l'empêchent de tirer parti de ses atouts. Et l'agriculture — nous le savons tous — est en France un atout sous-utilisé. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Il reste enfin à faire déboucher la politique industrielle. L'Etat a souvent répondu présent quand l'investissement privé faisait défaut, mais il faut aller plus loin, et la politique industrielle doit aujourd'hui prioritairement tenir compte de la contrainte extérieure.

Or le plan de rigueur va peser sur l'industrie. Aussi, nous sommes sûrs que le Gouvernement prendra les moyens qu'il jugera utiles pour que le redressement extérieur se fasse avec les entreprises et non contre elles. A commencer par celles du secteur public. Celles-ci ont été nationalisées pour bâtir la politique industrielle dont a besoin la nation. Les attentes sont très grandes vis-à-vis du secteur public, auquel les Français sont très attachés. Et l'opinion comprendrait mal qu'un effort particulier ne lui soit pas demandé pour privilégier les fournisseurs français et maîtriser le marché intérieur.

J'en viens maintenant à l'inflation. L'effet de certaines mesures va être mécaniquement d'accélérer l'inflation. Certaines hausses de tarifs publics sont avancées dans leurs dates d'application ;

la baisse de la demande va inciter de nombreuses entreprises à compenser par des prix plus élevés un volume de ventes moins soutenu ; enfin, la baisse du franc renchérit le coût des matières premières et des machines importées. Au total, le risque de voir les prix atteindre 9 p. 100, 10 p. 100 même, pensent les plus pessimistes en 1983, ne peut être sous-estimé. Cette situation appelle un choix. Faut-il accepter cette dérive par rapport à l'objectif initial ou faut-il mettre en œuvre les moyens nécessaires pour le respecter ? Vous avez tout à l'heure répondu, monsieur le Premier ministre.

Le Groupe socialiste a toujours pleinement soutenu le Gouvernement dans sa lutte contre l'inflation. Le succès a été jusqu'ici au rendez-vous, puisque la hausse des prix est revenue au-dessous du niveau symbolique de l'inflation à deux chiffres depuis plusieurs mois.

**M. Robert-André Vivien.** Artificiel !

**M. Christian Goux.** Mais l'opinion s'attend que l'effort entrepris soit poursuivi. Le succès de la politique salariale à l'œuvre depuis la sortie du blocage suppose qu'en fin d'année l'inflation ne soit en aucun cas supérieure à 8 p. 100 faute de quoi la course entre les salaires et les prix serait relancée, et il deviendrait impossible d'atteindre la prochaine étape, celle où la hausse des prix serait du même ordre que celle de nos principaux partenaires.

L'enjeu est tel qu'il justifie le recours aux moyens les plus efficaces. Le contrôle des services doit être renforcé, les marges du commerce mieux surveillées, les sanctions vis-à-vis des contrevenants renforcées. Cela est d'autant plus souhaitable que depuis des années le jeu des prix opère un transfert de ressources au détriment de l'industrie et en faveur des services. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Et nous nous félicitons de voir que, d'ores et déjà, des mesures sont annoncées pour renforcer la surveillance sur certains produits alimentaires dont les hausses avaient été à l'évidence excessives. Quant au secteur industriel, auquel a été promis l'aménagement du coût de son endettement et l'abaissement des taux d'intérêt, le maintien du régime de liberté relative des prix est possible, mais avec des engagements de hausses aussi modérées que ces derniers mois.

Cette politique de lutte conjoncturelle contre l'inflation s'inscrit dans le cadre d'une lutte contre les causes structurelles de la hausse des prix. L'effort entrepris par l'Etat avec la loi de finances de 1983 pour dépenser mieux avant de dépenser plus, est poursuivi à travers la recherche de l'équilibre des régimes sociaux. Mais cette désinflation doit s'accompagner d'une justice accrue dans la répartition des revenus. Le rapport du centre d'études des revenus et des coûts a montré l'inégalité qui persiste entre revenus salariaux et non salariaux. Certaines catégories sociales continuent de bénéficier de rentes de situations ou des moyens de tourner la rigueur. Cela s'est vu pendant et après le blocage.

Monsieur le Premier ministre, pour que le plan de rigueur soit accepté par les Français, et notamment par les salariés, il doit apparaître comme réducteur d'inégalités. Nous nous félicitons du recours au revenu imposable comme base du prélèvement demandé aux ménages. Mais ce procédé serait plus acceptable s'il était corrigé de la sous-estimation des revenus non salariaux et si la rigueur était accentuée pour les revenus de la propriété et pour les fortunes. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

J'en viens maintenant au problème majeur, c'est-à-dire à l'emploi. C'est un problème à deux faces.

D'abord, l'effet direct du plan serait, si d'autres mesures n'étaient pas prises, de faire baisser l'activité industrielle et d'accroître le chômage. Celui-ci pourrait dépasser la crête de deux millions. Monsieur le Premier ministre, je suis sûr que vous vous emploieriez, comme vous l'avez fait depuis deux ans — vous venez d'ailleurs de le réaffirmer — à faire en sorte que cela n'arrive pas.

Ensuite, l'effet sur les régimes sociaux et les finances publiques risquerait d'être négatif. Le coût de l'indemnisation du chômage supplémentaire — en perte de recettes et en charges accrues — et les moindres rentrées budgétaires iraient à l'encontre de l'effort que fait le Gouvernement pour maîtriser les finances publiques. Au moment où des mesures rigoureuses sont prises, la politique mise en œuvre aboutirait d'un autre côté à creuser les déficits publics et sociaux. Je suis sûr, monsieur le Premier ministre, que vous agirez pour éviter ces effets.

Pour cela, deux actions d'inégale importance sont possibles.

La première est la réduction de la durée du travail. Le Gouvernement a, depuis deux ans, multiplié les efforts pour réduire par tous les moyens la durée du travail : allongement de la formation, abaissement de l'âge de la retraite, abaissement

d'une heure de la durée hebdomadaire, contrats de solidarité. Cette méthode pour affronter socialement le chômage a porté ses fruits. La situation appelle maintenant une nouvelle étape, celle d'une réduction plus forte de la durée hebdomadaire qui est le seul moyen pour concilier créations d'emplois et productivité. Mais les obstacles sont réels et les conditions même dans lesquelles cette réduction doit s'effectuer — de manière très décentralisée, établissement par établissement — font que cette réduction qui doit être encouragée ne peut être que progressive.

En outre — et c'est là l'essentiel —, en l'absence de croissance, la réduction de la durée du travail ne peut résoudre le chômage. Eviter une détérioration trop forte de l'emploi passe par le maintien de l'activité ou mieux par une légère progression.

Il s'agit, je le répète, d'éviter que la politique de désinflation mise en place en juin 1982 ne se transforme en politique de déflation. Pour cela, monsieur le Premier ministre, la baisse de la demande intérieure doit porter plus que proportionnellement sur les produits importés, et l'offre nationale doit se substituer, lorsque cela est possible, aux importations. De cette façon, lutter pour l'emploi, c'est aussi contribuer au redressement de l'équilibre extérieur. On retrouve ici la nécessité d'une politique que j'ai précédemment évoquée, et sur laquelle je ne reviendrai pas.

En conclusion, mes chers collègues, je voudrais souligner quel esprit anime le groupe socialiste dans ce débat. Le groupe majoritaire de la représentation nationale a toujours soutenu le Gouvernement et le fera aujourd'hui comme hier. Il a soutenu la politique de relance parce qu'elle était la meilleure voie pour aller vers l'objectif d'emploi qui est le nôtre. Il a soutenu le blocage des prix et des revenus, étape nécessaire pour casser les anticipations de hausses de prix. Il soutient aujourd'hui le plan de rigueur, nécessaire au retour à l'équilibre extérieur. Mais ce soutien est aujourd'hui empreint d'une certaine gravité.

Nous sommes bien conscients qu'il y a un temps pour tout et qu'il n'est pas question de mener d'un même pas une politique de rigueur et une politique de relance. Mais, pour l'essentiel, il est clair que les présentes mesures sont les éléments d'une politique conjoncturelle limitée dans le temps. Il faut aller plus loin et mettre en œuvre dès aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, la politique économique dont a besoin notre pays pour affronter les années qui viennent.

L'examen et la mise en place du IX<sup>e</sup> Plan en fourniront l'occasion. L'attachement à une planification réellement nationale et démocratique est pour tous les socialistes une réalité. L'inscription des mesures conjoncturelles et des dépenses budgétaires annuelles dans la perspective pluri-annuelle qui est celle du Plan nous semble plus que jamais nécessaire pour que les Français comprennent où ils vont et pour que la mobilisation, indispensable au soutien de l'action de votre Gouvernement, soit vraiment au rendez-vous.

Ainsi, monsieur le Premier ministre, conscients que les mesures prises le sont pour atteindre le but défini par le Président de la République, les députés du groupe socialiste vous souhaitent la réussite et vous réaffirment leur soutien. (Applaudissements vifs et prolongés sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. le président.** La parole est à M. Royer.

**M. Jean Royer.** Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, je surprendrai peut-être cette assemblée en lui disant qu'au cours de ce débat inquiétant et qui nous bouleverse, nous devons tenir compte de l'importance des événements.

L'étranger, comme le peuple français, juge votre plan de redressement, monsieur le Premier ministre. Et au cours d'une année où la France devra prendre des mesures pour assurer sa sécurité et pour essayer de rétablir ses grands équilibres intérieurs, il faut ici élever le débat et, plutôt que de se livrer à des confrontations de doctrine, à des comparaisons d'échecs, essayer d'articuler ensemble nos efforts pour retrouver dans une véritable synthèse à la française les grandes perspectives du redressement national.

C'est ce que je vais m'efforcer de faire — malheureusement en un laps de temps très limité — en étant objectif dans le constat et en essayant d'être réaliste dans les propositions.

Objectif dans le constat, tout d'abord. Dans le plan de redressement qui est proposé au Parlement, figurent certaines orientations ou certains projets qui constituent des points positifs. Personne, par exemple, ne reprochera au Gouvernement sa volonté de rétablir au plus tôt les équilibres financiers intérieurs et, en particulier, le lutter contre tous les déficits, d'abord en réalisant des économies budgétaires, ensuite en demandant aux entre-

prises nationales d'économiser sept milliards de francs et enfin en s'efforçant de mobiliser au maximum l'utilisation des ressources nationales afin de peser sur nos importations. Ce sont là des orientations auxquelles nous pouvons souscrire et des objectifs que nous pouvons essayer d'atteindre.

De la même façon, nos points de vue peuvent converger pour ce qui est de la nécessité d'un plan de redéploiement industriel comme du besoin de mieux former les jeunes en plus grand nombre et en les préparant mieux à leur rôle professionnel et à leur rôle de citoyen, et de pallier ainsi les insuffisances de l'éducation nationale.

En revanche, le plan qui nous est proposé présente certains points faibles. Je ne le considère pas, monsieur le Premier ministre, comme un approfondissement des premières étapes de votre politique. Il en est un détournement contraint et forcé, puisque ce détournement est contraire aux prémices de votre politique, qui visaient à développer la demande, à relancer l'appareil de production grâce à la demande.

Dès lors que vous comprenez aujourd'hui la demande — et Dieu sait si cela est impopulaire dans certaines couches de la population — en heurtant les espoirs que vous aviez encouragés par la politique que vous aviez menée depuis le mois de mai 1981, vous laissez planer un manque de crédibilité sur l'essentiel de votre plan. C'est son premier défaut.

Son deuxième défaut est qu'il n'est pas assez constructif et assez audacieux en ce qui concerne les perspectives de relance économique. Si vos prévisions relatives à la croissance avaient été meilleures, vous auriez davantage limité les déficits budgétaires. Je me rappelle les discussions que nous avons eues lors du débat sur le dépôt de la première motion de censure de la législature à propos du déficit budgétaire de 125 milliards de francs que vous prévoyiez de compenser par une croissance de 3,3 p. 100 pour l'année. Les mêmes observations valent pour la loi de finances pour 1983 ! Or, pour que votre plan puisse être réalisé, il vous faudra à tout prix relancer la croissance, malgré les contraintes extérieures.

Par ailleurs, vous faites appel, comme le Président de la République, à l'unité des Français en leur demandant de se mobiliser. Mais, au moment même où vous appelez à faire converger les efforts, vous continuez à essayer de promouvoir des réformes — réforme scolaire, réforme hospitalière, perspectives d'extension de réformes dans les entreprises — qui divisent les Français et créent des divergences entre les divers courants de l'opinion, notamment parmi ceux qui s'intéressent vraiment aux réformes de structures dans ce pays. (Applaudissements sur divers bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

A mon avis, c'est surtout cela qui, au plan politique comme au plan psychologique, gênera l'application de votre plan de rigueur.

Mais l'opposition, si elle est objective, doit être aussi constructive. Et je voudrais maintenant, à titre personnel, vous exposer, dans le court laps de temps qui m'est accordé, trois propositions :

Premièrement, il faut agir sur l'offre, donc agir massivement sur l'investissement ;

Deuxièmement, il faut pratiquer dans ce pays de pluralisme économique, de pluralisme culturel, une véritable et large politique contractuelle pour les salaires, les marges, les contrats de grands travaux et surtout, dans les entreprises, pour les rapports entre les personnels, l'encadrement et le patronat ;

Troisièmement, il faut rétablir l'unité nationale en décidant une pause des réformes et en essayant d'en promouvoir d'autres, différentes, ayant plus d'efficacité sur le comportement de la société.

D'abord, la relance pour accroître l'offre. Deux grandes directions s'offrent dans les perspectives que peut proposer l'opposition.

En premier lieu, le secteur public a été entendu. C'est un fait, désormais. Il s'agit maintenant de le mettre au service d'une véritable stratégie industrielle, meilleure que celle qui devait être conduite auparavant, sinon on ne voit pas pourquoi on aurait réalisé ces nationalisations, et d'une façon fort coûteuse.

A ce sujet, j'aurais souhaité que, vous inspirant de l'esprit des lois socialistes d'avant la Seconde Guerre mondiale, vous préféreriez à des nationalisations aussi coûteuses la création de sociétés d'économie mixte, avec minorité de l'Etat, qui vous auraient permis de mieux rééquilibrer les profits et les investissements sans vous engager dans une politique d'étatisation telle que celle que vous avez amorcée.

**M. Emmanuel Hamel.** Très bien !

**M. Jean Royer.** Je vous poserai des questions nettes.

Etes-vous disposé à trouver, en trois ans, les cinquante milliards de francs nécessaires pour financer les investissements nouveaux des entreprises nationales, en supposant que le plan de rigueur permette de régler les problèmes de déficit par la hausse des tarifs et l'augmentation du capital social ?

Etes-vous disposé à entretenir de meilleures relations avec les entreprises privées ? Les rapports des entreprises avec l'Etat, comme la mobilisation que vous souhaitez en faveur de l'innovation et de l'investissement nécessitent, en effet, que soit restauré un climat de confiance. Pour cela, en une période de stagnation, voire de récession, il faut s'attaquer aux charges qui pèsent sur le travail, mais le faire d'une façon dynamique, tenace et organisée. Il faut réduire, puis supprimer la taxe professionnelle, supprimer l'impôt sur les bénéfices lorsqu'ils sont réinvestis dans l'entreprise...

**M. Georges Hage.** C'est Gattaz qui parle !

**M. Jean Royer.** ... et diminuer les taux d'intérêt de l'argent.

De ce point de vue — et c'est la seconde direction dans laquelle vous pourriez vous engager — il serait possible d'instituer un double système de taux d'intérêt, de manière à retenir les capitaux étrangers, les capitaux migrants dans notre pays afin de soutenir son effort économique, tout en pratiquant par ailleurs des taux d'intérêt privilégiés comme ceux qu'offrait le Fonds de développement économique et social, qu'il faudrait reconstituer et développer en tant qu'instrument de concurrence auprès des banques. Ce serait peut-être — je livre cette idée à votre réflexion — une forme de protectionnisme susceptible d'être acceptée par le pays.

On pourrait de cette manière diminuer la charge des emprunts qui pèse lourdement sur les entreprises : 109 milliards de francs en 1982 pour l'ensemble des entreprises privées de France.

Deuxièmement, il faut pratiquer une large politique contractuelle, et d'abord une politique contractuelle salariale qui privilégierait le salaire direct par rapport au salaire indirect et maintiendrait ainsi un minimum de demande tout en réduisant les poids des cotisations sur les entreprises et sur les salariés.

Vous avez parlé, monsieur le Premier ministre, de contrôler d'avantage les prix et les marges. Je vous mets en garde contre un supplément de dirigisme. Offrez plutôt aux producteurs, aux distributeurs et aux consommateurs les grandes lignes d'une économie contractuelle qui permettraient de régler à la fois les marges et les charges, l'Etat jouant le rôle d'arbitre et d'animateur plutôt que de dirigeant.

De la même manière, les relations à l'intérieur des entreprises entre les personnels, l'encadrement et la direction elle-même devraient être réglées de manière contractuelle, sans faire supporter, notamment aux petites et moyennes entreprises, les effets des lois sociales qui ont été votées récemment.

Il faut, enfin, essayer de rétablir l'unité nationale. Vous vous efforcez de changer la société. Or le premier devoir de l'Etat, notamment en période de crise, est de gérer la société telle qu'elle est et de rechercher le rapprochement des catégories sociales, la coopération entre les Français, et de ne pas faire du conflit le moteur de l'action. Au contraire, l'articulation des efforts et la coopération doivent permettre d'améliorer la société et de lui rendre son unité. La réforme hospitalière, la réforme scolaire, la réforme universitaire méritent d'être remises sur le chantier, d'être revues et corrigées pour ne pas dresser contre l'Etat et les uns contre les autres les différentes catégories sociales intéressées.

**M. Michel Debré.** Très bien !

**M. Jean Royer.** En cette période de crise, vous serez obligé si vous voulez appliquer l'essentiel de votre plan de redressement tout en mobilisant les efforts des Français, de marquer une pause dans vos réformes, sinon vous courez à l'échec et votre échec sera aussi celui de la France. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. le président.** La parole est à M. Evin.

**M. Claude Evin.** Le plan que vous nous avez présenté, monsieur le Premier ministre, a pour souci de répondre à la situation particulièrement difficile que connaît aujourd'hui notre pays.

Nous avons, en effet, à faire face à des contraintes extérieures et à un poids du passé non négligeables : la conjoncture internationale n'a en rien favorisé votre action ; notre appareil industriel, victime du vieillissement des structures productives, victime du retard dans la formation, la recherche, la technologie, victime aussi d'un archaïsme des relations sociales, n'a pas répondu à la relance intérieure.

Mais, malgré ces contraintes, il faut rappeler combien la situation de l'emploi a été préservée. Nous nous en félicitons, car c'est là une bonne chose.

Face à cette situation, vous nous présentez un objectif économique, et cet objectif est juste.

Il est juste de réduire l'endettement extérieur de la France pour maintenir à la fois sa capacité d'action interne et pour défendre sa politique internationale.

Sur le plan interne, le dérapage financier, amorcé en 1974, risquait, en effet, d'obérer les choix politiques voulus par les Français en 1981.

Le message de la France à l'extérieur, en matière de droits de l'homme comme en matière de relations Nord-Sud, ne peut, d'autre part, être entendu que si la situation financière de notre pays est saine aux yeux de la communauté internationale.

Je salue donc, avec le groupe socialiste, les mesures courageuses que vous avez dû prendre.

Le refus du protectionnisme confirme la volonté de ne pas nous replier sur l'Hexagone et de nous maintenir dans une économie ouverte.

L'adaptation et la régulation pour les prochains dix-huit mois de la demande intérieure en fonction des capacités de notre économie est la condition obligée de notre crédibilité.

Je salue aussi le fait que nous trouvons dans ces mesures une amorce de rigueur sélective, puisque les efforts demandés aux Français pèsent d'abord sur les plus favorisés d'entre eux. Je formulerais toutefois un regret sur ce point : en effet, la rigueur n'affecte pas encore vraiment les grands privilégiés de ce pays. Ne pensez-vous pas, par exemple, que l'impôt sur les grandes fortunes mériterait un net relèvement ?

Il nous faut rappeler ici ensemble combien l'objectif de réduction des inégalités doit rester prioritaire pour notre majorité. Les revendications et les projets que porte la gauche depuis des décennies vont tous dans ce sens. C'est de notre réponse à cet objectif que dépendra profondément le changement social en France.

C'est pour cela que le plan économique doit être complété par un volet social. La problématique n'est pas de rajouter un peu de social pour faire passer la pilule économique, mais bien plutôt : quelle politique économique pour quelle politique sociale ? Car, en fin de compte, une politique économique pour la gauche n'a de sens qu'en fonction d'un objectif social.

Loin de moi l'idée de nier le rétablissement des équilibres économiques — j'ai au contraire tenu à commencer mon propos en l'affirmant clairement. Mais vous me permettez, monsieur le Premier ministre, d'insister plus précisément, en complément de l'intervention de mon ami Christian Goux, sur l'objectif social qui doit être le nôtre.

Dans ce domaine, cinq points d'appui me semblent devoir être mis en évidence — vous en avez d'ailleurs évoqué certains tout à l'heure : des réformes structurelles permettant une maîtrise des dépenses sociales ; la lutte contre les inégalités de revenus ; la réduction et le partage du temps de travail ; un effort d'éducation et de formation ; la nécessité de faire de la culture une dimension essentielle du développement.

La réduction des dépenses publiques a remis au premier plan la nécessité d'équilibrer la sécurité sociale. Les mesures qui ont déjà été adoptées et que le Gouvernement va mettre en œuvre et celles qu'il propose de nouveau pour rééquilibrer la sécurité sociale devraient donner le répit suffisant pour élaborer, enfin, une réforme globale de la sécurité sociale.

Il faut donc mettre à profit les deux années à venir pour franchir un cap nouveau et entreprendre une réflexion approfondie et les négociations nécessaires avec les partenaires sociaux sur l'efficacité contributive du système actuel et ses limites.

Notre pays doit déterminer son niveau de protection sociale. Il nous faut sortir des mesures ponctuelles qui nous amènent, *a posteriori*, à tailler par-ci, à rajouter par-là, dans l'attente d'une prochaine étape.

Un débat d'ensemble sur la protection sociale est d'ores et déjà prévu au Parlement pour cette session, ainsi que vous l'avez annoncé tout à l'heure, monsieur le Premier ministre. C'est une très bonne chose et nous nous en félicitons. Ce débat doit être articulé avec un effort de programmation à moyen terme des dépenses sociales, négocié avec les partenaires sociaux et inscrit dans la loi de Plan.

Ce sont donc des réformes structurelles qu'il nous faut définir et mettre en œuvre rapidement. Ces réformes, seules susceptibles de maîtriser, sans régression sociale, l'évolution des prestations

et de leur financement, doivent s'organiser autour de trois préoccupations : la réforme du système de santé, une meilleure régulation dans le domaine des prestations et, enfin, une réforme profonde du financement.

La maîtrise des dépenses de santé est devenue l'un des objectifs majeurs de la politique de santé et ce, précisément, parce que cette maîtrise est l'une des conditions de la poursuite des progrès sociaux dans le domaine sanitaire. Ce paradoxe, qui a pu être choquant et qui tend à devenir banal, doit être répété. La conjugaison de possibilités de développement quasi illimitées des technologies médicales et d'un financement socialisé des dépenses de santé, tous deux remarquables conquêtes, nous oblige à faire face à un redoutable défi, qui n'est ni nouveau ni propre à la France, mais qui se révèle de plus en plus contraignant.

La maîtrise des moyens de santé passe par la rationalisation de l'offre dans ce domaine. Cette perspective vise, bien sûr, les équipements, je pense à la nécessaire maîtrise de l'équipement hospitalier. Il nous faudra là sortir des rigidités qui, dans certains cas, caractérisent les structures sanitaires, hospitalières en particulier. La prochaine loi hospitalière devrait, dans ce domaine, apporter quelques réponses à cette préoccupation.

La maîtrise des moyens de santé doit aussi concerner les personnels et, plus précisément, le personnel prescripteur. Il ne s'agit pas de trouver ici des boucs émissaires. La situation est très préoccupante pour se renvoyer sur le dos des responsabilités qu'il faudra bien assumer et ceux qui prescrivent ont aujourd'hui tout intérêt à prendre en charge eux-mêmes ce problème plutôt que de laisser, demain, un pouvoir, quel qu'il soit, prendre en la matière des décisions draconiennes et arbitraires.

Je crois beaucoup plus en ce domaine à notre force de persuasion par la négociation.

Une meilleure régulation de l'évolution des prestations. C'est plus spécialement le domaine des pensions vieillesse qui me semble être le plus préoccupant et nécessiter une harmonisation des régimes ainsi qu'une refonte du minimum.

C'est dans ce secteur que les dysharmonies sont les plus profondes. C'est aussi cette branche qui symbolise le plus les tensions qui ne manqueront pas de se produire dans l'avenir dans la répartition des obligations et des droits entre les actifs et les inactifs.

On n'échappera pas non plus à une réflexion sur les objectifs de redistribution. Dans sa conception actuelle, cette redistribution n'a pas pour objectif principal de corriger les écarts de niveaux de vie, mais de rétablir les équilibres entre ressources et besoins au moment où certains risques ou événements familiaux se produisent.

Le partage entre revenu direct et revenu indirect est un choix fondamental. Le redressement de l'économie repose sur l'effort des actifs qui ne doivent pas être démobilités par des prélèvements excessifs.

Une réforme profonde du financement s'impose donc.

Entre 1974 et 1980, le déficit des régimes sociaux s'est élevé à 300 milliards de francs, soit presque l'équivalent des augmentations de cotisations pratiquées durant cette même période : 330 milliards de francs.

Dans l'avenir, un taux de croissance qui ne dépassera probablement pas 1,5 p. 100 par an va créer pendant de nombreuses années encore un déséquilibre de grande ampleur, que l'on ne pourra plus traiter comme cela a été fait jusqu'alors.

Le financement doit, d'autre part, répondre au mieux aux objectifs d'équité sociale et d'efficacité économique. A ce sujet, le prélèvement proportionnel de 1 p. 100 sur les revenus imposables est sans doute préférable sur le plan de l'équité au prélèvement dégressif constitué par les cotisations plafonnées ; néanmoins, il est socialement moins juste que l'impôt progressif et risque de réclamer un effort relativement plus important des catégories moyennes que des catégories aisées. La disposition qui nous est ainsi présentée nécessitera donc un prolongement.

Il s'agit là, je n'en doute pas, d'une grande entreprise. Son succès dépendra beaucoup de la méthode qui sera employée pour élaborer cette politique.

La gauche s'est donné des moyens nouveaux de planification qui doivent être utilisés aussi dans le domaine social si l'on veut libérer la politique de sécurité sociale des interventions ponctuelles et des à-coups sans perspective.

Voilà pour le premier point d'appui d'une politique sociale sur lequel je souhaitais insister, à savoir engager rapidement les débats d'ensemble et les négociations avec les partenaires sociaux pour parvenir à des réformes structurelles permettant une maîtrise des dépenses sociales.

Je serai plus rapide sur les quatre autres points annoncés, non pas qu'ils soient moins importants, mais uniquement parce qu'ils nécessitent peut-être moins de précisions dans les attendus de la négociation.

Il me semble en effet nécessaire de poursuivre la lutte contre les inégalités de revenus. La transparence de ces revenus est à développer et, à ce sujet, le débat qui a récemment eu lieu avec les partenaires sociaux à partir du constat d'évolution des revenus établi par le C.E.R.C. me semble être une bonne chose.

Les négociations sur les salaires réels, et notamment sur les bas salaires, associées à des accords conventionnels sur les grilles de rémunération doivent être encouragées. Il me semble également nécessaire d'ouvrir des discussions et des négociations avec certaines catégories de non-salariés sur leur statut, les conditions d'exercice de leur profession, leur niveau de rémunération, le montant de leurs prélèvements sociaux et fiscaux.

Troisième point : la réduction et le partage du temps de travail. Cet objectif — vous l'avez souligné dans votre intervention, monsieur le Premier ministre — doit répondre au défi de l'emploi.

Je ne crois pas, sur ce point, à une réponse uniforme et homogène, quelles que soient les branches professionnelles et quelles que soient les entreprises. D'où la nécessité de favoriser les négociations décentralisées, comme l'a préconisé M. Christian Goux. Celles-ci peuvent, seules, tenir compte de toutes les composantes d'une réduction réussie du temps de travail. Le dernier dispositif des contrats de solidarité doit pouvoir ainsi être prolongé.

Le partage du travail passe vraisemblablement aussi par une mesure plus importante que l'ordonnance qui l'a traité : ne l'a prévu, je veux parler du cumul emploi-retraite.

**M. Dominique Taddei.** Très bien !

**M. Claude Evin.** Quatrième point : il faut choisir résolument l'avenir en consentant un effort important pour l'éducation et la formation. Le Président de la République a insisté sur ce point dans sa récente intervention télévisée et je sais, monsieur le Premier ministre, combien vous êtes personnellement attaché à cet objectif : la lutte contre l'échec scolaire, mais aussi la préparation des jeunes à la vie sociale et professionnelle, nécessitent des actions précises pour intégrer la culture technique dans la formation de base et pour rénover les enseignements technologiques, développer l'accueil et l'orientation, améliorer le dispositif des stages de formation professionnelle et le développement de l'alternance travail-formation.

Cinquième point : la culture doit rester une dimension essentielle du développement.

En période de crise, la culture a souvent tendance à être mise au rebut. La culture s'inscrit pourtant dans l'ensemble de la vie sociale. La maîtrise des nouvelles technologies de communication, la diversification des pratiques culturelles sont autant d'éléments à impulser si l'on veut être à même de répondre au défi de notre société.

La mobilisation des Français que M. le Président de la République a appelée de ses vœux sera d'autant plus réelle que les inégalités dans ces différents domaines auront été combattues par le Gouvernement.

L'Etat a créé les conditions du renouveau économique et social par la mise en place de lois et d'institutions qui sont autant de leviers pour les réformes : décentralisation, nationalisations, droits des travailleurs, planification. Mais l'Etat ne peut tout faire. Cette mobilisation des citoyens, des travailleurs, ne peut réussir que si la société civile se sent concernée.

A ce sujet, l'instauration des fonds salariaux pour le développement industriel et la création d'emplois est une innovation majeure du plan que vous nous présentez. Ces fonds relèvent d'une philosophie différente des tentatives précédentes d'intéressement et de participation des travailleurs ou de l'actionnariat, dans la mesure où ils instituent la décentralisation de la négociation au niveau géographique ou micro-économique, dans la mesure où cette création permettra la discussion sur l'affec-

tation des versements ou des fractions d'augmentations salariales. Un tel engagement des partenaires sociaux ne se fera toutefois que si le Gouvernement l'encourage fortement, notamment par des avantages fiscaux.

Voilà, monsieur le Premier ministre, quelques orientations sur lesquelles il me paraissait opportun d'insister dans un moment où les préoccupations économiques ne doivent pas occulter les préoccupations sociales.

C'est de notre réussite économique que dépend le progrès social, mais l'un ne va pas sans l'autre.

Que ces prochains mois nous permettent et vous permettent de poursuivre dans ce sens.

C'est la signification que le groupe socialiste donnera au vote de confiance que vous nous demandez. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. le président.** La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 4 —

#### DEMANDES DE VOTE SANS DEBAT

**M. le président.** J'informe l'Assemblée que la commission des affaires étrangères demande le vote sans débat des projets de loi adoptés par le Sénat :

Autorisant la ratification d'une convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (n° 1210) ;

Autorisant l'adhésion de la France à l'acte constitutif de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (n° 1213) ;

et des projets de loi :

Autorisant la ratification d'une convention relative aux décisions de rectification d'actes de l'état civil (ensemble deux annexes) (n° 1216) ;

Autorisant la ratification d'une convention consulaire entre la République française et la République socialiste du Viet-Nam (n° 1261) ;

Autorisant la ratification d'un accord complémentaire à la convention générale entre la République française et la République d'Autriche sur la sécurité sociale (n° 1262) ;

Autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (n° 1263) ;

Autorisant l'approbation d'un accord international sur l'étain (ensemble sept annexes) (n° 1265).

En application de l'article 104 du règlement, ces demandes ont été affichées et notifiées. Elles seront communiquées à la conférence des présidents au cours de la première réunion suivant la distribution des rapports de la commission.

— 5 —

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement et vote sur cette déclaration, en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures trente.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.